

Mostaganem : 14 blessés dans un accident de manège à «Mostaland»^{P. 13}

BANQUES PUBLIQUES

Un délai d'un mois pour traiter les demandes de crédit

Lire l'article de Houari Barti page 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

DÉBAT

La Journée mondiale des langues maternelles en Algérie : et la darija ?^{P. 6}

Par Abdou Elimam



CULTURE

La Casbah... d'Oran^{P. 21}

Par Metair Kouider



**POUR DÉNONCER LA PÉNURIE
Les pharmaciens boycottent les distributeurs**

Lire l'article de Khaled Boumediene page 2



GRÂCE PRÉSIDENTIELLE La libération des détenus du Hirak se poursuit

Lire l'article de R. N. page 3



**FOOTBALL - LIGUE 1
Fin de série pour l'OM, Tlemcen se reprend**

Lire l'article de M. B. page 16

Pour dénoncer la pénurie Les pharmaciens boycottent les distributeurs

Khaled Boumediene

Les pharmaciens sont de nouveau en grève, aujourd'hui, pour protester contre la pénurie insoutenable des médicaments qui prévaut actuellement. Aujourd'hui, la majorité des officines de l'ensemble du territoire boycotteront les distributeurs de médicaments, dans le cadre d'une grève à laquelle a appelé un groupe de pharmaciens de Constantine, pour mettre en garde contre la situation alarmante qui caractérise, depuis plusieurs mois, le marché des médicaments. Le syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a annoncé dans un communiqué une « grève blanche » aujourd'hui contre les distributeurs de médicaments. « Dimanche 21 février sera la deuxième journée où les demandes de médicaments ne seront pas formulées aux distributeurs de médicaments de l'ensemble du pays. Cette fois-ci, le mouvement est national, tous les bureaux SNAPO des wilayas sont appelés à y participer activement. Nous rappelons que le principe de cette grève blanche s'exprime par le boycott de toutes les commandes. Aucun pharmacien ne passera sa commande auprès des fournisseurs. C'est une grève nationale qui tient à exprimer le désarroi des pharmaciens en raison de leur quotidien professionnel difficile et aussi à cause des problèmes rencontrés en matière d'approvisionnement de leurs officines ». Le syndicat des pharmaciens a, dans ce contexte,



rappelé la mission principale du pharmacien qui est celle d'assurer l'accessibilité des médicaments aux citoyens. « Cette mission est malheureusement compromise à cause de l'indisponibilité, depuis plusieurs mois, des dizaines de médicaments. La liste des médicaments en situation de rupture dépasse à ce jour quelque 335 médicaments recensés par nos officines pharmaceutiques et ce, malgré toutes les correspondances envoyées pour alerter les responsables concernés. Cette situation reste inchangée, bien au contraire, nous enregistrons, chaque jour, la disparition d'autres médicaments du marché et des étagères de nos pharmaciens. Nous tenons à rappeler que le SNAPO a eu recours à ce

genre de mouvement de grève blanche pour ne pas pénaliser les malades. Notre démarche d'arrêter chaque dimanche l'approvisionnement auprès des distributeurs ne risque, en aucun cas, d'engendrer des conséquences négatives sur l'accessibilité de nos concitoyens aux médicaments, puisque nos officines vont devoir continuer de fonctionner avec leurs stocks disponibles ».

En observant une grève, aujourd'hui, les pharmaciens espèrent également exercer une pression sur les autorités concernées qui ne peut qu'être dans l'intérêt du patient, selon le SNAPO. « Nous voulons, à travers ce mouvement, lancer un signal fort pour amener les responsables de ce secteur à se pencher sérieusement sur ces problèmes qui touchent

un domaine stratégique et sensible, celui du médicament. La régularité de la disponibilité des médicaments n'est pas garantie malgré qu'il s'agisse d'une question de sécurité sanitaire. L'accès équitable de tous les pharmaciens au médicament n'est pas garanti non plus. Les ruptures réelles ou provoquées entraînent des pratiques inadmissibles sur le marché du médicament dont les pharmaciens sont victimes. Le problème n'est pas lié uniquement à la pénurie de médicaments, mais il concerne aussi l'éthique et la déontologie qui doivent sévir au sein du secteur de la distribution. Elles doivent être imposées à tous les niveaux du secteur du médicament. L'élaboration des textes de ce secteur doit aussi faire l'objet d'une véritable concertation ouverte à tous les acteurs concernés par le médicament. Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont le fruit et les conséquences des décisions prises de manière unilatérale et en dehors de toute concertation ». Il faut noter qu'un nombre de médicaments sont introuvables dans les officines pharmaceutiques, particulièrement ceux destinés à soigner les maladies chroniques, comme le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques ou les atteintes graves comme le cancer, les rhumatismes, l'Alzheimer.

Les spécialistes craignent surtout que cette situation de pénurie de médicaments qui risque de se poursuivre encore ne soit compliquée ces jours-ci par la ruée des patients sur les médicaments par peur de probables ruptures d'approvisionnement.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L'Algérie a ouvert un vasistas dans son espace aérien, fermé depuis le 17 mars 2020, pour permettre à ses ressortissants de se déplacer à l'étranger uniquement pour motif impérial. Depuis le jeudi 18 février 2021, les citoyens algériens ont la possibilité d'introduire en ligne, sur une plateforme numérique du ministère de l'Intérieur, une demande d'obtention d'autorisation de sortie du territoire national. C'est plus convenable que la procédure initialement adoptée et qui consistait à déposer la demande en question en main propre au niveau de l'accueil du ministère de l'Intérieur. Mais, il ne s'agit pas moins d'un « visa de sortie », qui nous transporte dans un lointain voyage dans le temps, vers l'époque du rideau de fer, où certains pays exigeaient de leurs ressortissants ce document pour pouvoir quitter le territoire ? Peut-on, donc, pour autant parler d'une reprise des vols commerciaux internationaux ?

Officiellement, rien n'a changé par rapport à la décision des pouvoirs publics, prise au début du mois de décembre dernier, concernant la reprise des vols domestiques mais pas les vols commerciaux internationaux de et vers l'Algérie, qui demeurent suspendus jusqu'à nouvel ordre. Et, le dernier discours du Président Tebboune, qui a défendu ce choix de la fermeture des frontières, laisse clairement entendre que la question d'une reprise des vols internationaux n'est absolument pas à l'ordre du jour. Des dessertes extérieures étaient bien incluses dans les programmes des vols de la compagnie nationale, mais elles

concernent uniquement

Motifs «impériaux» le rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger. En réalité, donc, il n'y a pas de reprise des vols commerciaux internationaux par la compagnie nationale Air Algérie, car les déplacements des Algériens à l'étranger sont permis dans des cas où les raisons du voyage sont impératives (dossier médical, dossier d'études, ordre de mission, déplacement pour affaires...), documents nécessaires à l'appui, et tout déplacement se fera avec les compagnies étrangères qui assurent des liaisons aériennes avec Alger.

Des avis largement partagés parlent d'un véritable parcours du combattant pour quitter le pays ou y revenir. En premier lieu, on reste pendu à la réponse du ministère de l'Intérieur, ensuite il s'agit de remuer ciel et terre pour trouver une place dans un avion quand on obtient le fameux quitus de sortie du territoire national. Quant à ceux qui veulent rejoindre l'Algérie à partir de pays étrangers, il n'y a que la possibilité d'un rapatriement ou le recours à une compagnie étrangère, où il n'est pas aisément de trouver un siège libre dans les programmes des vols. Un calvaire insupportable. Mais, force est de reconnaître que ce calvaire est imposé par des motifs non moins impériaux, soit le risque d'une réurgence de la pandémie du Covid-19 avec l'apparition de nouveaux variants qui sèment inquiétude et désarroi sous d'autres cieux. Même si ses dégâts collatéraux sont très durs à supporter, le temps a donné raison à cette décision souveraine de la fermeture des frontières, qui a épargné au pays un probable désastre sanitaire.

Publicité

Le Quotidien
d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

Grâce présidentielle La libération des détenus du Hirak se poursuit

Les libérations des détenus du Hirak se poursuivaient, hier, après l'annonce, jeudi soir, par Abdelmadjid Tebboune, d'une grâce présidentielle, selon un décompte publié hier en début d'après-midi.



R. N.

Sur la liste publiée sur la page Facebook du Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD), les détenus libérés sont : Badi Allal et Abdelmalek Touhami (Tamanrasset), Lahcen Ben Cheikh et Nabil Bahloul (Bordj Bou Arreridj), Mohamed Naili (Tebessa), Allal Kadari et Kouider Becharef (Saïda), Mohamed Athmane (M'Sila), Ali Mokrane (Chlef), Mohamed Amine Belmokhtar et Mohamed Khaled (Alger), Sofiane Slimani (Oued Souf), Aissam Sayeh (Tlemcen), Fayçal Zeghd (Oran), Khaled Draren (Kolea), Rachid Nekkaz (Labiod Sidi Chikh), Dalila Touat (Mostaganem), (Alger), Mohamed Lamine Mosbah (Skikda), Afif Henine (Tebessa), Mourad Koraichi (M'Sila), et Béghdad Belhadj Elbachir (Mascara). Un peu plus tard, le CNLD annonce également la libération Yesser Kadiri, Saïd Zegar, Abdellatif Ben-salah (Adrar), ainsi que Laalami Chems Eddine dit Brahim et Hassane Zebiri (Bordj Bou Arreridj). D'autres libérations ont été rapportées par la suite à travers plusieurs wilayas du pays.

Ces libérations interviennent après l'annonce faite par le pré-

ident de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours de jeudi soir, d'une grâce présidentielle en faveur d'une trentaine de détenus dont le jugement a été déjà rendu par la justice, en sus d'une soixantaine autres dont le jugement n'a pas été encore prononcé. Vendredi, un communiqué du ministère de la Justice, apportant des précisions sur l'opération de libération de détenus du Hirak, dans le cadre de l'amnistie décidée par Tebboune. Le document affirme que la « grâce concerne 21 personnes condamnées, définitivement, à une peine d'emprisonnement exécutoire (...) libérées ce vendredi 19 février 2021 ». Et ajoute que les « autorités judiciaires compétentes » ont procédé « à la libération de personnes non condamnées définitivement », portant à « 33 le nombre de détenus libérés », et annonçant que l'opération « se poursuit pour le reste des détenus ».

Par ailleurs et selon une publication datant du 19 février dernier, établissant la liste de « détenus d'opinion par wilaya », le CNLD fait état de 51 personnes, en provenance de 22 wilayas, y compris ceux qui ont été libérés hier et avant-hier.

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Macron

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier un appel téléphonique du président de la République Française, Emmanuel Macron, lors duquel ils "ont passé en re-

vue les perspectives du développement des relations bilatérales", indique un communiqué de la présidence de la République.

Lors de cet entretien téléphonique, les deux présidents ont con-

venu de "poursuivre la coordination entre les deux parties en vue de booster la coopération bilatérale dans divers domaines et rapprocher les vues sur certains dossier", précise le communiqué.

Raïna
Raïkoum
El yazid Dib

Lettre aux députés sortants

d'honneur du wali. Vous allez revenir au néant, au jour où le monde politique vous a vu naître. Rachitiques, pitoyables, quelconques. Fini

le temps des soutiens de façade, des passions hypocrites, des selfies et de l'idolâtrie du cadre. Ce seront en fait les cadenas, la complicité, les bousculades de la coupole, les faux prêches, la bagarre des listes et le viol des urnes qui hanteront vos nuits et vos solitudes. Vous n'avez jamais pour bon nombre, depuis votre intronisation, pu battre le pavé de vos pâtés de maisons, ni arpenter les rues de vos villes, ni même vous attabler aux cafés habituels de vos quartiers. Vous fulminez dans l'habitable de vos carrosses à taux zéro placardant à tout prix non pas l'immatriculation de vos électeurs locaux mais ce « 16 » qui semble, croyez-vous, vous donner plus d'anonymat et davantage de rang protocolaire et circulaire. La classe, Messieurs, n'est pas dans le nombre de chevaux ou le chiffre minéralogique; elle est tout juste dans la cylindrée cérébrale.

Vous allez revenir autrement à votre vie initiale. Plus fortunés et moins rayonnants, plus silencieux et moins vaniteux et supplis. Beaucoup plus religieux et aumôniers et extrêmement croyants. La mosquée va vous devenir un confessionnal sans levée de mains ni ovations et où votre conscience aura énormément de choses à dire. Cependant, l'entrepôt, le grand poulailler, l'hôtellerie, les hectares agricoles, les minoteries, la carrière d'agré-gats, la spéculation immobilière, l'usine vont pomper pour les uns, leur temps, et, pour les autres, parachever leurs investissements. D'autres, parmi vous, plus osés, toujours audacieux, vont nourrir encore la sève de la députation qui se profile. Ils défendront leur mandat égorgé, par des copies d'envois aux différents ministères, des vidéos de questions orales craintives et se perdront dans la foule citoyenne qui ne les reconnaîtra plus car Ils reviennent de loin. D'en-haut.

Je termine ma lettre par vous dire qu'il n'y a pas lieu de vous fâcher ou de blâmer le détournement d'un regard croisé dans une rue ou le défaut de rendu de salem. Qui sème le vent ne récolte rien. L'indifférence. Enfin, je ne vise personne, je dénonce juste un comportement, une législature hilarante, un mode parlementaire.

Selon le ministre des Affaires religieuses «Ceux qui sont sortis le 22 février n'ont jamais dévié de l'Algérie»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahi, a affirmé samedi à Alger que les slogans scandés par les Algériens, lors du Hirak, étaient "une confirmation de leur attachement à leur histoire et à leur patrie".

"Les slogans, puisés de la Glorieuse guerre de libération et de la Déclaration de Novembre, scandés par le peuple algérien, le 22 février 2019, dans des manifestations pacifiques ont confirmé à tous que les Algériens demeurent attachés à leur histoire et leur patrie, et n'ont en aucunement dévié", a précisé le ministre dans une déclaration à Dar el Coran, à la veille

du deuxième anniversaire du Hirak populaire. "Ceux qui sont sortis le 22 février n'ont jamais dévié de l'Algérie, qu'ils ont voulu République démocratique fondée sur les principes et valeurs de l'Islam, comme l'ont rêvé nos ancêtres", a soutenu M. Belmahi mettant en avant des slogans "novembristes, inspirés de nos héros et symboles ainsi que de la Déclaration du 1er Novembre 1954".

Pour M. Belmahi, cette Journée "mérite la commémoration car beaucoup misaient sur la fin de l'Algérie, comme cela avait été le cas lors de la décennie noire qu'a traversé notre pays".

A cette occasion, le ministre a exhorté les jeunes à "préserver le Message des Chouhada, qui se sont sacrifiés pour leur offrir l'indépendance et la liberté", saluant également "le rôle des mosquées et des écoles coraniques dans la préservation de l'identité de l'Algérie tout au long des siècles". "Un rôle que les mosquées continuent à jouer, à travers l'accompagnement des hautes autorités du pays en toutes circonstances, notamment aujourd'hui par la sensibilisation à l'impératif de préserver la vie dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus", a-t-il conclu.

Banques publiques Un délai d'un mois pour traiter les demandes de crédit

Les banques publiques sont désormais sommées de réduire les délais de traitement des dossiers de crédit à 30 jours maximum et d'améliorer l'accueil et l'orientation de la clientèle.

Houari Barti

Une démarche qui vise, plus globalement, à inscrire les structures et les personnels chargés de la clientèle et de l'étude des crédits dans une logique de performance et de productivité, et inscrire, in fine, cette fonction sur les meilleures pratiques internationales en la matière.

Dans une note publiée sur le site web du ministère des Finances, signée par le ministre Aymen Benabderahmane, les présidents-directeurs généraux des banques publiques sont ainsi appelés à assurer le traitement des dossiers de crédit « en 30 jours maximum » à compter de l'introduction de la demande et à « assurer la qualité de la communication et de l'information du client pour une bonne compréhension des procédures ». Pour ce faire, le ministère appelle d'abord à l'instruction du dossier de crédit à travers une vérification formelle exhaustive au moment même de son dépôt, « ce qui évitera un allongement injustifié du délai de traitement, le plus souvent dû au manque de documents et de pièces constructives du dossier », est-il noté. Le premier argentier du pays souligne ainsi la nécessité du raccourcissement du délai de traitement des dossiers de crédit, « qui ne doit pas dépasser 30 jours, depuis l'introduction de la demande de crédit jusqu'à la notification de la décision finale de la banque ». Ce délai, précise le ministère, doit être porté à la connaissance de la clientèle qui pourra s'en prévaloir.

S'agissant de l'orientation et la communication de l'information, le ministère instruit les banques à l'effet de « prendre toute mesure jugée nécessaire pour assurer une amélioration significative de ce processus, notamment en ce qui concerne la qualité de la communication et de l'information qui doit être mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des banques publiques ». Cet-

te information, poursuit la même source, doit être disponible en permanence, complète et simplifiée, pour assurer une bonne compréhension des procédures et un conseil personnalisé. A ce titre, et afin d'assurer une plénitude dans la réalisation de cet objectif, le ministère appelle les banques publiques à mettre en place les procédures et les circuits d'information qui assureront un traitement « optimal » et dans les délais requis des dossiers de crédit. Aussi, le ministère estime impératif d'accorder aux aspects relatifs à l'accueil et à l'orientation de la clientèle, qualifiés de « hautement stratégiques » pour l'image de marque des banques, « toute l'importance dans le processus de la gestion quotidienne des services. Il est désormais exigé à chaque banque d'accorder le plus grand intérêt à l'accueil, en organisant, notamment, des espaces dédiés pour le confort des clients ».

Dans le même temps, souligne par ailleurs la même instruction, « il est nécessaire d'inscrire les structures et les personnels chargés de la clientèle et de l'étude des crédits dans une logique de performance et de productivité, afin que la fonction financement puisse connaître les améliorations qualitatives indispensables, permettant un alignement rapide de cette fonction sur les meilleures pratiques internationales en la matière ».

D'une manière générale, et en raison de la position dominante des banques publiques sur le marché et des responsabilités qui en découlent, estime le département des Finances, chaque banque publique doit organiser et codifier ses processus de décision en matière de traitement des dossiers de crédit et en assurer le respect. « Le respect de ces processus et de ce délai constitue un des critères les plus importants déterminant la perception de la clientèle sur la qualité des services et la performance des banques publiques », affirme, enfin, l'instruction.

Coronavirus

164 nouveaux cas et 4 décès

Cent soixante-quatre (164) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 143 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 111.764 dont 164 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2958 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 76.940, a précisé Dr Fourar lors du point de presse

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

92.000 unités aux réseaux d'électricité et de gaz en 2021

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) prévoit pour l'année 2021 le raccordement de 92.000 unités aux réseaux d'électricité et de gaz, a affirmé samedi le directeur général de l'Agence, Tarek Belaribi.

L'AADL "œuvre de manière anticipée", en coordination avec la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), au raccordement des logements aux réseaux d'énergie avant leur livraison, a-t-il ajouté. Lors d'une rencontre d'évaluation entre l'AADL et la SADEG consacrée à l'examen du bilan 2020 et des perspectives de 2021, M. Belaribi a fait savoir que les deux parties examineront un programme d'action et les modalités d'encadrement avec les Directions régionales au niveau national, ajoutant que les deux entreprises visent à mettre en œuvre des travaux répondant

aux attentes des souscripteurs, en prenant les précautions nécessaires avant les délais de distribution. Pour ce qui est de la remise des décisions d'affectation aux souscripteurs AADL, M. Belaribi a fait état d'une opération nationale en mars prochain, avec la programmation de la remise des décisions pour chaque projet, dont l'état d'avancement des travaux atteint 75%. Concernant le paiement des factures de loyer et autres, M. Belaribi a évoqué la mise en place avec le Crédit populaire algérien (CPA) du paiement électronique, précisant le souscripteur aura le choix entre la banque et la poste. Par ailleurs, M. Belaribi a fait savoir que l'Agence examinera la proposition du projet d'unification des factures avec Sonelgaz.

Pour sa part, le Président-Directeur général de la SADEG, Mourad Ladjal a fait état de plusieurs réunions périodiques entre

les deux parties durant l'année 2020, qui a connu la distribution de plus de 62.000 logements alimentés en énergie.

Il a affirmé, dans ce sens, que son entreprise s'employait à éviter au citoyen de se retrouver dans un logement sans sources d'énergie, d'autant que la distribution des logements non dotés d'énergie est interdite désormais. "Il n'y aura aucun obstacle... et tous les logements AADL seront dotés d'électricité et de gaz dans les délais impartis", a-t-il ajouté.

S'agissant des moyens de travail, il a assuré que les équipements sont disponibles, rappelant la mobilisation de la société dans la réalisation des programmes destinés aux zones d'ombre, aux exploitations et aux périmètres agricoles. Sur les modes de paiement, M. Ladjal a précisé qu'outre le e-paiement, mis en service depuis 2018, le paiement par poste reste toujours disponible.

Laghout

17 blessés dans une explosion de gaz



Dix-sept (17) personnes ont été blessées, dont deux dans un état grave, suite à une explosion de gaz survenue samedi dans l'appartement d'un immeuble de la cité El-Mehafir dans la ville de Laghouat, a-t-on appris auprès de la protection civile de la wilaya. L'accident causé par une fuite de gaz a provoqué également des dégâts aux habitations voisines et des véhicules en

stationnement près de l'immeuble, a précisé le chargé de communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Walid Nekmouche. Les blessés ont été pris en charge au niveau de l'établissement public hospitalier "240 lits" de Laghouat, ont indiqué les responsables de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le wali de Laghouat, Abdelk-

ader Bradai, s'est aussitôt rendu au lieu de l'accident où il a donné des instructions pour la prise en charge des familles affectées par le sinistre en les logeant provisoirement en attendant la réhabilitation totale de leur immeuble. Les deux blessés (une femme et un homme), dont l'état est jugé grave, seront évacués à Alger à bord d'un hélicoptère, a indiqué le wali.

El Tarf

Près de 350 grammes de mercure blanc saisis

Pas moins de 343,26 grammes de mercure blanc destinés à la contrebande ont été saisis dans la daïra de Boutheldja relevant de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris samedi du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'une tentative de contrebande par un individu issu d'une wilaya du centre du pays, les services de la sûreté de daïra de Boutheldja ont

ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification du présumé coupable, a ajouté le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Le mis en cause a été appréhendé à bord d'un taxi, à l'entrée ouest de la ville de Boutheldja, a précisé la même source, signalant qu'après une fouille minutieuse du véhicule, ce produit sensible transporté dans des flacons a été récupéré.

Le contrebandier, âgé d'une

trentaine d'années, a été arrêté alors qu'il s'apprétait à se rendre dans une localité frontalière pour écouter illégalement cette quantité de mercure blanc, a-t-on relevé. Poursuivi pour "contrebande de mercure et vente illégale", le mis en cause sera présenté "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal territorial compétent, a précisé le chargé de communication de la sûreté de wilaya d'El Tarf.

Des vents violents sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays

Des vents violents souffleront, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays aujourd'hui, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas

concernées par ce BMS sont : Tindouf, Béchar, Adrar, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbes, Mascara, Saïda, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'Sila, et ce, dimanche de 6h00 à 20h00, précise la même source. Les vents, qui

causeront des soulèvements de sable locaux réduisant fortement la visibilité, souffleront de Sud à Sud-Ouest avec une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h, ajoute le BMS.

Mali

Elections «dans les délais» et dialogue avec les djihadistes au programme



Le Premier ministre malien Moctar Ouane a assuré vendredi, en dévoilant son "plan d'action", que le gouvernement de transition qu'il dirige organiserait bien des élections l'an prochain et a réitéré sa volonté de dialoguer avec les groupes djihadistes malgré les réticences de Paris.

"Tous les moyens seront mis en œuvre pour organiser, dans les délais convenus, des élections libres et transparentes", a affirmé le Premier ministre en présentant son programme devant le Conseil national de la Transition (CNT) qui fait office de Parlement.

Sous la pression internationale, les militaires qui ont réversé le 18 août 2020 le président Ibrahim Boubacar Keita ont mis en place des organes de transition (présidence, Premier ministre et gouvernement, organe législatif) et se sont engagés à rendre sous 18 mois, soit début 2022, le pouvoir à des dirigeants civils élus.

Mais l'emprise que les militaires exercent sur cette transition, ainsi que l'ampleur de la tâche, ont suscité des interrogations sur le respect de cette échéance. La première priorité du gouvernement reste toutefois le "renforcement de la sécurité".

Dans un discours de plus d'une

heure, Moctar Ouane a aussi promis la "dissolution effective" des milices d'autodéfense, qui alimentent de graves violences intercommunautaires, le recrutement de 25.000 militaires ou encore le déploiement de l'armée et des services de l'Etat partout dans le pays.

Comme il l'avait fait en octobre devant le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, il a aussi affirmé qu'un "consensus" s'était forgé au Mali sur la "nécessité d'engager le dialogue avec les groupes radicaux maliens", en référence aux groupes djihadistes toujours actifs dans le Nord et le centre du pays, au Burkina Faso et au Niger.

Le gouvernement organisera des "missions de bons offices", a-t-il dit, en soulignant qu'il faudra en mesurer le succès "pas uniquement à l'aune d'un accord signé avec les chefs de ces groupes", mais aussi à sa capacité à "ramener dans le giron de la République ceux qui l'ont quitté, souvent pour des raisons éloignées d'un quelconque fanatisme".

Le président français Emmanuel Macron a de son côté appelé mardi à "décapiter" les groupes affiliés à Al-Qaïda au Sahel, "dont la plus haute hiérarchie continue à nourrir un agenda djihadiste".

Nucléaire

Le chef de l'AIEA attendu à Téhéran avant une échéance cruciale



Le directeur général de l'AIEA était attendu samedi à Téhéran pour des discussions à la veille d'une échéance cruciale pour la levée des sanctions américaines, alors que le président Joe Biden a appelé à une coopération diplomatique sur le programme nucléaire de l'Iran. La visite de Rafael Grossi intervient avant la date limite fixée au 21 février par le Parlement iranien pour restreindre certaines inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), suscitant l'inquiétude quant à une éventuelle expulsion d'inspecteurs de l'ONU. La République islamique a néanmoins souligné qu'elle ne cesserait pas de collaborer avec l'AIEA, le "chien de garde nucléaire" des Nations unies, et qu'elle n'expulserait pas d'inspecteurs de l'ONU. Aucun détail sur la visite de M. Grossi prévu jusqu'à dimanche n'a été divulgué jusqu'ici.

Il doit "rencontrer de hauts responsables iraniens pour trouver une solution mutuellement acceptable compatible avec la loi iranienne", afin que l'AIEA puisse "poursuivre les activités de vérification essentielles en Iran", a tweeté vendredi M. Grossi.

Téhéran avait fait part de son intention de cesser "de mettre en

œuvre des mesures unilatérales de transparence", notamment l'accès des inspecteurs de l'AIEA à des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspects, si les Etats-Unis ne lèvent pas leurs sanctions imposées depuis 2018. Les nouvelles mesures entreront en vigueur à partir de mardi, selon l'ambassadeur d'Iran auprès de l'AIEA.

Le porte-parole de l'Organisation de l'énergie atomique iranienne, Behrouz Kamalvandi, a indiqué mercredi que les deux parties discuteraient de la manière de mettre fin aux "actions unilatérales au-delà (des mesures) de sauvegarde", et de "poursuivre la coopération".

«ALLERS-RETOURS DIPLOMATIQUES»

Cette visite intervient aussi après l'appel lancé vendredi par le président américain, Joe Biden, aux puissances européennes à travailler de concert avec les Etats-Unis pour répondre aux "activités déstabilisatrices" de l'Iran, un jour après s'être engagé à reprendre les pourparlers sur son programme nucléaire.

M. Biden a déclaré à la conférence de Munich sur la sécurité que les Etats-Unis travailleront en étroite coopération avec leurs alliés

pour traiter avec l'Iran, une approche contrastant avec celle, unilatérale et agressive, de son prédécesseur Donald Trump.

"La menace de prolifération nucléaire requiert encore une diplomatie prudente et de la coopération entre nous", a déclaré M. Biden à ses alliés européens, également parties de l'accord sur le nucléaire iranien.

"C'est pour cela que nous avons déclaré être prêts à reprendre les négociations du groupe 5+1 sur le programme nucléaire iranien", a-t-il ajouté en référence aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine) plus l'Allemagne.

Téhéran a déclaré à plusieurs reprises être prêt à revenir à ses engagements nucléaires à condition que Washington fasse le premier pas en levant les sanctions qui asphyxient son économie.

L'Iran "annulera immédiatement" ses mesures de rétorsion si les Etats-Unis lèvent sans condition toutes les sanctions imposées et rétablies par Trump", a tweeté vendredi le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, après une offre de pourparlers de l'administration Biden.

Birmanie

La police tire sur des manifestants, deux morts et des blessés



Deux manifestants ont été tués et une trentaine blessés samedi à Mandalay, dans le centre de la Birmanie, par des tirs des forces de l'ordre lors d'un rassemblement anti-junte, les violences les plus sévères depuis le coup d'Etat du 1er février.

Plusieurs centaines de policiers ont été déployés dans l'après-midi sur un chantier naval de la deuxième ville du pays, faisant craindre des arrestations d'employés mobilisés contre le coup d'Etat. Des manifestants ont tapé sur des casseroles pour tenter d'empêcher les interpellations, certains jetant des projectiles sur la police qui a ensuite tiré.

Deux personnes sont mortes, dont un mineur qui a reçu une balle dans la tête, ont indiqué à l'AFP les secouristes, faisant état d'une trentaine de blessés. "La moitié des victimes ont été visées par des tirs à balles réelles".

Cette escalade de la violence intervient au lendemain de la mort d'une jeune épicière de 20 ans, Mya Thwate Thwate Khaing, blessée par balles le 9 février. La junte au pouvoir depuis le coup d'Etat ne cesse d'accentuer la pression sur le mouvement pro-démocratie.

Malgré cela, plusieurs milliers de con-

testataires, dont des représentants des nombreuses minorités ethniques en costume traditionnel, sont de nouveau descendus samedi dans les rues de Rangoon, la capitale économique.

Ils réclament le retour du gouvernement civil, la libération des détenus et l'abolition de la Constitution très favorable aux militaires. Près de la célèbre pagode Shwedagon, dans le centre-ville, une couronne mortuaire a été déposée en hommage à Mya Thwate Thwate Khaing.

"La balle qui l'a transpercée a touché toutes nos têtes", a déclaré un contestataire. "Tu es notre martyre", a écrit un autre, en déposant une rose blanche au pied de son portrait.

Un service funéraire doit avoir lieu dimanche. Près de trois semaines après le putsch qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi et mis fin à une fragile transition démocratique de 10 ans, le concert de protestations internationales et l'annonce de nouvelles sanctions n'infléchissent pas les généraux.

Les connexions internet ont été quasi-surement coupées pour la sixième nuit consécutive, avant d'être restaurées dans la matinée.

La Journée mondiale des langues maternelles en Algérie : et la darija ?

Depuis l'an 2000, chaque 21 février est consacré «Journée mondiale des langues maternelles», sur recommandation de l'UNESCO. Ce qui nous invite, au moins une fois par an, à réfléchir sur le sort de milliers de langues - dans le monde - que bien des circonstances menacent jusqu'à la mort.



Par Abdou Elimam*

Bien des communautés linguistiques continuent de souffrir de la minoration de leurs langues maternelles ; voire de leur interdiction pure et simple, hélas ! Voilà pourquoi cette journée symbolique est si importante pour l'éveil des consciences et, surtout, de la possibilité pour ces langues effacées de se manifester, d'une manière ou d'une autre. Moi qui ai toujours défendu les langues maternelles, qu'elles nous proviennent des variétés libyques ou puniques, je voudrais dire mon inquiétude devant le déni de la darija pendant qu'on s'adonne à la promotion d'une simple projection linguistique. Projection linguistique, non maternelle, donc, que l'on destine à s'imposer à toute une nation intrinsèquement plurielle. Tout système linguistique historiquement forgé et pérennisé par la naissance des locuteurs qui le reproduisent s'appelle langue. Voilà pourquoi nos langues maternelles, sans exception, doivent faire l'objet d'une grande attention. Quant aux hypostases idéologiquement motivées, elles ne doivent pas faire obstacle à la nature, quand bien même elles se prétendent «langues».

Il est vrai que les langues vivent et meurent et que celles qui disparaissent sont celles dont tous les locuteurs meurent. Ainsi en est-il des langues autochtones d'Amérique du Nord qui ne sont plus parlées par personne. Pourtant cette perte des langues humaines est un drame pour l'humanité entière car, comme le dit C. Hagège : «Les langues sont un peu comme les espèces animales : elles vivent, meurent, cèdent aux assauts des prédateurs. Ce ne sont pas seulement des mots qui s'envoient avec chacune d'elles. C'est une histoire, une mémoire, une manière de penser. Un peu de notre humanité» (Halte à la mort des langues, Ed. Odile Jacob, 2002). En somme, les langues maternelles effacées de la circulation sont des encyclopédies qu'on laisse se consumer sans assistance salvatrice. C'est donc doublement une lâcheté et un crime de langue (glottocide) que l'appel de l'UNESCO essaie de pointer chaque 21 février. Dans cette perspective, je propose d'enrichir ces deux qualifications d'une troisième : l'inhibition d'un don de la nature. Je vais m'en expliquer.

Les avancées scientifiques de la linguistique, d'une part ; et celles éclairant le fonctionnement du cerveau de l'Homme, de l'autre, sont parvenues en ce début de 3^e millénaire à révéler la nature biologique et génétique du langage humain. Le langage est décrit comme un organe assez particulier mais bien localisé dans le cerveau. Le réseau complexe que cet organe mobilise indique bien qu'il s'agit d'un centre nerveux sensible. D'ailleurs, un AVC peut très bien conduire à la perte de nos ca-

pacités de langage précisément parce qu'un accès à ce réseau complexe est obstrué pendant que la mémoire continue d'être accessible, fort heureusement. Le langage ne peut donc obéir aux injonctions politiques car sa programmation est d'abord et avant tout biologique. Notons que c'est bien lors de la première enfance que cet organe se matérialise dans l'accès à la parole car l'enfant se socialise et construit son univers mental avec les siens. Cette langue de la tendre enfance c'est bien ce que les uns et les autres nomment la langue maternelle.

Une langue acquise naturellement, sans apprendrage organisé ; le psycholinguiste nord-américain, S. Pinker, parle même d'un «instinct de langage», dans ces cas-là. Cet instinct est porté par une circuitterie, propre au cerveau, héritée par la naissance. Or, lorsque cette langue native est directement ou indirectement empêchée de matérialiser la communication, c'est un organe humain qui est censuré, inhibé, obstrué. Lorsqu'un lit de rivière est contrarié, le courant finit toujours par revenir à la charge et inonder la place. La nature ne supporte pas d'être contrariée et/ou détournée : elle réagit pour rétablir sa propre équilibration. Dans sa forme initiale de langue maternelle, le langage humain réagit mal aux censures imposées par l'environnement idéologique ou politique. Les interruptions de violences de toutes sortes en sont un des témoignages. Par ailleurs, le sujet parlant que la nature a préparé pour jouer un rôle dans la société qui l'accueille se voit exclu de l'échange par la parole. Exclu du champ politique et exclu du champ social et culturel, le sujet citoyen se voit refuser une citoyenneté active - d'où le rejet des «politiques» de manière générale. Comment alors penser quelque processus démocratique digne de ce nom dans un tel contexte ?

Par ailleurs, on sait que la culture est un espace mental résultant de l'activité productive de la communauté linguistique et que par conséquent, c'est par la langue maternelle qu'elle prend consistance. Les mots, les expressions et l'accent sont alors des marqueurs d'identité, des signaux d'appartenance communautaire. C'est de la sorte qu'une culture propre à la communauté se constitue et se pérennise. Dès lors que se passe-t-il lorsque – pour reprendre une image du savant arabe du VIII^e siècle, Ibnu Jinni - une autre langue vient se superposer à la langue maternelle et l'exclure du champ de la parole ? C'est toute une culture «nationale» qui prend l'eau. A partir de ce moment, l'expression «culture nationale» perd son sens et ne mobilise plus l'identité et l'appartenance communautaire. On crée ainsi une béance dans l'imaginaire social, un manque à gagner d'un potentiel de violence

aussi puissant que le lit de rivière détourné ou bloqué. On le voit, l'inhibition d'un don de la nature est une violence faite aux locuteurs des langues maternelles vouées aux gémomies. La minoration des langues que la nature génère est un crime contre l'intégrité physiologique et culturelle. Il nous faudra bien en prendre conscience pour mieux saisir les enjeux auxquels les langues maternelles de la nation algérienne, en l'occurrence, sont confrontées. La langue maternelle de plus de 75% de la population, la darija, est minorée jusqu'à l'exclusion des espaces publics officiels. Pourtant elle est langue d'une littérature écrite de plus de dix siècles (ez-zajel, el-melhūn, echcha3bi, el-3rūbi, etc.).

Non seulement elle est cette «bibliothèque-mémoire» de tout un peuple, mais, de plus, elle est le prolongement de la langue punique, présente sur tout le Maghreb bien avant l'arrivée des Arabes. Cette langue n'est donc pas de l'arabe «dégradé» comme on se plaît (tous bords confondus) à le scander, mais bien une langue singulière (le maghribi). Sa proximité avec l'arabe est la même qu'avec le syriaque ou l'araméen ou l'hébreu et bien d'autres langues sémitiques (originaires du «Chème»). Par conséquent, on le voit bien, notre problème n'est pas avec la langue arabe, non. Il est avec le refus de la nature, avec le déni du réel. Sachons que le maghribi a accompagné la langue arabe dans sa pénétration en Afrique du Nord et les deux langues ont toujours fait bon ménage jusqu'à ce que les colonisations modernes en bouleversent l'équilibre. Depuis, cette langue traitée de «dialecte» souffre de minoration, y compris depuis l'indépendance nationale – constat valable pour les trois pays du nord du Maghreb. Ne serait-il pas temps que cette langue maternelle retrouve la liberté que la nature, pour sa part, lui assure de manière obstinée depuis 3.000 ans ?

À côté du maghribi, il y a toutes ces variétés de langues maternelles dites berbères. De nos jours, ces dernières sont appelées sous le nom générique de tamazight. Cependant, la langue tamazight unique et partagée par tous les berbérophones n'est que projection politique, pas une réalité sociale effective. C'est bien ce que dit la Constitution (c'est moi qui souligne) :

Art. 4. - Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue tamazight, placée auprès du président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts est chargée de réunir les conditions de la promotion de tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

La sagesse du législateur est, malheureusement, bafouée par des attitudes d'emprise tactique de militants désabusés, mais également d'institutions nationales censées, pourtant, participer à la promotion des variétés «en usage sur tout le territoire», sans exception. Ainsi en est-il du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) qui présente tamazight comme une «langue maternelle», surfant sur l'ambiguïté du terme (nom générique unique renvoyant à une pluralité de langues). Tous les spécialistes et les personnes un tant soit peu informées savent que tamazight en tant que «langue maternelle» n'est que souhait, désir, symbole. S'il n'est pas un seul enfant à être venu au monde avec tamazight comme langue de naissance, par contre, c'est par centaines de milliers que, chaque jour, ils accèdent à la socialité plutôt avec le chaoui ou le tamacheq ou le kabyle ou bien d'autres langues encore.

Nous ne sommes encore pas en possession de la «nouvelle langue unificatrice» que déjà on jette la suspicion sur celles qui sont effectivement ancestrales ! Pire, le HCA vient de déclarer clairement que son objectif est de parvenir à «la généralisation progressive de cette langue ancestrale». On veut généraliser une «non-encore langue» ? Et admettons – à titre hypothétique - que cela fut possible, quelle éthique politique peut bien engager les défenseurs d'une langue longtemps minorée à la faire reconnaître... pour l'imposer - moyennant de la coercition - aux autres locuteurs d'autres langues maternelles ?

Que cette journée mondiale de célébration des langues maternelles soit pour nous l'occasion d'affirmer une algériannerie vigilante et refuser que de tels propos et déclarations puissent être banalisés (ou presque). En les pointant du doigt, on crée les conditions sereines d'une clarification salutaire. En effet, ne rien dire aujourd'hui, c'est aller, demain, vers des situations de tensions et de «guerres des langues». Si l'engagement universel de la démocratie et de la démocratie linguistique ainsi que de l'intérêt national peuvent être remis en haut de la hiérarchie des principes, il faudrait commencer par permettre à toutes les véritables langues naturelles et maternelles de la nation d'être reconnues, protégées et promues par la loi. Ensuite, seulement, passerons-nous de manière sérieuse et responsable au stade de la planification linguistique nationale. Commençons donc par officialiser la darija qui est, sans conteste, la langue maternelle majoritaire la plus écartée et maltraitée de la république. Alors, et à ce moment-là seulement, la participation citoyenne et de l'engagement dans l'éducation nationale et démocratique prendront tout leur sens.

*Linguiste - Auteur de «Après tamazight, la darija» Ed. Franz Fanon.

Le «Musée de l'Afrique» : un concept

Par Mourad Betrouni*

Il y a deux aspects dans ce sujet, d'abord l'idée, c'est-à-dire le concept et ensuite le projet de programme d'infrastructure et d'équipement. Mais comme les idées ne se meuvent pas par leur propre vertu et qu'elles tirent leur sens des contextes dans lesquels elles ont pris naissance, nous avons jugé utile de revenir sur le processus historique d'élaboration de l'idée et du concept «Grand Musée de l'Afrique».

Avant la réunion des ministres de la Culture des pays de l'UA, qui s'est tenue à Nairobi (Kenya), en 2005, l'idée de «Grand Musée de l'Afrique» n'existe pas encore, il était question du «Musée africain». C'est à la réunion de Nairobi, en 2005, que le concept «Grand Musée de l'Afrique» est introduit par l'Algérie en remplacement de celui du «Musée africain». La proposition sera approuvée par l'UA et confirmée par la réunion de chefs d'Etat africains réunis à Khartoum, au Soudan, en 2006. L'Algérie ayant reçu mandat de conduire le projet, avec la participation d'experts désignés par l'UA.

LA NOTE CONCEPTUELLE

L'idée du «Grand Musée de l'Afrique» a été présentée sous la forme d'une note conceptuelle, en guise d'exposé des motifs. Cette idée a germé dans un contexte de grands débats sur la question des restitutions des biens culturels spoliés et en réaction à la création du nouveau Musée des civilisations et des arts premiers, le Musée du quai Branly. Il s'agissait de produire un déplacement épistémologique du concept «Musée africain» vers celui du «Musée de l'Afrique». Ci-dessous l'intégralité de la note conceptuelle :

L'expression «Musée africain», créée par les «missionnaires» de la colonisation occidentale du continent africain, pour justifier et légitimer un acte de dépossession et de spoliation au nom de la civilisation, a été consacrée sur le terrain par la création d'une multitude de musées dits africains, un peu partout en Europe et quelquefois en Afrique, et élevée au stade de concept renvoyant à la dimension première, primitive, esthétique, écologique, d'une culture qu'il fallait plaquer à la nature pour en extraire les valeurs de la pureté, de l'innocence et de la naïveté.

Ces musées africains (ex. musées africains de Lyon, d'Aix, Musée Pompidou de Paris, musée des arts d'Afrique et d'Océanie de Paris et de Marseille, musée de Quai de Branly...) dont les objets et collections ont été volés et confisqués et donc décontextualisés et «déritalisés», c'est-à-dire ayant perdu toute fonction historique, religieuse et culturelle, ont été à la base de toute une pratique muséographique et une méthodologie de collecte (et d'enrichissement par les collectionneurs de masques et de statuettes) et de mise en scène artistique et esthétique, qui ont fait école et qui continuent à alimenter une littérature et une poésie qui prônent les vertus d'un certain exotisme et d'une nostalgie de valeurs primitives, ancrées à la nature «ex. les arts premiers».

L'Afrique doit concevoir le «Musée africain» : - d'abord à travers son rejet de l'expression «musée africain» afin de marquer la rupture conceptuelle et épistémologique avec ce regard colonial d'autre-mer qui se débat, aujourd'hui, au nom de «l'œuvre coloniale», pour prérenner par l'exposition des souvenirs coloniaux faits de trophées, de butins et d'autres objets exotiques en occultant cette dimension destructrice d'une colonisation qui a annihilé des populations et des cultures entières et dont les signes sont entreposés dans des réserves ou emmurés dans des musées;

- et ensuite par sa détermination et sa résolution à se réapproprier son histoire et sa mémoire (profanées, violées et spoliées) à travers l'acte de création du «Musée de l'Afrique».

Cet acte, à la fois politique et symbolique, participe d'une démarche de consécration des valeurs africaines intrinsèques et d'une approche de réhabilitation et de récupération des biens culturels volés.

La suppression de l'adjectif «africain», remplacé par le nom «Afrique», est en soi un acte de réappropriation, qui énonce un nouvel ordre muséographique et muséologique. Le

La 34ème session du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue les 6 et 7 février 2021, a évoqué le sujet du «Grand Musée de l'Afrique». Une opportunité heureuse pour apporter quelques éclairages utiles sur le sujet, notamment le changement de paradigme du «Musée africain» au «Musée de l'Afrique», l'acceptation et la validation du projet par l'UA.



«Musée de l'Afrique» ne s'établissant plus sur la seule esthétique des masques ou des statuettes africaines, exprime, d'abord, le présent et le futur africain, celui de la libération (colonialisme, racisme), de la décolonisation, de «l'Afrique aux africains». Il se veut pluridisciplinaire et porter sur les réalisations africaines (inventions, innovations, créations) qui participent à l'effort de la civilisation mondiale dans sa dimension la plus humaine. L'Afrique étant source de l'humanité, elle en détient les codes et les ressorts. C'est fort de ce corpus d'idées que l'Algérie a été suivie et confortée dans son idée du «Grand Musée de l'Afrique» par l'Union africaine.

L'EXPERTISE DE L'UNION AFRICAINNE

En mars 2010, l'Union africaine avait désigné trois experts internationaux pour examiner et approfondir les termes de référence de la création du futur «Musée de l'Afrique» et de conseiller la partie algérienne sur les besoins et les étapes de sa mise en œuvre : Pr Charles Banam Bikoi, anthropologue Yaoundé-Cameroun, consultant de l'Union africaine; Pr Arch. Andrea Bruno, architecte; Torino, via Asti, consultant de ICCROM; M. Alain Godonou, conservateur du patrimoine, Unesco, Directeur de la Division des objets culturels et du patrimoine immatériel, UNESCO.

A l'issue de l'expertise, cinq (05) recommandations furent émises : 1 : équipe et suivi du projet. 2 : choix du site. 3 : mise en place d'un dispositif de programmation. 4 : visibilité et promotion du projet. 5 : planning, phasage général et calendriers des étapes de réalisation du projet. Nous ne reproduisons, ici, que quelques extraits de la 3^e recommandation, qui couvrent les aspects conceptuels :

Muséologie/muséographie. La conception d'un Projet scientifique et culturel (PSC) est une étape clé pour préfigurer le futur musée dans ses activités. Le PSC doit être de la responsabilité de l'équipe de projet qui doit elle-même annoncer l'équipe du futur musée.

Concept. Le PSC devrait se baser sur le concept de musée contenu dans les documents fondateurs du projet qui ont reçu l'adhésion

de l'UA; c'est-à-dire que le futur musée ne doit pas être un «musée africain» résultat d'un regard ethnographique porteur de préjugés, extérieur aux cultures et à l'histoire des peuples du continent.

Les échanges entre les experts et leurs homologues algériens ont fait ressortir des idées qui devraient orienter le concept et donc le contenu du musée :

- Afrique, berceau de l'humanité, terre de grandes civilisations anciennes, terre de résistances, place et importance du Sahara, comme lien et non frontière, de même que la force des cultures du vivre ensemble, du patrimoine immatériel, l'Afrique sont autant d'aspects qui devraient inspirer le musée.

- Il a été souligné que les travaux de l'Histoire générale de l'Afrique, conduits par l'Unesco devraient être utilisés pour apporter du contenu.

Les experts recommandent aussi, en accord avec leurs homologues algériens, que le futur musée ne soit pas perçu comme replié sur le passé, mais ouvert à la création et aux expressions contemporaines africaines. Le potentiel des nouvelles technologies devrait être exploité et mis au service des publics visiteurs.

Le PSC devrait se donner en particulier pour objectifs de déterminer la politique des collections et la politique des publics. Des études sur les capacités nationales de conservation des collections et des études sur l'audience des musées algériens sont nécessaires de même que des études prospectives sur les besoins.

Le point de vue des collections, il paraît nécessaire d'identifier celles existant dans les musées algériens qui pourraient être «regroupées» dans le futur musée. La programmation culturelle dudit musée devrait comporter des expositions thématiques qui mettraient en valeur les collections des autres pays du continent et qui seraient naturellement une bonne opportunité de relations professionnelles entre les musées et autres institutions culturelles et scientifiques du continent et/ou travaillant sur les questions similaires.

La politique des collections devrait comporter aussi la conception et la mise en place de pratiques de conservation avec des normes

techniques et de rigueur requises pour répondre à la critique de l'absence de capacités sérieuses et crédibles de conservation sur le continent. Il semble alors important d'envisager le futur musée aussi comme un lieu de ressources et de formation/stage pour les professionnels africains de la conservation.

Du point de vue de la politique des publics, et partant du fait que la population d'Alger est estimée entre 3.000.000 et 3.500.000 habitants, le futur musée pourrait envisager une fréquentation d'au moins 1.500.000 visiteurs par an pour répondre à la mission d'être un équipement que s'approprient les populations et les visiteurs. A titre de comparaison, les grands musées des grandes villes du monde accueillent l'équivalent de leur population en terme de taux de fréquentation.

Dans la politique des publics, il faudra être attentif aux besoins didactiques de la jeunesse algérienne et africaine, mais également à ceux des diasporas africaines, de même qu'à la soif de connaissance et de compréhension des touristes ou visiteurs cosmopolites de toutes origines. La mise en place du dispositif de programmation devrait reposer sur des compétences de programmistes, multidisciplinaire, qui auront pour mission de mettre ensemble les données de programmation architecturale et urbanistique, muséographique et muséologique. Ce travail nécessitera des études préalables et complémentaires dont l'objectif est de s'assurer que le nouvel équipement s'insère dans une logique et une dynamique qui servent l'évolution de la ville d'Alger, dans ses ambitions et ses projets aux services de ses populations et de ses visiteurs, qu'il réponde à des normes de qualité technique et professionnelle élevées».

Ce sont là les quelques informations sur le volet conceptuel du «Grand Musée de l'Afrique» que nous voulions partager, pour rendre visible un acte significatif, de grande portée politique aux échelles nationale et internationale.

*Dr - Ex-Directeur de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel

Covid-19 et métadiscours sur le XX-XXIe siècle

Pourquoi le pétrole à 100 dollars est un passage obligé pour la reprise économique mondiale ?

Par Medjdoub Hamed*

Suite et fin

Pour beaucoup d'autres, seuls des taux d'intérêt mondiaux exceptionnellement bas pourraient retarder l'heure des comptes. Les taux de défaillance augmentent, comme la nécessité d'une restructuration des dettes. Mais de nouveaux défis pourraient compliquer les renégociations si les États et les prêteurs multilatéraux ne proposent pas des outils plus performants pour traiter la vague de restructurations. [...]

A ce jour, le choc pandémique s'est limité aux pays les plus pauvres et ne s'est pas transformé en une véritable crise des pays émergents à revenu intermédiaire. Grâce, notamment, aux conditions de liquidité mondiales favorables liées à l'aide massive fournie par les banques centrales aux pays avancés, les sorties de capitaux privés ont été modérées et de nombreux pays à revenu intermédiaire ont pu continuer à emprunter sur les marchés de capitaux. D'après le FMI, les États de pays émergents ont émis 124 milliards de dollars de dette en devises fortes pendant le premier semestre de 2020, dont les deux tiers au deuxième trimestre.

Mais l'accès durable des pays émergents aux marchés de capitaux demeure un sujet de préoccupation. La période la plus risquée est peut-être devant nous. La première vague pandémique n'est pas terminée. L'expérience de la pandémie grippale de 1918 donne à penser qu'une seconde vague, encore plus virulente, est possible, surtout s'il faut attendre mi-2021 (voire plus tard) pour qu'un vaccin efficace soit disponible partout. Même dans le scénario le plus optimiste, les voyages internationaux seront compliqués et la conjoncture restera très incertaine, tant au niveau de la consommation que des entreprises. La pauvreté a fortement augmenté dans le monde, et de nombreuses personnes ne retourneront pas travailler après la crise. Dans les pays avancés également, la crise n'a pas encore déployé toutes ses ramifications politiques. L'hostilité à la mondialisation, qui montait déjà avant la COVID-19, pourrait s'intensifier. »

L'article fait apparaître une situation d'endettement très préoccupante des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, dont les pays émergents, principalement, le groupe des BRICS. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les pays émergents et en développement ont amassé des réserves de change considérables entre 2002 et 2014 et, à partir de 2014, la situation financière s'est retournée pour ces pays. Une question cruciale se pose. Que s'est-il passé pour que ces pays qui se sont fortement développés pendant une décennie et demie, et ont enregistré pratiquement sans interruption des excédents commerciaux, à l'exception de l'année 2008 qui a vu l'Occident frappé durement par la crise financière, et de l'année 2009, une récession généralisée a touché pratiquement tous les pays occidentaux, soient à leur tour confrontés à une crise d'endettement ? Avec toutes les conséquences sur leurs économies et l'économie mondiale.

Pour comprendre la situation économique mondiale aujourd'hui, il faut se référer à ce qui s'est passé sur le plan économique et financier mondial au cours des deux premières décennies du XXI^e siècle. Appelons la première période 1999-2008, la pre-



mière phase et 2008-2014, la deuxième phase, et regardons l'évolution des réserves de change des pays émergents et des pays en développement, en particulier les pays exportateurs de pétrole, qui ont explosé, et comparons les avec l'évolution des dettes publiques occidentales qui ont fortement augmenté. (Données Banque mondiale).

Première phase 1999-2008. Les réserves de change de la Chine passent de 161,414 M\$ (milliards de dollars), en 1999, à 1966 M\$ (milliards de dollars). La Russie de 12,325 M\$, en 1999, à 426,279 M\$, en 2008. L'Arabie Saoudite de 18,321 M\$, en 1999, à 451,279 M\$, en 2008. L'Inde de 36,005 M\$, en 1999, à 257,423 M\$, en 2008. Le Brésil de 36,342 M\$, en 1999, à 193,783 M\$, en 2008. L'Afrique du Sud de 7,497 M\$, en 1999, à 34,07 M\$, en 2008. L'Algérie de 6,146 M\$, en 1999, à 148,099 M\$, en 2008.

La dette publique des États-Unis passe de 37,612 % du PIB, en 1999, à 64,032 % du PIB, en 2008. Royaume-Uni de 43, 62 % du PIB, en 1999, à 55,651 % du PIB, en 2008. France de 58,869 % du PIB, en 1999, à 64,901 % du PIB, en 2008. Allemagne de 39,15 % du PIB, en 1999, à 41,987 % du PIB, en 2008. Japon de 93,328 % du PIB, en 1999, à 139,798 % du PIB, en 2008.

Deuxième phase 2008-2014. Les réserves de change de la Chine passent de 1966 M\$, en 2008, à 3900 M\$, en 2014. La Russie de 426,279 M\$, en 2008, à 386,216 milliards de dollars, en 2014. L'Inde de 257,423 M\$, en 2008, à 325,081 M\$, en 2014. Le Brésil de 193,783 M\$, en 2008, à 363,57 M\$, en 2014. L'Afrique du Sud de 34,07 M\$, en 2008, à 49,122 M\$, en 2014. L'Arabie Saoudite de 451,279 M\$, en 2008, à 744,441 M\$, en 2014. L'Algérie de 148,099 M\$, en 2008, à 186,351 M\$, en 2014.

La dette publique des États-Unis passe de 64,032 % du PIB, en 2008, à 97,108 % du PIB, en 2014. Royaume-Uni de 55,651 % du PIB, en 2008, à 108,605 % du PIB. France de 64,901 % du PIB, en 2008, à 97,666 % du PIB, en 2014. Allemagne de 41,987 % du PIB, en 2008, à 53,533 % du PIB. Japon de 139,798 % du PIB, en 2008, à 193,433 % du PIB.

Que donnent, entre 2008 et 2014, les évolutions des dettes publiques oc-

cidentales et l'accumulation des réserves de change par les pays émergents et exportateurs de pétrole ? En 6 ans, les dettes publiques occidentales ont augmenté respectivement de 51,65 % pour les États-Unis (par rapport à leur niveau de 2008), 95,15 % pour le Royaume-Uni, 50,48 % pour la France, 27,49 % pour l'Allemagne et 38,36 % pour le Japon.

À lors que les réserves de change, pour la même période, ont augmenté en 2014, par rapport à leur niveau de 2008, respectivement de 98,3 % pour la Chine, 26,2 % pour l'Inde, 87,6 % pour le Brésil, 44,1 % pour l'Afrique du Sud, 64,9 % pour l'Arabie Saoudite, 25,8 % pour l'Algérie (36 % en 2013).

La Russie est un cas à part. Ses réserves de change ont augmenté de 12,3 % en 2012, par rapport à leur niveau de 2008, passant à 537,816 M\$. Leur diminution est liée essentiellement à la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, les sanctions occidentales et les attaques spéculatives sur le rouble ont fait fondre fortement ses réserves de change. En 2014, elles ont diminué de 19,3 %, par rapport à leur niveau de 2008.

On constate qu'il y a bien une corrélation entre la croissance des réserves de change d'un côté, pays émergents et exportateurs de pétrole et augmentation des dettes publiques occidentales. Pour l'Occident se pose la question du rééquilibrage de ce dysfonctionnement financier entre les deux bords qui pourrait être fatal pour les monnaies occidentales si ces pays continuaient à enregistrer des excédents commerciaux et, par voie de conséquence, à amasser des réserves de change. Et pour l'autre bord, c'est-à-dire occidental, à enregistrer des déficits commerciaux et à voir leurs dettes publiques s'envoler.

Et c'est là où entre pour la première fois de l'histoire économique du monde une stratégie dite « non conventionnelle » et laissée à la seule disposition des quatre Banques centrales occidentales, qui sont les seules émettrices des monnaies internationales, et régies par le régime du change flottant (loi de l'offre et de la demande).

La Chine n'a internationalisé son renminbi ou yuan qu'en 2016 depuis qu'il est devenu la cinquième monnaie de l'étalement monétaire du FMI, le DTS.

On a beaucoup écrit sur les politi-

cismes une politique monétaire non conventionnelle répondait au problème de l'envolée à la fois des taux d'intérêt longs et de la dette publique dont la dette extérieure.

Et c'est ce qu'elle a fait la Fed en lançant trois programmes de quantitative easing (QE1, QE2, QE3), entre 2008 et 2014, par lesquels elle achetait massivement les passifs des bons de Trésor américains les actifs étant détenus par les résidents américains et non-résidents notamment la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du sud et les pays exportateurs de pétrole dont l'Arabie saoudite, Algérie.... Par cette politique d'assouplissement monétaire non conventionnel, et donc en tant qu'acheteur massif de bons de Trésor en particulier les passifs des bons de Trésor détenus par les non-résidents, elle a fait baisser fortement les taux d'intérêt longs et, en même temps, a anticipé la monétisation d'une part importante des actifs en bons de Trésor et autres obligations publiques, détenues par les résidents et non-résidents. Puisque les liquidités remises par la Fed aux banques commerciales pour les passifs de la dette restent stockées dans leurs comptes que celles-ci ont auprès de la Banque centrale.

En septembre 2014, la dernière tranche d'achat de 10 milliards de dollars d'achats de bons de Trésor dans le cadre du QE3 a été effectuée. Et ce que l'on constate, c'est qu'avec la fin du quantitative easing 3, les prix du pétrole ont fortement baissé. D'un haut de 115 dollar, en mai 2014, le prix du baril de pétrole chute à 50 dollars, en décembre 2014. Le prix du pétrole est resté dans un cours baissier, en janvier 2016, il chuté jusqu'à 35 dollars le baril.

Il est évident que les États-Unis, avec les quantitative easing, et la baisse programmée du prix du pétrole, pratiquent ce qu'on peut appeler la politique de la « terre brûlée ». Dans le sens qu'ils battent en retraite mais détruisent tout derrière eux. Cela nous rappelle l'armée tsariste russe qui battit en retraite mais brûla Moscou pour pousser l'armée napoléonienne à quitter la ville. C'est ce qui arriva en octobre 1812. Moins d'un mois après la prise de la ville, l'armée française évacua Moscou, à son tour, battit en retraite. Neuf-dixièmes des maisons de la ville, construites en grande partie en bois, sont parties en cendres. Comment, par cette analogie, peut-on le comprendre aujourd'hui ? Regardons ce qui s'est passé pour la Chine, les autres pays émergents et les pays exportateurs de pétrole. Pour ce qui est de la situation des réserves de change aujourd'hui, la Chine à elle seule a perdu environ 1000 milliards de dollars sur les 4000 milliards qu'elle avait engrangés sur au moins vingt années depuis son ascension fulgurante au début des années 2000. La banque mondiale donne des chiffres effarants. Pour la Chine, les réserves de change sont passées de 3859 milliards de dollars à 3345 milliards de dollars en 2015, et à 3030 milliards de dollars en 2016. Un quart des réserves de la Chine se sont pratiquement évaporé en deux ans. En 2017, ses réserves de change ont légèrement augmenté, à 3159 milliards de dollars puis de nouveau ont baissé en 2018, à 3092 milliards de dollars.

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

Suite en page 9

Covid-19 et métadiscours sur le XX-XXIe siècle

Pourquoi le pétrole à 100 dollars est un passage obligé pour la reprise économique mondiale ?

Suite de la page 8

Pour les autres pays, notamment l'Arabie saoudite, ses réserves de change sont passées de 731,92 milliards, en 2014, à 495,99 milliards de dollars, en 2017. Pour l'Algérie, les réserves ont aussi fondu. De 194,712 milliards de dollars, en 2013, les réserves de change ont baissé à 179,618 milliards de dollars, en 2014. A partir de cette date, elles ne cessent de baisser, vu les déficits de la balance des paiements. En avril 2019, les réserves de change de l'Algérie se situent à 72,6 milliards de dollars. Soit une perte franche de 122,112 milliards de dollars en cinq ans pour l'Algérie.

Pour les autres pays émergents, les réserves de change ont cessé de croître. Pour la Russie, après une forte baisse de ses réserves de change, elles ont remontées, en 2019, et se situent légèrement au-dessus du niveau de 2012. Seule l'Inde a vu ses réserves de change augmenter. Que peut-on conclure ? Que la stratégie de la politique de la « terre brûlée » a porté. En effet, la Réserve fédérale américaine a réussi à faire fondre une partie des réserves de change des pays émergents et exportateurs de pétrole ou, pour certains, les a maintenus pratiquement à leur niveau de 2012-2014. Pour les pays exportateurs de pétrole, la situation est pire.

Pour l'Algérie, selon les données fournies par l'APS, on lit dans l'article « PLFC : baisse des réserves de change à 44,2 mds à fin 2020 » du 03 mai 2020 : « ALGER - Les réserves de change du pays baisseront à 44,2 milliards de dollars d'ici fin 2020 selon les estimations de la Loi de finances complémentaire (LFC) 2020, a indiqué dimanche le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement. » Et le problème est que les quantitative easing n'ont pas concerné que les États-Unis, la Banque centrale européenne a aussi mené une politique monétaire non conventionnelle depuis la crise financière de 2008. Les LTRO, TLTRO et QE sont aussi des rachats de titres publics et privés. Les Banques du Royaume-Uni et du Japon aussi. Donc un processus synchronisé par les quatre Banques centrales occidentales, dont la Fed et la BCE ont eu un rôle central dans le rachat de titres publics, appelées aussi des « dettes souveraines ».

La question qui se pose est pour quoi la situation s'est retournée surtout pour les pays en développement puisque les excédents commerciaux d'avant 2014 se sont transformés, à partir de cette date, en déficits commerciaux. L'année 2014 est une année charnière, ou une « année maudite » ? Et ces pays, chaque année, en fonction de leurs déficits commerciaux, doivent présenter leurs actifs en bons de Trésor américains, européens..., selon leurs besoins de liquidités en dollars et en euros, aux Banques SVT occidentales (primary dealers ou Spécialistes en valeurs de Trésor, agréés). Celles-ci, en échange des titres, alimentent leurs comptes en monnaies centrales, tirées précisément des liquidités en monnaie centrale bloquées et fournies par les quantitative easing des Banques centrales – une création monétaire ex nihilo. Ainsi, à chaque fois que diminuent les réserves de change des pays exportateurs de pétrole, diminuent aussi l'endettement extérieur américain et européen. Et c'est valable pour les besoins en liquidités pour les pays émergents. Si on prend l'Algérie qui est assez bien lotie par rapport à d'autres pays, ses

réserves de change lui permettent encore de tenir. Mais qu'en sera-t-il en 2023, 2024... ? Qu'en sera-t-il pour le reste du monde ? Comme l'ont écrit Jeremy Bulow, Carmen Reinhart, Kenneth Rogoff et Christopher Trebesch dans la revue « Finance et Développement » du FMI de Septembre 2020. (Voir plus haut). « La pandémie de COVID-19 a considérablement allongé la liste des pays en développement et émergents en situation de surendettement. Pour certains, la crise est imminente. Pour beaucoup d'autres, seuls des taux d'intérêt mondiaux exceptionnellement bas pourraient retarder l'heure des comptes. Les taux de défaillance augmentent, comme la nécessité d'une restructuration des dettes. Mais de nouveaux défis pourraient compliquer les renégociations si les États et les préteurs multilatéraux ne proposent pas des outils plus performants pour traiter la vague de restructurations. »

Il est évident qu'il y a une raison à la fermeture du robinet monétaire par les pays occidentaux. Si les banques commerciales occidentales SVT attendent tranquillement que les pays du reste monde leur présentent leurs actifs publics achetés auprès de l'Occident et que celui-ci les rembourse, il reste la question : « Jusqu'à quelle limite une diminution de la dette extérieure américaine et européenne est « acceptable » par les autorités américaines et européennes ? Et qu'en sera cette « acceptabilité » de la diminution de la dette surtout eu égard au désastre qui touche et va encore aggraver la situation économique des pays en développement, des pays émergents mais aussi l'économie mondiale lorsqu'une grande partie du monde dont les pays arabes et d'Afrique ne compteraient que très peu dans l'économie mondiale. Puisqu'ils ne pourraient importer des biens et services que selon les réserves de change qui leur seraient disponibles, et qu'ils n'auraient plus, puisque remplacés par les emprunts auprès du FMI ou auprès de la Chine.

Ces pays devenus surendettés importeront donc tout au plus ce que leur permettraient leurs exportations de pétrole ou de matières premières au cours baissier, et les emprunts extérieurs qu'ils contracteraient. Donc des importations réduites au strict minimum et une pauvreté touchant une grande partie de leurs populations. Bref un prix de pétrole et de matières premières bas qui ne leur assurera qu'une existence précaire, pratiquement de survie. Et donc un endettement voir un surendettement sans sortie de crise. Une décennie 2020 à 2030 plus grave que ne le fut la décennie 1980. Et cette situation de marasme économique toucherait aussi les pays d'Amérique centrale et du Sud et d'Asie. L'Occident comme la Chine seraient, par ricochet, touchés en matière de croissance économique et en emplois.

Déjà une guerre économique qui oppose les États-Unis à la Chine, qui, ne cessant d'augmenter de part et d'autre des taxes douanières, vise pour chacun à tirer parti de son commerce extérieur. La Chine profitant du marché américain et du dollar américain tant qu'il est hégémonique puisqu'il lui permet un tremplin pour demain, et les États-Unis, se sachant utilisés économiquement par la Chine pour passer à une étape ultérieure, cherchent, en les paralysant économiquement, à retarder cette étape à venir que vise la Chine à dominer le monde à un horizon relativement proche. En écoutant le nouveau pré-

sident américain, même son de cloche que son prédécesseur. En effet, dans une information rapportée par l'agence de presse Reuters, le 11 février 2021, on lit : « La Chine risque de « manger notre repas », prévient Biden après un entretien avec Xi WASHINGTON/PEKIN (Reuters) - Le président américain Joe Biden et son homologue chinois Xi Jinping ont tenu dans la nuit de mercredi à jeudi leur premier entretien téléphonique lors duquel ils sont apparus en désaccord sur la plupart des questions, bien que Xi a prévenu qu'une confrontation serait un « désastre » pour les deux pays.

Alors que Xi Jinping a appelé à une coopération « gagnant-gagnant », Joe Biden a décrit la Chine comme le « plus important rival » des Etats-Unis dont il a promis de surmonter la concurrence. [...]

Joe Biden a indiqué s'être entretenu avec Xi Jinping mercredi soir pendant deux heures, prévenant les sénateurs que « si l'on ne s'active pas, ils vont manger notre repas ». « Ils investissent des milliards de dollars pour s'occuper d'un éventail de questions liées aux transports, à l'environnement et plein d'autres choses. Nous devons nous mettre au niveau », a dit le président américain. »

Évidemment, cette situation que vit le monde est complexe et oppose les deux grandes puissances mondiales. Que va-t-il ressortir de la « fermeture délibérée du robinet monétaire » par l'Occident, via les quantitative easing, sinon à asphyxier les pays du reste du monde. A voir la Banque centrale européenne qui se lance sans relâche dans le quantitative easing, c'est-à-dire les rachats des passifs des actifs des pays du reste du monde de la dette extérieure européenne, détenus par les banques SVT européennes et américaines. Et on comprend la situation déflationniste de l'économie européenne et les répercussions qu'elle a sur le plan mondial. « On n'injecte pas des liquidités pour relancer l'économie européenne et américaine et donc mondiale, « on injecte des liquidités pour retirer de la dette occidentale », et donc des réserves de change du monde, ce qui équivaut aux Banques centrales occidentales « à injecter des liquidités à partir de rien donc ex nihilo » pour retirer des actifs liquides du reste du monde. » Et pour les États-Unis, l'enjeu c'est la Chine. Et, en asséchant le monde de liquidités internationales, les États-Unis et l'Europe, en particulier, tout en diminuant leurs dettes extérieures, maintenant les cours bas des matières premières et du pétrole. Ce qui se traduit par des déficits pour un grand nombre de pays du monde. La Chine, confrontée déjà au protectionnisme occidental, sera aussi confrontée à une baisse de la demande des pays exportateurs de pétrole et de matières premières. Une situation qui pourrait devenir catastrophique dans les années à venir.

Et c'est dans ce discours mondial bloqué par l'antagonisme sino-américain qui ne mène nulle part, parce que les États-Unis croient qu'ils peuvent jouer la stratégie des années 1980 en « fermant le robinet monétaire », qui a fini par asphyxier l'Union soviétique – elle s'est effondrée en décembre 1991. Sauf que cette situation d'asphyxie financière qui s'est vérifiée par la disparition de l'URSS était aussi dans l'autre discours du discours, et on entend par l'autre, le métadiscours.

Or, aujourd'hui, la Chine n'est pas

l'URSS, c'est une puissance économique mondiale avérée, en plus, elle est devenue l'« atelier du monde ». Et le yuan chinois est internationalisé, et ce même si le taux de change est piloté par la Banque de Chine. La situation est donc incomparable. Aussi, l'Occident, en cherchant à asphyxier la Chine, « asphyxie » l'Afrique, l'Amérique du sud, l'Asie, le Moyen-Orient, et il n'y a pas de but réellement géostratégique. La Chine, une grande puissance économique dont dépend une grande partie du monde, ne pourrait tomber comme l'URSS, une union de 15 républiques qui a éclaté.

Et, étrangement, en décembre 2019, la situation prend une autre tournure sur le plan sanitaire et économique et change complètement les donneuses mondiales. Le coronavirus fait irruption et étrangement en Chine. En deux mois, la pandémie s'étend au monde, elle est appelée la Covid-19. Les États-Unis sont les plus frappés. Ils ont plus de 27 millions de contaminés et plus de 460 000 décès. On ne peut s'empêcher de lier la pandémie Covid-19 avec le métadiscours qui est venu mettre de l'ordre dans les affaires du monde. Non seulement des pertes humaines, mais surtout la pandémie a plongé l'économie mondiale dans la pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale. Partout l'activité économique dans le monde s'est contractée.

Dans un rapport de la Banque mondiale, du 8 juin 2020, on lit : « WASHINGTON, 8 juin 2020 - Le choc massif et brutal produit par la pandémie de coronavirus (COVID-19) et par les mesures d'arrêt de l'activité prises pour l'enrayer plonge l'économie mondiale dans une grave récession. Selon les prévisions de la Banque mondiale, le PIB mondial diminuera de 5,2 % cette année, ce qui représente la plus forte récession planétaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur production par habitant, indique la Banque mondiale dans sa dernière édition semestrielle des Perspectives économiques mondiales. L'activité économique dans les économies avancées devrait décliner de 7 % en 2020, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures, ainsi que les échanges et la finance. Le groupe des économies de marché émergentes et en développement devrait connaître sa première contraction en soixante ans, avec une baisse globale de son PIB de 2,5 %. Les prévisions font état d'une diminution de 3,6 % des revenus par habitant, ce qui fera basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté cette année.

Les pays les plus durement touchés sont ceux où l'épidémie a été la plus grave et ceux qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs. Bien que l'ampleur de la crise varie d'une région du monde à l'autre, tous les pays émergents et en développement souffrent de vulnérabilités qui sont accentuées par ces chocs exogènes. En outre, la fermeture des écoles et les difficultés accrues d'accès aux soins de santé primaires auront probablement des effets durables sur le développement du capital humain. »

Il est évident que, quoique l'on dise, la solution à la pandémie est là, visible. Elle est, par elle-même, par le métadiscours en cours. Et logique-

ment la situation économique mondiale va se redresser parce que c'est une nouvelle carte qui est entrée jeu, la pandémie du coronavirus va battre les cartes du monde et obliger les grandes puissances à ouvrir le « robinet monétaire » en grand et ce qu'il faut pour que l'économie mondiale reparte – elle a besoin de beaucoup d'oxygène monétaire pour qu'elle reparte.

Déjà, le prix du baril de pétrole a passé la barre des 60 dollars, une bonne nouvelle pour les pays en développement et les pays émergents. Une hausse des prix du pétrole impacte les prix des matières premières à la hausse. Le pétrole Brent cote à presque 62 dollars. Et un cours de pétrole à 100 dollars est raisonnable surtout qu'il constitue la contrepartie productive des injections monétaires massives que la Banque centrale américaine aura à opérer avec la « planche à billet », et donc ex nihilo. Le monde a besoin de produire et de consommer. Et la forte consommation passe d'abord par les plus de quatre milliards d'êtres humains qui sont réellement pauvres.

Aussi peut-on dire que les 1900 milliards de dollars du plan de soutien que demande le nouveau président américain Joe Biden et qui restent à être avalisés par le Congrès américain ne pourraient suffire. Il ne faut pas perdre de vue que le quatuor que sont les Banques centrales des États-Unis, de l'Europe des dix-neuf, du Royaume-Uni et du Japon auxquels s'ajoute la Banque centrale de Chine constitue en fait la Banque centrale du monde. Tous les États du monde dépendent de ces cinq Banques centrales. Par conséquent leur responsabilité est grande dans le bonheur ou le malheur des peuples. Et le message que lancent au monde l'ancienne Banquière centrale, Janet Yellen, devenue aujourd'hui la secrétaire d'Etat au Trésor dans l'administration Biden, et la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, est éloquent sur ce qui se joue aujourd'hui dans le monde. On lit dans l'article « Yellen et Georgieva soulignent le besoin de solutions multilatérales face à la crise », du 3 février 2021 sur yahoo.fr : « La secrétaire Yellen a fait part de son intention de travailler étroitement avec le FMI sur les priorités comme la poursuite d'une réponse efficace à la pandémie de COVID-19, renforcer la croissance économique afin de soutenir un rétablissement solide mondial, lutter contre les inégalités et lutter avec vigueur contre la menace du changement climatique », a déclaré le département du Trésor dans un communiqué. »

On comprend, par conséquent, le besoin d'une réponse financière et monétaire mondiale, un plan Marshall pour l'ensemble des pays du monde. Et tout dépendra des tenants de l'ordre économique et financier mondial.

Et la pandémie Covid-19 comme ses variants ne peuvent être commandés par l'homme y compris par la vaccination, qui aide tout au plus. Un variant peut fausser toute la prévention. Aussi la pandémie peut être capricieuse, se terminer, se faire oublier ou revenir, le métadiscours lui n'est pas capricieux. Et il n'est pas pour rien qu'il est le discours du discours. Qui est en fait une finalité qui s'inscrit dans le progrès perpétuel de l'humanité. Et c'est cela que ceux qui dirigent les grandes puissances doivent comprendre, qu'ils ont une part de responsabilité dans la marche du monde. En espérant que la raison l'emporte dans le monde.

Medjdoub Hamed

TÉBESSA

Les gérants des auto-écoles protestent



ILLIZI

Trois nouveaux ponts prochainement réceptionnés

Trois ponts seront réceptionnés dans la wilaya déléguée de Djanet (sud d'illizi) au deuxième trimestre de l'année en cours, dans le cadre de la protection contre les risques d'inondations, a-t-on appris, vendredi, de la direction des Travaux publics (DTP) de la wilaya. Lancés en 2019 et atteignant actuellement un taux d'avancement de 97%, ces ouvrages d'art ont été projetés à l'entrée principale de la ville de Djanet, et au niveau des localités de Adjahil et In-Aberber, et devront être livrés dans les deux prochains mois, au plus tard, a précisé à l'APS le DTP, Naâmane Soumâa. Ces ouvrages, ayant nécessité un financement de 2,3 milliards de DA, ont été conçus selon des normes techniques modernes et de qualité pour faire face aux risques de crues fluviales et d'inondations et permettre des accès fluides à la RN-3, a-t-il ajouté. Réalisés sur 900 m de long pour 11 m de large chacun, ils assurent la fluidité de circulation des véhicules de différents tonnages et gabarits, notamment durant les périodes d'intempéries qui provoquent souvent lors des inondations, la fermeture de routes et la paralysie de la circulation, a expliqué M. Soumâa. Une fois mis en exploitation, les ouvrages en question désenclaveront les localités d'Adjahil, Ifri et In-Aberber, tout comme ils réduiront les distances entre le centre-ville de Djanet et les quartiers périphériques.

Ali Chabana

Les propriétaires et gérants des auto-écoles maintiennent le sit-in, en observant un sit-in devant la direction du Transport et ce, pour la troisième semaine consécutive. Les protestataires appellent les

autorités compétentes à intervenir pour mettre un terme à une situation de blocage. Ces derniers ont signalé que quelque 4.800 candidats issus de dizaines d'auto-écoles attendent le passage de leur examen du permis de conduire. La colère est donc à son comble. Depuis la réouverture des

auto-écoles, après les restrictions imposées par la pandémie, une situation qui a énormément affecté leurs activités, les protestataires dénoncent le silence de la tutelle, d'autant que les portes de celle-ci sont restées fermées devant leurs revendications, selon les grévistes.

BATNA

1 mort et 7 blessés dans une explosion de gaz

Une fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'une habitation, à la cité 'Tamechta' dans la ville de Batna, a causé le décès d'un bébé de 7 mois et des blessures à sept personnes, a-t-on appris vendredi auprès du chargé de communication des services locaux de la Protection civile. Les personnes blessées, dont

un jeune dans un état critique, ont été traitées sur les lieux du sinistre puis évacuées vers les structures de santé, a précisé à l'APS, le capitaine Zohir Nekââ, détaillant que les premiers indices relèvent une fuite sur une bonbonne de gaz butane suivie d'explosion. Le sinistre a causé des dégâts matériels importants dont l'effondrement de six murs intérieurs et extérieurs de la bâtisse, l'effondrement de deux pièces de la même demeure et l'apparition de fissures sur les murs d'une habitation mitoyenne, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

OUM EL BOUAGHI

Saisie de drogue, 2 arrestations



Les éléments de la Sûreté de daïra d'Ain Fekroune, wilaya d'Oum El Bouaghi ont saisi 6,23 g de cocaïne et 52 comprimés psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations relatives à la commercialisation de drogue et substances

hallucinogènes à laquelle s'adonne un groupe d'individus dans un local commercial, a précisé la même source, soulignant que les policiers, munis d'un mandat de perquisition, ont fouillé le local signalé. L'opération s'est soldée outre la saisie de 6,23 g de cocaïne, 52 comprimés psychotropes et une somme d'argent

constituant les revenus de la commercialisation de ces produits, par l'arrestation de 2 présumés coupables, âgés de 32 et 33 ans, a encore détaillé le document.

Après le parachèvement des procédures judiciaires d'usage, les 2 individus ont été déférés devant le Parquet d'Ain Fekroune pour « détention et commercialisation de drogue et psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle », a conclu la même source.

AÏN DEFLA

Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu vendredi à Ain Defla, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident a eu lieu sur le chemin de wilaya (CW) n°33 au lieu-dit 'Esswayague', relevant de la commune de Ain Defla lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de se

renverser et percuter un arbre, causant le décès d'une femme (71 ans) et des blessures, plus ou moins graves, à trois autres passagers âgés entre 6 et 45 ans, a-t-on précisé de même source.

Les victimes ont été transférées à la morgue et au service des urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir.

Deux trafiquants de psychotropes sous mandat de dépôt

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana deux individus (27 et 37 ans) s'adonnant au trafic illicite des comprimés psychotropes dont ils ont saisi 1.236 unités, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Suite à des informations faisant état d'un individu procédant au stockage d'une importante quantité de psychotropes au niveau de son domicile situé à la cité Halaïmi de Khémis Miliana en vue de la revendre, les éléments de la 3ème sûreté urbaine de la même ville ont mis en place un plan minutieux visant son arrestation, a-t-on indiqué. Après avoir identifié le présumé coupable, les policiers, munis d'un mandat de perquisition, l'ont arrêté alors qu'il s'apprêtait à sortir de son domicile, dont la fouille minutieuse leur a permis de trouver un sac en plastique contenant 1231 comprimés psychotropes (dont une quantité importée) et 3 flacons de solutions hallucinogènes, a-t-on fait savoir. Deux haches, trois téléphones portables ainsi qu'une somme de 44000 dinars découlant des revenus de son activité répréhensible ont également été retrouvés, a-t-on encore détaillé. Les investigations poussées ont permis d'identifier puis d'arrêter, quelque temps après, l'associé de cet individu, dont la fouille minutieuse du domicile sis à hauteur de la rue Tahraoui Benmira de Khémis Miliana a permis aux policiers de mettre la main sur cinq comprimés psychotropes, une arme blanche, un téléphone portable ainsi qu'un coupe-papier, a-t-on détaillé. Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana pour les griefs de « détention et transport de psychotropes dans le but de les vendre », les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué de même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 rajab 1442

El Fedjr 06h03	Dohr 13h02	Assar 16h08	Maghreb 18h38	Icha 19h56
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Programmes d'habitat Près de 5.000 logements accusent des retards dans la réalisation

J. Boukraâ

A Oran, plusieurs entraînements freinent l'avancement des chantiers de logements et notamment en matière de viabilisation. Selon un rapport présenté par le président de la Commission de logement et de l'habitat, lors de la dernière session de l'Assemblée, près de 5.000 logements de différents programmes et formules, accusent un retard. A titre d'exemple, il a cité le programme de 120 logements sociaux dans la commune de Sidi Benyebka. Ce projet dont les travaux ont été lancés il y a plus de 13 ans, selon le même intervenant, accusent un retard à cause de travaux de viabilisation. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de demandeurs de logements. Il a aussi cité des exemples de logements LSP à l'arrêt. Les demandeurs de logements sociaux doivent encore prendre leur mal en patience, puisque la livraison ne se fera pas de sitôt. Le retard dans la réalisation et dans la distribution a toujours caractérisé les différents programmes de logements. Depuis leur lancement, certains chantiers accusent un taux d'avancement faible en raison, d'une part, du manque de moyens matériels et humains engagés par les entrepreneurs et d'autre part par l'envolée spectaculaire des matériaux de construction et la non qualification des entreprises désignées pour la réalisation de ce programme. Et lorsque les logements sont achevés,



ils ne sont pas distribués à cause du retard dans la viabilisation. Plusieurs mesures ont été prises et des enveloppes financières ont été débloquées.

D'autre part, près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes courant 2021. Le chef de l'exécutif a assuré du suivi des différents projets de logements, en cours de réalisation et instruit les entreprises de rattraper les retards enregistrés par le renforcement des chantiers pour livrer les logements dans les délais impartis. Il sera procédé à la distribution, jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année prochaine, de 23.000 logements publics locatifs (LPL) dont environ 19.000 logements location-vente (AADL) et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA) faisant partie de l'ancien programme. Les services de la wilaya ont dénombré jusqu'à aujourd'hui, plus de 175.000 demandes de logements de différentes formules. Toutes les commissions des daïras dans leur ensemble ont été installées et mises à contribution et sont à pied d'œuvre pour parachever les enquêtes et étudier les dossiers préalablement notés selon les critères en vigueur.

Bidonvilles et habitat précaire à Es-Senia Des commissions techniques pour la mise à jour des recensements

D. B.

A l'instar des autres communes de la wilaya, la commune d'Es Senia procédera, dans les tout prochains jours, à la mise à jour des recensements des bidonvilles de l'ensemble des localités de la commune, a-t-on appris hier auprès des services techniques de l'APC. Deux commissions ont été installées à cet effet. Pour la 1^{re} commission elle aura la charge de recenser les familles habitant les habitations menaçant ruine et classées 'rouge' dans la circonscription de la commune et validée par le C.T.C. Pour ce qui est de la 2^{ème}, elle aura la responsabilité de mettre à jour le nombre des familles qui habitent les bidonvilles. Les deux commissions sont composées des représentants de plusieurs services. Les commissions vont actualiser les recensements réalisés ultérieurement portant sur les habitations et les familles résidant dans des logements précaires.

Selon nos sources, le wali d'Oran a indiqué que des enquêtes sur les constructions précaires et le recensement des familles résidant dans les immeubles menaçant ruine, seront effectués sur le terrain. Des fiches relatives à chaque

habitation précaire seront élaborées et les dossiers transférés à la commission de daïra pour d'éventuelles opérations de relogement. Il y a lieu de signaler que la daïra d'Es-Senia avait déjà lancé il y a 2 années, une opération de recensement de tous les bidonvilles, repartis entre les communes de la daïra. L'ex chef de daïra avait installé une commission composée des représentants de plusieurs services pour sillonnner l'ensemble des sites de l'habitat précaire. Cette commission avait visité les sites de Kara 1 et 2, le domaine 'Jaider' et le bidonville de l'ex résidence universitaire la 'CUMO'. L'opération visait en premier lieu à établir des fiches techniques de chaque site avec l'identification des occupants, et le nombre de constructions pour être fin-prêts pour toute opération de relogement. En parallèle aux opérations de recensement, le processus de démolition des constructions illégales, érigées sur le domaine public, se poursuit toujours dans les 3 communes de la daïra d'Es Senia. Au total, ce sont près de 600 constructions illégales qui ont été démolies, ces 3 dernières années, dans les 3 communes de la daïra d'Es Senia à savoir: Es-Senia, El Kerma et Sidi Chahmi. A ce titre selon



Concession agricole Plus de 6.000 actes remis aux agriculteurs

J. Boukraâ

L'opération de remise des actes aux agriculteurs dans le cadre de l'application de la nouvelle loi de la conversion du droit de jouissance en droit de concession se déroule dans de bonnes conditions à Oran. Près de 6.000 actes ont été délivrés aux agriculteurs, selon des chiffres communiqués récemment par l'office des terres agricoles. Des réunions sont tenues régulièrement pour traiter ces dossiers.

Des sorties sur le terrain sont parfois nécessaires pour vérifier les données. La principale disposition de ce projet de loi porte sur la préservation des terres agricoles concernées en tant que pro-

priété pérenne de l'Etat, leur exploitation devant se faire sous le régime exclusif de la concession d'une durée de 40 ans renouvelable, moyennant redevance versée au Trésor public et la mise en place de l'Office national des terres agricoles.

Le droit de concession prévu par la présente loi (loi 10/03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat) confère le droit de constituer, au profit des organismes de crédit, une hypothèque grevant le droit réel immobilier résultant de la concession. Le texte stipule qu'afin d'améliorer la structure des exploitations agricoles, l'Etat initie toute mesure

d'incitation visant à encourager le regroupement d'exploitations agricoles, notamment à travers les opérations de remembrement des terres agricoles concédées.

Toutefois et dans le respect de la viabilité économique de l'exploitation agricole, l'exploitant concessionnaire d'une exploitation à plusieurs membres peut opter pour la constitution d'une exploitation individuelle ; il doit, dans ce cas, en faire la demande à l'Office national des terres agricoles qui doit se prononcer conformément à la réglementation régissant la superficie de l'exploitation agricole de référence. Cette nouvelle loi est venue mettre fin à cet état de déliquescence dramatique du foncier agricole.

Nouveau pôle urbain de Misserghine Lancement prochain des travaux d'un siège de sûreté urbaine et un CEM

Un siège de sûreté urbain et un collège d'enseignement moyen (CEM) seront lancés prochainement en travaux au niveau du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» dans la commune de Misserghine (Oran), a-t-on appris vendredi du directeur des équipements publics de la wilaya. Aïssa Fouad a indiqué à l'APS que parallèlement à la réception de quotas de nouveaux logements au niveau du pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine de 20.000 logements, extensibles à 50.000 unités, dans les années à venir, «il est nécessaire de réaliser des dizaines d'équipements publics, lesquels sont en cours d'études au niveau du ministère des Finances», affirmant qu'il sera procédé à la distribution de 17.000 logements de type «location-vente» (AADL) jusqu'à juillet prochain. Il est prévu le lancement en réalisation du siège de la sûreté urbaine et un CEM et ce, pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves et en leur évitant le déplacement vers d'autres

établissements, sachant que ces deux projets seront entamés au mois de mars prochain, après achèvement des procédures administratives relatives à l'octroi des marchés, a-t-il ajouté en faisant observer que les délais de réalisation varieront entre 10 et 12 mois au maximum. Par ailleurs, les autorités de la wilaya d'Oran ont procédé mardi passé au lancement de projets qui concernent les secteurs de l'éducation et la santé au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» dans la commune de Misserghine, a-t-on constaté. Le wali d'Oran, Messaoud Djari, a donné le coup d'envoi pour la réalisation de trois établissements éducatifs dont deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques. M. Djari a insisté, lors des explications avancées par le directeur des équipements publics de la wilaya, sur la réduction des délais de réalisation de 14 mois à 10 mois en scindant les projets en plusieurs lots et en renforçant les chantiers, initialement de deux équipes, par trois équi-

pes pour augmenter la cadence des travaux de réalisation et livrer les projets vers la fin du mois de décembre prochain au plus tard. Il a été procédé également au lancement de la réalisation d'une polyclinique dotée de différents services, à l'instar de ceux des urgences et de radiologie et autres tels qu'un laboratoire et un service de pédiatrie et de maternité. Le délai de réalisation de cette structure de santé qui s'étend sur une superficie globale de 890 mètres carrés a été fixé pour 10 mois pour un coût dépassant 128 millions DA, selon les explications fournies par le directeur de la santé et de la population de la wilaya.

Dans une déclaration à la presse, le wali a indiqué que ce nouveau pôle urbain dispose de plus de 20.000 logements en majorité de location-vente, annonçant la distribution durant le premier semestre de l'année en cours de près de 17.000 logements de la même formule, ce qui nécessite la disponibilité de structures éducatives et sanitaires.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Benarbia Khaira, 78 ans, Haï Zitoun
El Markouchi Miloud, 87 ans, Eckmühl
Sakal Boulenouar, 92 ans, El Otmania

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 rajab 1442

El Fedjr
06h21Dohr
13h17Assar
16h26Maghreb
18h55Icha
20h00

En attendant l'indemnisation des commerces sous les immeubles Reprise prochaine des démolitions des habitations désaffectées

D. B.

Al'arrêt depuis plusieurs mois, les opérations de démolition des immeubles désaffectés après les relogements reprennent incessamment, a-t-on appris hier auprès des services techniques de la commune. La priorité sera accordée aux immeubles qui constituent un réel danger pour les riverains et ceux mitoyens à d'autres immeubles, signalent nos sources. Nos interlocuteurs indiquent que des immeubles feront l'objet de démolitions dans certains quartiers notamment à Haï Derb et Sidi El Houari. A l'instar de plusieurs quartiers de la ville qui ont connu d'importantes opérations de relogement, les quartiers de Sidi El Houari et Haï Derb connaissent une concentration d'immeubles désaffectés, mais qui n'ont toujours pas été démolis, certains depuis plus de cinq années. Renseignements pris auprès de la commune, les services concernés par l'opération sont confrontés à de nombreux problèmes qui entrent l'opération, notamment l'indemnisation des commerces situés au-dessous de ces immeubles. Selon nos interlocuteurs, plus d'une cinquantaine d'habitaciones désaffectées ont été démolies par les services de l'APC dans les deux quartiers de Sidi El Houari et Haï Derb. Dans d'autres quartiers à l'image de Choupot, El Mokrani, etc., une partie des commerçants a été indemnisée ce qui a permis de démolir plusieurs habitations désaffectées.

Nos sources indiquent que plusieurs habitations sont programmées à la démolition mais l'opération bute sur le problème des propriétaires de locaux commerciaux situés au niveau des rez-de-chaussée. Notre source indique que pour parer à ce problème, l'ex-wali d'Oran Zaaiane avait mis en place une commission pour l'entame d'une enquête dans la perspective d'une indemnisation de ces commerçants. « Un rapport détaillé a été établi par la commission et remis à la wilaya », assure notre interlocuteur. Ce dernier signale, à l'occasion, qu'à l'instar de Sidi El Houari, de nombreux commerçants, notamment au niveau des quartiers de M'dina J'dida et St Antoine, refusent de quitter leur commerce, et partant entrent l'opération de démolition. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'application des mesures prises par les autorités locales visant à éviter tout nouveau



squat de ces immeubles et la récupération des assiettes foncières pour la projection de projets d'utilité publique.

Nos sources indiquent que ces édifices font partie de quelque 200 immeubles désaffectés programmés à la démolition. D'autre part, en parallèle aux démolitions, nos interlocuteurs indiquent que les services de la wilaya ont décidé de restaurer 24 immeubles sur un total de 66, vétustes, au quartier Sidi El-Houari et ce, après le relogement de leurs occupants au nouveau pôle urbain de Belgaïd. Les 24 immeubles devant faire l'objet de réhabilitation présentent des aspects architecturaux et historiques et seront donc préservés. Le reste, soit plus d'une quarantaine, sera démolie.

Considérant le caractère historique du quartier de Sidi El-Houari, classé «secteur sauvegardé» en vertu d'un décret exécutif du 22 janvier 2015, les services de la wilaya d'Oran ont décidé de prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation des édifices ayant une valeur historique et architecturale.

Des mesures ont été également prises pour empêcher la réoccupation des immeubles évacués de leurs habitants. Les services de la wilaya avaient mis en place trois groupes de travail composés chacun de techniciens de la direction de la culture spécialisés dans les aspects culturels et historiques des édifices et ceux des services du Contrôle technique des constructions (CTC), de la direction de l'urbanisme et de la construction et de l'APC d'Oran. Les membres de cette commission, au terme de sorties sur le terrain, ont conclu que 42 immeubles parmi les 66 programmés «ne présentent aucune valeur historique ou culturelle et menacent d'effondrement». Ils ont préconisé leur démolition pour éviter tout danger. Les immeubles à sauvegarder seront octroyés à des institutions publiques pour être restaurés et exploités dans le cadre de leurs activités. Ces bâtiments devaient être octroyés à l'OPGI, Algérie Télécom, le Barreau d'Oran, l'Ordre des architectes et le Syndicat des pharmaciens, entre autres, a-t-on indiqué au niveau de la wilaya.

Partie basse d'Aïn El Turck Un collecteur des eaux pluviales pour parer aux inondations

Rachid Boutlelis

Un projet de réalisation d'un collecteur des eaux pluviales sera bientôt lancé au niveau de la partie basse du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck, apprend-on d'une source proche de ce dossier. Ce projet vise à annihiler les inondations provoquées par les intempéries dans cette partie de la municipalité d'Aïn El Turck où les habitants redoutent grandement les averses, synonymes pour eux de sordides désagréments. Dans ce contexte, on apprend également auprès de notre source qu'une opération d'installation de 300 avaloirs a ciblé quelques semaines auparavant les lieux en question. Cette initiative vise notamment à mettre un terme aux inondations dans cette zone, qui sont à l'origine d'un éventail de contraintes auquel sont durement confrontés les habitants, notamment durant la saison des pluies. En effet, les averses ont à chaque fois mis en avant l'urgence d'une opération de réhabilitation des avaloirs et celui de l'exercable problème de l'évacuation des eaux pluviales, véritable cauchemar pour ces habitants plus particulièrement. Un grand nombre d'entre eux a exprimé au Quotidien d'Oran son vif désappointement à ce propos en soulignant «que les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales et le déplorable état des chaussées dans notre lieu de résidence nécessitent grandement et en urgen-

ce des opérations de restauration afin d'éviter les inondations dans nos maisons au moindre crachin». Il est utile de signaler que la partie basse des localités jalonnant la municipalité d'Aïn El Turck a subi les plus gros désagréments lors des dernières intempéries avec le déferlement des eaux pluviales en furie. La force de la nature a également mis à nu les nombreuses carences en matière d'urbanisme. En effet, les extensions et les constructions illicites au bord de la mer, comme à titre d'exemple le bidonville qui s'étend de la localité côtière de Paradis Plage jusqu'à celle de Claire Fontaine, ont été les plus touchées par l'envahissement des eaux pluviales. Les occupants des masures érigées sommairement et constituant cet immense bidonville ont été durement confrontés et ce, au même titre que ceux qui ont élu domicile dans les garages à bateau. Selon nos sources, la protection civile, qui n'a signalé fort heureusement aucun incident majeur, n'a cependant pas chômé lors des dernières dégradations des conditions météorologiques. Les motopompes ont été nécessaires dans la plupart des interventions des agents de la protection civile pour l'évacuation des eaux de l'intérieur des habitations. Il faut noter aussi que l'absence d'un suivi rigoureux et régulier pour tenter de parer aux désagréments causés par les intempéries à chaque hiver a été mise à nu dans le chef-lieu à l'instar des trois autres municipali-

Bousfer et El Ançor
Plus de 10.000 dossiers de mal-logés en cours d'étude
Rachid Boutlelis

En perspective de l'attribution prochaine de quelque 1.000 logements répartis entre les communes de Bousfer et El Ançor, l'étude des dossiers des demandeurs de logement se poursuit toujours, a-t-on appris de sources proches de la daïra. Les commissions s'attendent à épurer quelque 10.000 dossiers de demandeurs déposés depuis plusieurs années, indiquent les mêmes sources.

Suite aux dernières directives du wali concernant la réactivation des commissions de daïra chargées de l'étude des dossiers des demandeurs de logement, les commissions mises en place par la daïra d'Aïn El Turck ont entamé l'étude des demandes déposées par les mal-logés des communes de Bousfer et El Ançor après plusieurs mois d'arrêt dus à la pandémie de la Covid-19.

Selon les mêmes interlocuteurs, l'étude des dossiers sera achevée avant la distribution de quelque 1.000 logements dans les deux communes.

Un véritable casse-tête pour les gestionnaires de ce dossier, puisque chaque commune ne dispose que de 500 logements actuellement en cours de réalisation.

En décembre dernier, lors d'un exposé présenté à l'ex-wali d'Oran sur l'état des chantiers de construction de logements dans la daïra d'Aïn El Turck, les services de l'OPGI avaient indiqué que plus de 1500 logements répartis sur les communes d'Aïn El Turck, Bousfer et El Ançor seront réceptionnés au courant de l'année prochaine (NDLR, cette année).

Il s'agit des sites de 500 logements de formule LPL à Bousfer, 500 logements LPL à El Ançor et enfin de 450 autres dans le chef-lieu de cette daïra. La réception de ces chantiers est prévue cette année.

D'autre part et en perspective de la distribution prochaine de quelque 350 logements sociaux au niveau de la localité côtière de Cap Falcon, des enquêtes ménages ciblant les demandeurs de logement ont été lancées.

Ces enquêtes qui ont été lancées à partir de Cap Falcon sont menées par sept commissions mises en place par la daïra d'Aïn El Turck, indiquent nos sources.

Selon nos sources, des instructions ont été données pour accélérer ces enquêtes et de renforcer les équipes des enquêteurs en passant de deux à sept commissions. Il importe de noter que des membres de comités de quartier agréés, concernés par ce recensement, ont été sollicités pour débusquer les fraudeurs.

MOSTAGANEM

14 blessés dans un accident de manège à «Mostaland»

Plusieurs personnes ont été blessées à différents degrés suite à un accident de manège survenu au niveau du parc d'attraction et de loisirs «Mostaland» à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

«Les unités de la protection civile sont intervenues vendredi vers 19h00 pour l'évacuation de 10 victimes blessées à différents degrés suite à un accident de manège survenu au niveau du parc d'attraction et de loisirs «Mostaland», a indiqué la protection civile dans un communiqué.

Après avoir prodigué les premiers soins aux blessés, les éléments de la protection civile ont évacué les victimes vers les urgences médicales à l'hôpital «Ernesto Che Guevara», précise la même source. Suite à cet incident, le wali de Mostaganem, Aissa Boulahia, a décidé de dépêcher une commission technique, a souligné un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, M. Boulahia a décidé également la fermeture à titre conservatoire de cette attraction jusqu'à sa révision technique et sécuritaire. L'enquête préliminaire des services de la sûreté de wilaya a conclu que la chute de l'attraction de la «balançoire géante», est due à une défaillance mécanique, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Un communiqué de la sûreté de wilaya a indiqué que des éléments de la police judiciaire et de la police scientifique se sont rendus sur les lieux de l'accident ou l'enquête et le constat préliminaires ont fait ressortir que la balançoire géante est tombée d'une hauteur de quelques mètres en raison d'une défaillance dans l'équilibre des câbles de levage de cette attraction.

Selon le même communiqué, les services de police ont enregistré 14 blessés à différents degrés de gravité, que les ambulances des services de la protection civile ont trans-



Ph. B. Reda

férés à l'hôpital «Ernesto Che Guevara» de Mostaganem, soulignant que les blessés ont reçu les soins nécessaires et quitté vendredi soir le service des urgences médico-chirurgicales, à l'exception d'une seule personne qui a été gardée à l'hôpital jusqu'à samedi.

Le wali de Mostaganem, le procureur général de la Cour de justice et le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem ont été informés des faits. L'enquête ouverte au niveau de la 8e sûreté urbaine, territorialement compétente, se poursuit.

TLEMCEN

La protection des consommateurs en question

Khaled Boumediene

Les cadres de la direction du commerce et associations des consommateurs (Apcoce et Himayatouk) de Tlemcen ont pris part, par visioconférence, à la journée d'études et d'information sur le système de règlementation conçu pour la qualité et la protection des consommateurs, qui s'est tenue, jeudi dernier, au niveau de l'Agence nationale pour la promotion du commerce extérieur (ALGEX) et ce, en présence des ministres du Commerce et de la Santé, MM. Kamel Rezig et Abderrahmane Benbouzid. Dans son allocution d'ouverture de ce forum national, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a insisté sur le rôle que doivent jouer les opérateurs économiques, les associations de protection des consommateurs et toutes les parties prenantes, pour la protection des consommateurs et pour assurer la conformité des produits, en appliquant les règlements techniques liés aux propriétés du sucre et du sel, et aussi aux caractéristiques microbiologiques des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.

Dans ce contexte, M. Rezig a évoqué la possibilité de la création d'une agence natio-

nale de protection de la santé des consommateurs. Pour sa part, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au niveau du ministère du Commerce, s'est étalé sur l'importance de la législation relative à la protection de la santé et de la sécurité du consommateur, notamment en ce qui concerne la réduction de la consommation de sucre, du sel et des matières grasses. Par ailleurs, des cadres du ministère du Commerce se sont relayés sur plusieurs sujets en rapport avec ce thème, à savoir la publication de 06 arrêtés interministériels au cours de la période 2018-2021, l'arrêté interministériel du 25 juin 2020 portant règlement technique relatif aux spécifications des types de lait ferment, l'arrêté interministériel du 25 juin 2020 portant règlement technique relatif aux spécifications de certains types de sucre destinés à la consommation humaine, l'arrêté interministériel du 25 juin 2020 portant règlement technique relatif aux spécifications des confitures, gelées, marmelades et produits similaires destinés à la consommation humaine, l'arrêté interministériel du 1^{er} décembre 2020 fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise (HACCP), l'arrêté interministériel du 1^{er} décembre 2020 fixant les conditions et les modalités de validation des guides de bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes du système d'analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise (HACCP), l'arrêté interministériel fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en matière plastique destinés à être en contact avec les denrées alimentaires, l'arrêté interministériel fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en matière caoutchouc destinés à être en contact avec les denrées alimentaires, ainsi que l'arrêté interministériel fixant les spécifications relatives aux teneurs à gaz à basse pression. Selon un intervenant, près de 600 autorisations préalables ont été délivrées pour la fabrication au profit des opérateurs économiques. Des projets de textes réglementaires sont en cours afin d'harmoniser la réglementation nationale des produits industriels et pour garantir la sécurité et la salubrité des denrées alimentaires préparées et distribuées dans les cuisines et restaurants collectifs.

MAGHNIA

Un podium pour le couscous

Khaled Boumediene

Le couscous dans la ville frontalière de Maghnia, c'est comme le ballon, une passion. Ce plat de famille, de tradition, de partage et de convivialité, on l'aime pour sa viande et ses légumes cuits dans un bouillon accompagnés de céréales cuites à la vapeur. Dans ce cadre, l'association Khansaa El Djaïza de Maghnia a organisé, jeudi dernier, un concours du meilleur plat de couscous des habitants de la région de Maghnia et ses environs à l'hôtel «La Tafna», avec la participation de 15 concurrentes et un candidat homme. Selon Mme Gharbi Hafida, présidente de cette association, cet événement gastronomique vise à faire connaître toutes les variétés et la richesse de ce plat traditionnel très ancré dans les coutumes des ménages de cette région. Après des démonstrations effectuées par chacun des participants, c'est la recette «Tadjine» de Mme Miraoui Zineb, qui a conquis les papilles du président et membres du jury, Chaïbdra Tani Mohamed Hakim, Hadjadj Sidi Mohammed, Beladgham Fathallah et des chefs culinaires et public présents lors de cette manifestation. Le deuxième prix est revenu à Mme Bouziane Malika pour son plat de couscous fait à base d'une recette d'une inspiration et d'une tradition ancienne.

Le troisième prix a été décroché par Mme Sayah Inchirah pour son plat de couscous préparé à partir d'un mélange de la semoule et de la caroube au goût sucré et salé. Et le quatrième prix de Mme Mehiaoui Bouchra pour son plat de couscous revisité en incorporant une nouvelle touche à la crevette.

Selon le président du jury, Chaïbdra, tous ces plats ont été préparés selon les normes internationales et critères professionnels, de qualité et de technicité requis pour ce genre de concours culinaire.

A noter que ce concours qui a connu un grand succès s'est déroulé en présence du président de l'APC de Maghnia, Cherifi Boubeur, la présidente des activités sociales, culturelles, sportives et de la jeunesse, Mme Hafida Tamdi, le directeur de l'association «Jil Al Ghad», Dahaoui Ouassini, des responsables de l'Agence nationale de gestion des crédits des micro-entreprises (ANGEM), des représentants de la formation professionnelle, la chambre de l'artisanat, la santé, les impôts, ainsi que ceux de la Sûreté et de la Gendarmerie nationale de la daïra de Maghnia.

EL-BAYADH

Un véhicule chute dans un ravin, 2 morts et 3 blessés

Hadj Mostefaoui

Un tragique accident de la circulation s'est produit vendredi en fin d'après-midi. Un véhicule léger, à bord duquel se trouvaient cinq personnes issues d'une même famille, a dérapé sur la RN 107 à l'entrée nord de la ville de Brezina. Il a terminé sa course 20 mètres plus bas dans un ravin au milieu de la pierrière. Selon un premier bilan établi par la protection civile, deux personnes ont trouvé la mort sur les lieux du drame et trois autres ont été blessées et évacuées dans un état jugé grave vers l'hôpital de cette localité.

Une enquête a été ouverte par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les causes réelles de cet accident de la route qui s'est produit ce vendredi en fin de journée.

Une famille de cinq personnes sauvée in extremis

H. M.

Un drame a été évité de justesse vendredi en début de soirée dans le quartier «Sidi Yahya 2» grâce au retour inattendu à son domicile du père de famille. Ce dernier après avoir franchi le seuil de la porte d'entrée a découvert les cinq personnes de sa famille inconscientes et respirant avec difficultés, suite à des émanations de monoxyde de carbone d'un chauffe-eau défectueux.

Alertés, les éléments de la protection civile se sont rendus sur les lieux. Ils ont évacué vers l'hôpital «Mohamed Boudiaf», les cinq victimes qui ont été sauvées in extremis.

MASCARA

De nouveaux projets pour le gaz

Belkecir Mohamed

Un réseau de gaz naturel a été mis en service jeudi au profit de 200 familles résidant dans la commune d'El Keurt, à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid.

Le coût du projet concrétisé à El Bechar a atteint 3,34 millions DA, selon les explications fournies aux responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO) au wali de Mascara, Abdelkhalak Sayouda qui a procédé à la mise en service. Le directeur de l'unité de SDO de Mascara, Fouad Boudaoud a déclaré, en marge de la mise en service, que ce projet entre dans le cadre d'un total de 28 inscrits à l'intitulé de l'exercice 2021 en vue de fournir du gaz à 5.200 foyers des zones d'ombre des communes de la wilaya de Mascara avec un préfinancement de la Sonelgaz de 210 millions DA. La plupart des projets ont été lancés et seront progressivement réceptionnés jusqu'au mois de septembre prochain. La wilaya a bénéficié, en 2020, du raccordement au réseau de gaz naturel de 20.000 foyers. Cette année, on annonce la programmation de projets de raccordement de 8.000 autres à ce réseau.

Saisie de kif, quatre mandats de dépôt

Trois plaquettes et demie de kif pesant près de 400 grammes ont été saisies et quatre individus ont été arrêtés.

L'opération a eu lieu suite à des renseignements parvenus au commissariat indiquant que l'un des suspects se trouvait en possession d'une quantité de stupéfiants qu'il allait revendre à des dealers.

Celui-ci a été repéré accompagné de deux autres suspects à bord d'un véhicule, pris en filature, et intercepté.

La fouille a permis de mettre la main sur une quantité de kif. La perquisition des domiciles des mis en cause a donné lieu à la saisie d'une autre petite quantité de kif chez un complice. Présentés devant la justice, les quatre individus ont été placés en détention. Belkecir Mohamed

CAN-U17

Tirage au sort le 24 février en Mauritanie

La sélection algérienne des moins de 17 ans sera fixée sur ses prochains adversaires en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U17 de football le mercredi 24 février, à l'occasion du tirage au sort prévu dans la capitale mauritanienne Nouakchott en marge de la CAN U20.

Douze (12) sélections sont qualifiées à la phase finale qui aura lieu au Maroc du 13 au 31 mars 2021, il s'agit de l'Algérie, du Maroc (pays hôte), de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria, de

l'Ouganda, de la Tanzanie, du Sénégal et de la Zambie. L'équipe nationale algérienne des U17 prendra part à la CAN-2021, grâce à la première place décrochée à l'issue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier dernier, en présence de la Tunisie et de la Libye. Le pays hôte, le Maroc, est versé dans le chapeau A et placé dans la position A1. Le Cameroun, détenteur

du trophée et le Nigéria, l'équipe classée quatrième de la dernière édition seront respectivement dans les chapeaux B et C au niveau 1 dans les positions B1 et C1. La Tanzanie, le Sénégal et l'Ouganda, les équipes qualifiées à la phase finale de la dernière édition mais éliminées aux matches de groupe seront au niveau 2.

L'Algérie et les six autres sélections seront dans Pot 3.

Pot A : Maroc, Cameroun et Nigéria.

Pot B : Tanzanie, Sénégal et Ouganda.

Pot C : Algérie, Afrique du Sud, Congo, Côte d'Ivoire, Mali et Zambie

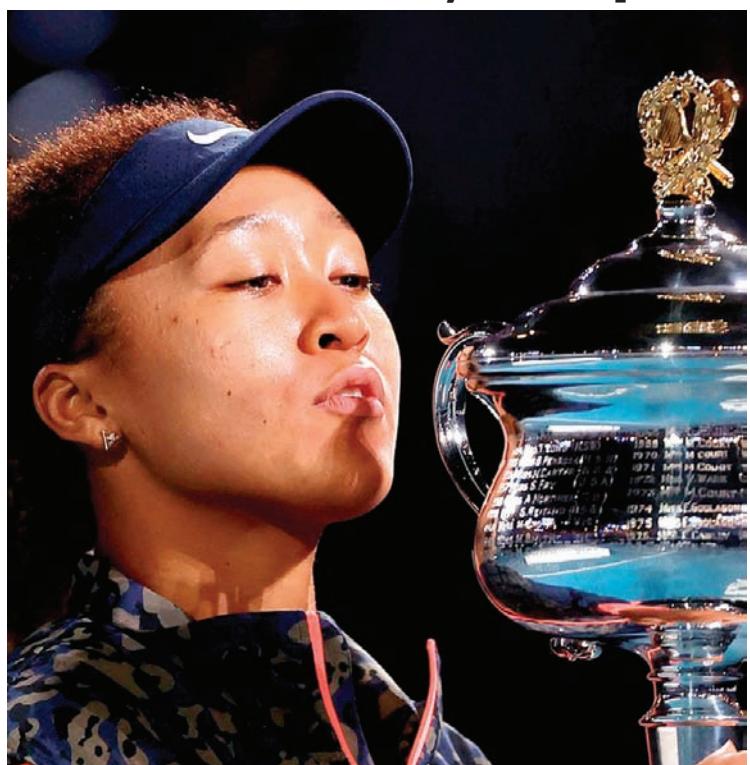
OGC Nice

Youcef Atal déjà de retour



Tennis - Open d'Australie

Osaka, taille patronne



Ne cherchez plus qui est la patronne: Naomi Osaka s'est offert son quatrième trophée du Grand Chelem en dominant de finales jouées en dominant l'Américaine Jennifer Brady (24e) à l'Open d'Australie, samedi à Melbourne. L'actuelle N.3 mondiale s'est imposée 6-4, 6-3 en à peine plus d'1h15 aux dépens de Brady, qui vivait elle sa toute première finale majeure et en sera récompensée par une entrée dans le top 15.

Au prochain classement WTA lundi, Osaka ne se réinstallera pas sur le trône du tennis mondial mais grimpera «seulement» à la place de

N.2, derrière l'Australienne Ashleigh Barty. Sur le terrain, aucun doute cependant, c'est bien elle qui a tout de la patronne que se cherche le circuit féminin. Depuis la reprise post-confinement au coeur de l'été dernier, Osaka a triomphé à l'US Open en septembre, et désormais à Melbourne. Avec ces deux nouveaux sacres, qui s'ajoutent à ses deux premiers à l'US Open 2018 et à l'Open d'Australie 2019, la Japonaise de 23 ans devient la première depuis Monica Seles au début des années 1990 à sortir victorieuse de ses quatre premières finales majeures.

Mais voir tout ce qui se passe dans le monde, la quarantaine, ça a remis beaucoup de choses en perspective, raconte-t-elle. J'avais tendance à évaluer mon existence à l'aune de mes victoires ou de mes défaites. Je ne ressens plus ça désormais. Tout au long de la quinzaine australienne, Osaka a fait étatage de sa force tranquille.

Ca classe une joueuse. Déjà, avoir tenu le choc à New York en 2018, dans une finale - alors sa première en tournoi majeur, à vingt ans seulement - pourtant explosive où Serena Williams s'était emportée contre l'arbitre du match et avait reçu trois avertissements, le dernier pour propos injurieux, laissait deviner un sang-froid hors du commun. Quand elle était devenue N.1 mondiale après l'Open d'Australie 2019, Osaka n'avait toutefois pas caché ses difficultés à assumer ce nouveau statut. Deux ans plus tard, la Japonaise, née d'une mère nipponne et d'un père haïtien, qui a grandi et vit aux Etats-Unis, prouve avec panache qu'elle a bien mûri. Ne vous fiez pas à son doux visage et à sa voix fluette. Derrière son air zen et détaché, se cache une détermination farouche et un tempérament de gagnante hors pair. «La chose dont je suis la plus fière» depuis la reprise post-confinement, «c'est combien je suis devenue forte mentalement», estimait Osaka après sa qualification pour la finale, en se disant également «plus sûre de moi en tant que personne». «J'avais l'habitude d'avoir des hauts et des bas, je doutais beaucoup de moi-même.

Mais voir tout ce qui se passe dans le monde, la quarantaine, ça a remis beaucoup de choses en perspective, raconte-t-elle. J'avais tendance à évaluer mon existence à l'aune de mes victoires ou de mes défaites. Je ne ressens plus ça désormais. Tout au long de la quinzaine australienne, Osaka a fait étatage de sa force tranquille.

Angleterre

Chelsea tenu en échec à Southampton

Pour la 25eme journée de championnat, Southampton recevait Chelsea. Les Saints restaient sur cinq défaites de suite en championnat tandis que les hommes de Thomas Tuchel, eux, avaient enchaîné 5 victoires de suite. Le technicien allemand décidait encore de se passer d'Hakim Ziyech et alignait son attaque type de ces derniers matches : Werner, Abraham, Mount. La première période a été en la faveur de Southampton qui ouvrirait même le score à la demi-heure

France

Saint-Étienne arrache le nul contre Reims

Après la victoire poussive de l'Olympique Lyonnais contre le Stade Brestois hier soir, la 26e journée de Ligue 1 se poursuivait samedi. Elle offrait un duel de seconde partie de tableau entre Reims (13e) et l'AS Saint-Étienne (15e). La première incursion était à mettre au crédit des Verts avec une frappe contrée de Neyou (11e). Dominateurs, mais poussifs dans les derniers mètres adverses, les joueurs de Claude Puel amenaient aussi le danger via un coup franc de Bouanga (28e). Reims répondait grâce au ciseau de Mbuku (29e). Malgré une tentative de Khazri (39e), les

deux équipes étaient dos à dos à la pause. Reims revenait des vestiaires avec des bonnes intentions et un centre dangereux de Foket (51e). Mieux, les visiteurs subissaient néanmoins les incursions adverses (53e, 61e, 62e et 70e), mais c'était pour mieux punir. Sur un corner frappé côté gauche, El Bilal Touré surgissait au premier poteau pour marquer (1-0, 72e). Un but important pour les joueurs de David Guion qui se dirigeaient alors vers un succès. C'était sans compter Charles Abi qui a su égaliser en fin de match (1-1, 89e). Avec ce match nul, les deux équipes restent dos à dos.

Ligue Europa

Ibrahimovic victime d'insultes racistes à Belgrade



L'attaquant international suédois d'origine bosnienne Zlatan Ibrahimovic a fait l'objet d'insultes à caractère raciste à Belgrade, lors du match des 16es de finale aller de la Ligue Europa qui opposait son équipe du Milan AC à l'Etoile rouge. Sur des images diffusées par la chaîne N1 vendredi montrant le joueur assis dans les tribunes du stade du club belgradois, on entend la voix d'un homme insultant à plusieurs reprises Ibrahimovic, le qualifiant notamment de «Balija (nom péjoratif donné aux Musulmans de Bosnie par les nationalistes serbes, ndlr) puant». «L'Etoile rouge condamne le plus vigoureusement les insultes adressées à

Zlatan Ibrahimovic (...) l'Etoile rouge s'excuse pour ce que Ibrahimovic a vécu dans notre maison», a indiqué le club serbe dans un communiqué. L'Etoile rouge va coopérer avec les autorités pour découvrir l'individu responsable de cet incident et insister pour qu'il soit sanctionné de manière adéquate, a ajouté le club.

La rencontre était en principe disputée à huis clos en raison des mesures en vigueur contre l'épidémie de coronavirus. Toutefois, les loges du stade, situées tout en haut de la tribune ouest, soit quelques centaines de sièges, étaient pleines de monde. Ces places ne sont pas mises en vente et sont d'habitude réservées aux invités du club et à la presse.

Coupe de la CAF : ESS-Ashante Kotoko, aujourd'hui à 18h00 L'Entente pour la confirmation

M. Zeggai

C'est aujourd'hui que se déroulera le match retour entre l'Entente de Sétif et son homologue ghanéen Ashante Kotoko dans le cadre du match retour des 16èmes de finale bis de la Coupe de la CAF. Certes, les Algériens de l'ESS ont, à la faveur de leur succès flatteur à Accra, pris une sérieuse option pour la qualification pour la phase des poules. Mais attention, ce n'est pas acquis dans la mesure où de nombreux observateurs estiment qu'une victoire de 2 buts à 1 à l'extérieur est un score piège. Nabil El-Kouki est conscient de cette donnée et ne veut rien laisser au hasard pour permettre à ses joueurs d'atteindre l'objectif assigné pour répondre à l'attente du public et des nouveaux dirigeants qui misent sur une meilleure représentativité dans cette compétition. Les derniers événements ont quelque peu perturbé la concentration des joueurs, ce qui nous pousse à dire que les conditions d'avant-match s'annoncent

quelque peu défavorables aux nôtres en raison de la crise financière qui secoue le club. Cela a débouché sur un mouvement de grève des joueurs, qui ont revendiqué la régularisation de leurs salaires. La situation a été débloquée et rapidement maîtrisée par Serrah Abdellah, le président du CA de la SSPA et ses proches collaborateurs. Convaincus par le discours et les promesses des responsables, les Ententistes ont fini par reprendre le travail avec Nabil El-Kouki, qui a axé la préparation sur le volet psychologique pour une meilleure concentration. A propos du match de ce soir, les Sétifiens semblent bien armés, notamment sur le plan de la qualité individuelle avec l'éclat des Amoura, Laoufi, Guendouzi, Boussouf, Daghmoum, Berbache et les autres, bien encadrés par les anciens tels que Karaoui et Khedaïria pour ne citer que ces deux joueurs expérimentés. En somme, l'heure de vérité a sonné pour l'ESS, version 2020-2021, pour renouer avec un certain pas-

Compétitions africaines L'Afrique du Sud envoie un message à la CAF



Face aux refus de certains pays d'accueillir ses équipes, l'Afrique du Sud par la voix de sa Fédération monte au créneau et en appelle à la CAF. Alors qu'une réunion entre la Confédération africaine de football et les clubs sud-africains engagés en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération, la Fédération sud-africaine de football (SAFA) a pris les devants. Dans un communiqué aussi ferme que détaillé, l'instance prend la défense de ses équipes, qui se heurtent au refus d'un nombre croissant de pays de les accueillir, au risque des craintes liées au variant sud-africain du Covid-19. Une crise symbolisée par le feuilleton du match de C1 entre le Wydad Casablanca et les Kaizer Chiefs, délocalisé au Caire, avant que l'Egypte ne dise non à son tour. Selon la Fédération sud-africaine de football, une telle méfiance n'est en rien justifiée. « Depuis la reprise du football dans le pays (...), nous n'avons jamais eu de flambée du nombre d'infections, grâce aux protocoles sanitaires stricts mis en place (...), assure la SAFA, qui refuse de voir ses équipes baladées d'un pays lointain à un autre. Nos clubs et équipes nationales ne joueront pas sur des sites neutres, car il n'y a pas de raisons

Coupe de la CAF : JSK-Stade Malien, aujourd'hui à 16h00 La JSK veut renouer avec son passé

La préparation bat son plein à la JSK pour la rencontre qui l'opposera cet après-midi au Stade Malien en match retour de la Coupe de la CAF. La rencontre aura lieu, sauf imprévu, aujourd'hui au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. On sait que les Maliens ont entamé la guerre psychologique en s'absentant à informer leurs homologues de la JSK de leur arrivée. Selon nos sources, la formation du Stade Malien a opté pour un vol spécial. En tout cas, les Canaris sont pleinement concentrés sur leur objectif qui est d'atteindre la phase de poules. C'est jouable pour les Algériens si l'on tient compte de la courte défaite (1-2) concédée à Bamako au match aller, disputé le 14 février. Les responsables de la JSK et le staff technique ont pris toutes les dispositions nécessaires pour réaliser le rêve de leur public.

Denis Lavagne ne compte pas effectuer de grands changements au sein de l'équipe-type qui a pris part à la première manche. Il y aura probablement la titularisation de l'attaquant Hamroune pour donner plus de mordant à l'attaque, comp-

te tenu de son expérience et son influence dans le compartiment offensif. L'autre nouveauté réside dans la probable participation de la nouvelle recrue, l'international congolais Kilangalanga, qui pourrait être de la partie si le besoin s'en fait sentir. Cela dépendra aussi de sa forme actuelle.

Pour ainsi dire, les chances de la JSK sont intactes, même si la tâche n'est guère facile devant un adversaire renfermant de bonnes potentialités. Le Stade Malien, éliminé de la Ligue des champions par le WA Casablanca, ne viendra pas pour faire du tourisme, d'autant plus qu'il compte en son sein plusieurs internationaux dont près d'une dizaine ayant pris part au dernier CHAN, notamment l'attaquant Mamadou Coulibaly.

Le seul handicap des Maliens est le retard du coup d'envoi du championnat, ce qui pourrait se répercuter négativement sur leur rendement face à notre représentant qui a déjà plus d'une dizaine de matches dans les jambes. Le Stade Malien compte combler ce déficit par l'expérience acquise par ses

joueurs lors du CHAN, un atout que les protégés du coach Rigo Gervais tenteront d'exploiter afin de négocier au mieux cette empoignade. Un autre imprévu, c'est l'absence du capitaine de l'équipe et l'un des hommes de base de la défense, Mamadou Doumbia (blessé). « Nous sommes confiants, surtout que nos joueurs constituaient le noyau dur de la sélection locale finaliste du CHAN. Ils ont été crédités d'une bonne prestation et affichent la grande forme », a confié le coach du club malien.

Les joueurs de la JSK sont donc avertis et sont capables de renverser la vapeur grâce à leur pouvoir de réaction et leur force de caractère, comme ils l'ont prouvé en championnat national. A noter que la CAF a remplacé le trio guinéen qui devait officier ce match retour par un trio tunisien, conduit par le referee principal, Selmi Sadok. Ce dernier sera assisté de ses compatriotes Khalil Hassani et Youssef Jemmy, au moment où un autre Tunisiens, Amir Loucif, a été désigné comme quatrième arbitre.

M. Zeggai

Tennis - Circuit pro-féminin à Monastir Ibbou éliminée en double

L'Algérienne Inès Ibbou et son équipière serbe, Elena Milovanovic, ont été éliminées samedi matin, en demi-finale d'un tournoi professionnel féminin qui se déroule actuellement à Monastir (Tunisie), après leur défaite face à un tandem roumano-tchèque, composé de Karola Patricia Bejearu et Zdena Safarova en deux sets 6-4, 6-2. En simple, l'aventure de l'ancienne championne d'Afrique juniors a été encore plus courte, puisqu'elle a été éliminée dès le deuxième tour, après sa défaite en deux sets contre l'Allemande Kathleen Kanev : 6-1, 6-1. Une élimination précoce, et plus ou moins inattendue pour l'Algérienne de 22 ans, tête de série N.4 de ce tournoi à 15.000 USD et qui avait brillamment atteint la finale d'un précédent tournoi à Monastir, avant de s'incliner (6-2, 6-2) contre la Tchèque Linda Fruhvirtova.



Ligue des champions d'Afrique Trio arbitral marocain pour MCA-EST

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre marocain Redouane Jyied pour diriger le match MC Alger - ES Tunis, mardi prochain au stade du 5-Juillet à Alger (20h00), pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions (groupe D). L'arbitre central Jyied sera assisté de ses

compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad, selon l'instance continentale. Le 4e arbitre étant Karim Sabri. Lors de la 1re journée, le MC Alger et le Zamalek d'Egypte ont fait match nul (0-0) au Caire, alors que l'ES Tunis s'est imposée à domicile devant Teungueth du Sénégal (2-1).

Cyclisme - Coupe d'Algérie cadets Bachir Chennafi s'impose d'entrée

Bachir Chennafi, sociétaire du club local de l'IRB El Kantara, a remporté le contre-la-montre de la Coupe d'Algérie cycliste (cadets), disputée vendredi à Biskra. Auteur d'un chrono de 13:42.02, Chennafi a devancé son coéquipier à l'IRBEK, Mounir Laloui, entré en deuxième position avec un chrono de 13:51.20, au moment où Ismail Haddad, sociétaire du Mouloudia d'Alger a complété le podium, en 13:54.79. Cinquante-huit cy-

listes étaient au départ de cette première étape de la Coupe d'Algérie, disputée sous forme d'un contre-la-montre individuel, sur une distance de 9,34 km. Cependant, seuls 57 cyclistes ont franchi la ligne d'arrivée, car Bakari Mohamed Islam (ECSBA) a abandonné la course à mi-parcours. La deuxième étape, prévue hier, devait se dérouler sur un circuit fermé de 8,83 km, que les participants ont parcouru cinq fois, pour une distance totale de 44,15 km.

Football - Ligue 1

Fin de série pour l'OM, Tlemcen se reprend

M. B.

A près une série de dix matchs sans la moindre défaite, l'Olympique Médéa s'est incliné samedi à Dar El Beida devant le Paradou AC (2-1) dans un match à rebondissements, alors que la JS Saoura s'est baladée à Chlef, dominant largement l'ASO dans son jardin (0-6). Tels sont les faits saillants de la seconde partie du programme de la 14^e journée du championnat de Ligue 1, qui a été pour rappel amputée de quatre rencontres, les obligations africaines obligent pour le CRB, le MCA, la JSK et l'ESS.

En effet, le PAC, qui souffle le chaud et le froid, s'est offert une bouffée d'oxygène en venant à bout difficilement de la redoutable formation de l'OM, qui a eu le mérite de trouver la faille par Khalfallah (45'), avant que les locaux ne reprennent les devants grâce à Boucif (46') et Messibeh (72' s.p.). Un bon résultat pour le PAC qui améliore son classement, alors que l'OM a raté l'occasion de

Résultats

PAC - OM	2-1
WAT - CABBA	3-1
ASO - JSS	0-6

Ligue 2 - Groupe Est

L'USC marque son territoire

M. Zeggai

C'est incontestablement l'US Chaouia qui aura réalisé la meilleure opération de cette deuxième journée. En effet, le team de l'entraîneur Hocine Zekri a signé sa seconde victoire en autant de matches joués dans un match marqué par quelques incidents dans la tribune officielle entre les dirigeants des deux équipes. Une scène regrettable qui n'honneur pas ses auteurs, car ayant terni une fois de plus l'image du football national. Par cette victoire (but de Yessaâd sur penalty), l'USC s'empare seule de la première place. En revanche, le DRBT et le MOC ont été tenus en échec chez eux par le CAB et l'USMAn. Les Batnénas ont ouvert le score avant que Chaâbane ne remette les pendules à l'heure.

A Constantine, le Mouloudia a grandement déçu après avoir raté l'opportunité de signer sa première victoire de la saison face à une équipe

Résultats

CRBOD-HBCL	2-1
MSPB-USC	0-1
MOC-USMAn	0-0
USMK-ASK	0-0
DRBT- CAB	1-1
NRBT-MCEE	2-0

Groupe Ouest

Le CR Témouchent s'installe

Journée favorable au CR Témouchent qui affiche déjà ses prétentions et s'installe seul en tête. Le onze témouchentais est parvenu à damer le pion à l'IRB El-Kerma au stade Bouakeul dans sa première sortie. Mauvaise affaire de l'Ittihad El-Kerma à la veille de son prochain déplacement chez le MCBOS. Deux points en deux matches s'avèrent insuffisants pour une formation telle que l'IRBEK, considéré comme l'un des sérieux candidats au podium. En revanche, le MCB Oued Sly a bien négocié son match à Saïda et réussi à éviter la défaite devant le MCS, un ex-sociétaire de l'élite, qui n'arrive pas décidément à sortir la tête de l'eau au grand dam de ses milliers de supporters. Le grand bénéficiaire de ce round aura été le SC Aïn Defla qui a pris, contre toute attente, le meilleur sur le RCB Oued Rhiou sur le terrain de ce dernier. Par cette victoire, les gars d'Aïn Defla, auteurs d'un bel exploit, se sont bien rachetés du nul concédé chez eux lors de la journée inaugurale face au SCAF, alors que leurs homologues d'Oued Rhiou commencent à payer la gestion approximative de la direction et la non régularisation des joueurs. A Khemis Miliani, le SKAF a exploité l'avanta-

ge du terrain pour assurer le minimum et prendre les trois points devant le CRB Aïn Ouassara ce qui permettra aux protégés du coach Sid Ahmed Slimani d'aborder la suite de la compétition avec confiance. Idem pour l'OMA qui a fait l'essentiel face à son hôte du jour, l'US Remchi. Une petite victoire, mais trois points précieux pour l'Olympique face à une équipe de Remchi qui subit les conséquences de la préparation tardive.

Enfin, l'ASMO, où l'entraîneur Kamel Mouassa devait signer son contrat aujourd'hui, a choisi son moment pour réagir avant que le doute ne s'installe. Un doublé de Kouriba aura permis aux asémistes de revenir avec les trois points de Tiaret face à la JSMT, qui ne devrait s'en prendre qu'à elle-même pour avoir raté un penalty par Baouche dans un moment crucial de la partie.

M. Zeggai

Résultats

IBKEK-CRT	1-2
MCS-MCBOS	1-1
SKAF-CRBAO	1-0
RCBOR-SCAD	0-1
JSMT- ASMO	1-2
OMA-USR	1-0

USM Bel-Abbès

Est-ce le vrai départ ?

Adjal Lahouari

« **D**ès son côté, le NAHD part avec les faveurs du pronostic face à une USMBA pas gâtée pour une crise multidimensionnelle. Cependant, les Belabbésiens ont obtenu par le passé des résultats inattendus hors de leur base ». Ce sont les lignes du texte de présentation de ce match dans notre livraison de jeudi. En effet, les gars de la Mekerra ne sont pas retournés bredouilles de cette sortie au stade du 20-Août d'Alger. Nous dirons que, sur la physionomie du débat, ils auraient pu même remporter la victoire, mais le plus important, c'est que ce match pourrait constituer une référence pour la suite du championnat. Avec ses recrues enfin qualifiées, l'USMBA présente depuis le face-à-face avec le PAC un visage plus rassurant.

Certes, les coéquipiers de Litt s'étaient inclinés à Ain M'lila face au CRB et au WAT avec une équipe très amoindrie, mais ils ont tenu l'USMA en échec, et battu l'USB à Biskra et le NC Magra à domicile. L'incorporation des recrues a donné un coup de fouet à cette formation formée par des joueurs déboussolés par des problèmes de toutes sortes. Du début jusqu'à la sixième journée,

l'équipe était lanterne rouge à la grande déception de ses fans. Puis, à la suite des deux victoires face au NCM et à l'USB, il y a cette remontée au quatorzième rang. Actuellement, le team de la Mekerra pointe à la 17^e place, ce qui n'est guère rassurant sur le plan mathématique, car les concurrents ont des matches en retard. Seule l'USB est remontée à la faveur de son exploit face à l'USMA ce vendredi. Contre le NAHD, il s'agissait pratiquement d'un match à six points. Les notes que nous avons prises prouvent que, sur le plan des occasions, les Belabbésiens en ont eu plus que les Nahdistes. Et ce constat n'est pas le fait du hasard. En effet, c'est bel et bien les coéquipiers de Zarath qui ont produit le meilleur jeu collectif.

Quelque peu timorés au premier half et choqués par le but précoce sur un penalty peu évident, les Belabbésiens ont donné la pleine mesure de leur potentiel en seconde période. Et ce n'est que justice si ils ont égalisé également sur un penalty aussi discutable que celui de leur adversaire du jour. Ce n'est nullement une quelconque compensation mais plutôt un manque de clairvoyance de l'arbitre Ibrir. Si les gars de la Mekerra n'ont pas bronché,

leurs adversaires ont vivement protesté auprès de l'arbitre. Ce qu'il faut mettre en évidence, c'est le niveau du jeu produit, encouragés il est vrai par la sûreté du gardien Zarath qui a veillé au grain sur toutes les tentatives nahdistes. Si les poulains du nouvel entraîneur Bouakaz rééditent de telles prestations, ils seront récompensés par une remontée au tableau et ce, en dépit de la forte rivalité de leurs adversaires. Ils recevront la JSMS et la JSK, mais ils auront des déplacements à Relizane, Médéa et Khroub (CSC).

En se référant à leur attitude constructive et déterminée, on peut penser que les Belabbésiens sont capables de récolter des points lors de certaines sorties. La phase retour ne s'annonce pas facile, loin de là. Mais l'espoir demeure puisque les autres mal-classés auront également de rudes tâches à accomplir pour sauver leur peau. A notre avis, le salut du club dans ce palier passe par la qualité du football produit par les joueurs, que ce soit à domicile ou à l'extérieur. Car c'est le seul moyen qui débouche sur de bons résultats. L'entraîneur en place devra cependant trouver les raisons qui empêchent ses protégés de concrétiser les actions prometteuses dans la construction.

MC Oran Revoilà le Mouloudia !



Le MC Oran a réussi sa première victoire en déplacement en s'imposant vendredi face au CS Constantine (3-1), lors du match joué au stade d'El-Khroub pour le compte de la 14^e journée, et pendant lequel l'attaque oranaise a de nouveau frappé fort. Ce succès, le deuxième de rang des «Hamraoua» après le carton qu'ils ont infligé à l'US Biskra (6-1) lors de la journée d'avant, leur permet de monter sur le podium avec 24 points. De quoi inciter ses fans à se remettre à rêver. Courant après un premier titre depuis 1996, date de sa consécration en Coupe d'Algérie, le MCO progresse de match en match, s'est réjoui son nouvel entraîneur, Kheïreddine Madoui, intronisé à la tête de la barre technique dimanche dernier. «C'est une victoire méritée face à une bonne équipe constantinoise. Personnellement, j'ai suivi les précédentes rencontres du MCO et je constate que l'équipe progresse de match en match. Ce qui me conforte le plus, est que tous les joueurs, quel que soit le compartiment où ils évoluent, cherchent à marquer des buts, ce qui explique la bonne santé de notre ligne offensive», a déclaré le seul entraîneur algérien à avoir décroché la

à ce qu'on pensait dans les coulisses du club, puisque l'intéressé a affirmé, après le match face au CSC, qu'il n'avait pas l'intention de jeter l'éponge. Une décision saluée, du reste, par le nouveau patron technique de la formation d'El-Bahia, qui a d'ailleurs mis en avant le «merite» de Belatoui et le reste du staff «dans les résultats probants de l'équipe depuis le début de la saison». Cependant, dans les milieux du club on croise les doigts de peur de voir les espoirs fondés sur leur équipe fondre comme neige au soleil. Et pour cause, la situation financière et administrative du MCO risque de freiner la bonne marche de ce dernier. En effet, les joueurs attendent toujours leur dû, eux qui ont brillé ces derniers jours par des mouvements de protestation à répétition pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Parallèlement à cela, l'épée de Damoclès de la direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) est toujours suspendue au dessus du club, exposé à de sévères sanctions sportives pour n'avoir pas encore complété son dossier lié à l'octroi de la licence professionnelle.

L'ancien défenseur international avait accompagné le Français, Bernard Casoni dans la préparation d'intersaison, avant de lui succéder après huit journées de championnat. L'arrivée de Madoui ne va finalement pas précipiter le départ de Belatoui, contrairement

Hommage Le Dr Ali Benkoula tel que je l'ai connu

Par Saddek Benkada*

Il est difficile pour moi d'évoquer en quelques lignes un compagnonnage amical et intellectuel qui, malgré notre différence d'âge et de profession a duré plus de 50 ans. Né le 22 janvier 1930 à Mostaganem, Ali Benkoula est issu d'une famille de vieille citadinité qui donna à la ville de nombreuses figures du monde de la Culture, notamment de la musique chaâbi mostaganémoise avec son parent et homonyme cheikh Ali Benkoula (1916-1967)

Après ses études secondaires à Mostaganem, il s'oriente vers la médecine et s'inscrit à la Faculté de médecine de Montpellier. Vers 1956, après avoir terminé ses études de médecine, il rejoint Oran, où il entame son internat qu'il effectue avec les professeurs Dr G. Sicard, (chirg. géné.), P. Fieschi (chir. génér.), R. Mirmran (orthopédie), R. Solal (gynéc. Obst.), et J. Bertin (chirg. infant.).

À une époque où il était très difficile même pour un Européen de gagner sa place dans la caste fermée et sélective des élèves du « maître » Jacques Couniot, chef du service de chirurgie ; Ali Benkoula, à force de ténacité et de rigueur qu'il s'était imposées, réussit à attirer sur lui l'attention du « maître » qui le compte désormais parmi ses plus brillants « élèves » : Jean-Paul Marégiano, Édouard Clément, Emmanuel Gypakis etc,...

En 1957, tout en continuant son internat, Ali Benkoula, remplace le Dr Mohamed Sekkal, parti pour le Maroc, à son cabinet de la rue d'Asas, à quelques pas de l'hôpital. En octobre 1958, il sortit major au concours de l'internat des Hôpitaux.

Homme affable et modeste, n'aimant pas trop parler de lui, il cultivait la discréction jusqu'à l'effacement. Il est resté très discret sur son engagement patriotique ; il échappa par miracle aux attentats de l'O.A.S. visant tout Algérien surtout s'il était médecin ou avocat.

Au mois de juillet 1962, il partagea l'enthousiasme de ses frères pour l'indépendance. Mais à l'hôpital, la situation était plus que catastrophique, il se comptait parmi les très rares médecins algériens qui y exerçaient. Après s'être éclipsé durant les mois de juillet et août 1962 et une fois que la ville ait retrouvé son calme, le Dr Couniot reprend au mois de septembre ses activités de consultations et d'interventions chirurgicales, en se faisant entouré des Dr Belval et Achard. Ils furent rejoints, quelque temps, après par le premier algérien de l'équipe, Ali Benkoula qui ne devait quitter la clinique qu'en 1975, avec le départ du Dr Couniot.

En mars 1964, Ali Benkoula soutint sa thèse à Montpellier sur les «Pancréatites aigües après gastrectomies (Considérations cliniques, pathologiques et thérapeutiques)» ; en reconnaissance des enseignements et des premiers pas qu'il fit sous la bienveillante direction du Dr Couniot, il lui dédie sa thèse. Le patronage du « maître », complète son audience de praticien en publiant de nombreuses contributions dans les revues médico-chirurgicales.

Ce qui augmente sa notoriété scientifique et lui permet d'être admis dans de nombreuses sociétés médicales étrangères (Association française de chirurgie, Société internationale de chirurgie,...)

Le voilà donc, à peine une dizaine d'années après son arrivée au C.H.U. d'Oran, professeur d'anatomie et de chirurgie et chef de service de chirurgie thoracique.

Parallèlement à ses activités à la clinique Couniot, il continue d'opérer au C.H.U. et à l'hôpital de l'ANP (ex hôpital militaire Baudens). J'étais témoin au mois de décembre 1967, quelques jours après la nouvelle de la première transplantation cardiaque effectuée avec succès par le professeur Chris Barnard en Afrique du Sud, le Dr Jacques Couniot, s'entoura de Jacques Belval et de Ali Benkoula et si je me rappelle bien, du professeur Claude Got, maître de conférences agrégé d'anatomie pathologique au C.H.U.O. L'objet de leur rencontre portait sur la technique employée par le chirurgien Sud Africain. Depuis ce jour, m'avoua plus tard le Dr Benkoula, devant la clarté et la passion avec laquelle le Dr Couniot nous expliqua les différentes phases de l'opération de transplantation, c'est ainsi que l'intérêt pour cette branche de la chirurgie ne me quitta plus jamais.

J'étais de passage à Marseille au mois de novembre 1978 ; lorsque le soir, je vois à la télévision régionale, le Professeur Raoul Montiès, présentait son livre « Un cœur de rechange » qu'il fit publier à l'occasion du 10e anniversaire de la première transplantation cardiaque qu'il fit pratiquer le 27 novembre 1968 sur la personne d'Emmanuel Vitria. Le lendemain, en lui présentant deux exemplaires de son livre pour les dédicacer à l'intention du Dr Aguer cif et du Dr Benkoula, le professeur Montiès évoqua longuement avec moi la forte impression empreinte de respect pour sa compétence et son savoir que fit sur lui le Dr Benkoula lors de son séjour à son service de l'hôpital Salvator où il a passé quelque temps pour s'initier à la chirurgie cardiaque. Malheureusement, les nombreuses occupations et responsabilités aussi bien professionnelles que familiales qu'il a laissées à Oran ne lui ont pas permis de concrétiser son ambition.

En 1970, j'étais parmi les rares personnes à qui il avait fait la confidence d'avoir l'intention de créer sa propre clinique en rachetant l'ancienne clinique du Dr Larribère, restée jusqu'en 1970 toujours en ruine. Mais la logique centralisatrice de l'époque guère favorable à l'ouverture de cliniques privées ; en plus, au regard des liens presque filiaux qui l'unissaient au Dr Couniot, il ressentait l'idée même de se séparer de son « patron » comme une déloyauté envers celui qui a guidé ses premiers pas ; ont fait qu'il abandonnât très vite ce projet.



Même au sommet de sa renommée, le Dr Benkoula avait su durant les 64 années de pratique médicale dans la ville, garder l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher. Il est resté fidèle d'abord à ses parents auxquels il vouait une grande affection, à son père Hadj Lakhdar et sa mère Hadja Sennia, à qui il donna le nom à sa première fille ; ensuite à ses amis médecins et non médecins. Il est resté très lié à son cousin, le regretté Bekhlouf Talahite, alors directeur de l'ENSET. Nombreux sont aussi ses amis du milieu médical oranais aussi bien Européens qu'Algériens, parmi ces derniers je peux citer à titre d'exemple : Sandouk Lahouari, Fethi Ouahrani, Hamou (cardiologue à Chicago), Hadj Sliman, Mejroud, Ferradi, ce dernier l'invitait souvent aux réunions amicales qu'il organisait chez lui. Un autre trait de son caractère d'acier qui lui valut le respect de ses pairs, c'est sans conteste le sentiment d'indépendance qu'il s'était imposé vis-à-vis de l'establishment en se tenant à l'écart de toute coterie politique.

Sous ses airs d'homme moderne et de grande culture, Ali Benkoula n'avait rien perdu de son patrimoine du terroir mostaganémois. C'est un vrai régal de l'esprit que de l'écouter évoquer ses souvenirs d'enfant de Tidjiddit et vous citer de mémoire des vers du grand poète Sidi Lakhdar Bekhlouf. Grand voyageur et passionné des grandes civilisations, il vouait un intérêt particulier à l'histoire des sciences médicales.

Admis à la clinique El Abed, lui qui avait durant toute sa vie repoussé la mort jusqu'à ses derniers retranchements, avait supporté héroïquement le mal qui l'avait atteint, il s'est éteint le 7 février 2021, à l'âge de 90 ans, en pleine lucidité et en plein courage. Oran qu'il a tant aimée et, où il s'était créé, par son talent et son amabilité, une solide réputation de chirurgien habile et homme de cœur, le lui a bien rendu, puisqu'elle l'a accueilli ce jour du 8 février 2021 au Carré des Chouhada du cimetière de Aïn Beïda.

* Historien, chercheur associé au CRASC, ancien maire d'Oran

CULTURE

«La marche d'un peuple» (Les graines de la colère)

MAHDI BOUKHALFA

LA MARCHE D'UN PEUPLE

(Les graines de la colère)



R. N.

Dans cet ouvrage, en réalisant le tome 2 d'un premier essai consacré aux péripéties du Hirak (La révolution du 22 février, de la contestation à la chute des Bouteflika), Mahdi Boukhalfa, journaliste et auteur, revient sur les causes et les raisons à l'origine de l'explosion sociale en Algérie, qui a jeté chaque vendredi dans les rues du pays jeunes, vieux, femmes et enfants faire barrage pacifiquement à un 5^{ème} mandat du président Bouteflika. Dans son dernier ouvrage, Mahdi Boukhalfa décortique une à une les grandes causes de la colère des Algériens contre la classe politique dirigeante, le gouvernement Ouyahia et avant lui celui de Sellal, deux exécutifs accusés d'avoir accéléré la crise sociale, économique, et surtout une crise politique profonde marquée par un recul des libertés.

Édité à Paris chez Les Editions du Net, « La marche d'un peuple », refusé par les éditions Chihab, revient sur près de deux ans de crise politique, économique et sociale, principale cause de l'explosion du mouvement populaire du 22 février 2019. Dans le détail, l'auteur s'arrête longuement sur les scandales financiers qui ont marqué le 4^{ème} mandat de Bouteflika, des scandales qui ont accentué la crise de confiance sociale et politique dans un pays où les jeunes sont poussés, au péri de leur vie, à l'émigration clandestine pour aller en Europe chercher des soupçons d'une vie décente. Les décès des « harragas » en mer, la détresse des jeunes devant des opportunités sociales mises sous le boisseau par les gouvernements successifs depuis le second mandat du président Bouteflika constituent, avec la grève des médecins résidents réprimée par le gouvernement et exacerbée par le ministre de la Santé, ainsi que le blocage du secteur de l'Education nationale, un des axes principaux de « La marche d'un peuple ».

Sociologue de formation et journaliste de profession, Mahdi Boukhalfa a publié trois ouvrages : « Mama Binette, naufragée en Barbarie » (Sept.2019, Paris, Editions du Net), « La révolution du 22 février, de la contestation à la chute des Bouteflika » (Oct.2019, Alger, Editions Chihab), et « La marche d'un peuple » (Les graines de la colère, Paris, Editions du Net, août 2020). « La révolution du 22 février, de la contestation à la chute des Bouteflika » a été épousé. « Pavillon Covid-19 » (sept jours en enfer), un livre témoignage sur sa contamination par le coronavirus et son hospitalisation, est le prochain livre de Mahdi Boukhalfa, qui devrait sortir dans les tout prochains jours.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ A louer F3 ,3 pces, hall, 2 balcons, 2 faç, bien aménagé au 1^{er} étage pour profession libérale + studio 2 pces, balcons, sanitaire au 3^{ème} étage convient profession libérale dans une villa, située à Av de Canastel Gambetta / Oran 0798.85.84.28

■ Echange très bel F2, au centre-ville Oran, contre F3 au centre-ville Oran, maximum 2^{ème} étage + complément -Tél : 0672.91.61.09

■ A louer un appartement au rez-de-chaussée à Zabana, Arzew convenable pour activité professionnelle ; exemples : Médecin, Avocat, Notaire, Pharmacie, Entreprise. Veuillez contacter Tél : 0776.49.77.71

■ Loue F3 AV F3 neuf Belgaid, F4 Rue Khemisti, F3 côté université Cité 2 Belgaid, vendus F2 Rue Khemisti, F6 1^{er} et Bahia CNEP- F3 côté ville hôpital, F2 - F4 rue Emir AEK, vendus villa choupôt, V. Castors, carcasse Protin, F4 1^{er} etag à Tipaza Alger, loue 4 locaux à Medina el Djedida - Ag Nour : 0773.30.81.70

■ Loue F3 Belgaid 3^{ème} (2.5 U) F3 Miramar Bureau 1^{er} (3U) F3+ Box, Bd des Lions 4^{ème} (6U) F4 Plateau 3^{ème} (3U), F5 Aïn El Turck 4^{ème} (2.5), F1 centre-ville (2U) Ag Abdallah : 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre appartement F4, 1^{er} étage, acté, à Haï Chouhada (Haï Sabah), bien situé sur boulevard du tram, bien ensoleillé 0662.79.42.61

■ Couple sans enfants cherche location pour habitation, à Oran ou environs - Tél : 0555.20.05.90

■ A vendre F4 au 2^{ème} étage, neuf, dans un immeuble privé, situé à Haï Ferhat. Boulanger/Oran - Tél : 0561.66.60.80 - 0549.39.34.37

■ Vends appart F4, 1^{er} étage 2 façades 90 m², à Oran, Plateau (près de l'hôpital) refait à neuf chauffage, climatisation, cuisine équipée, convient profession libérale et même habitation. Contactez : 0554.23.18.52

■ A vendre appartement F4, 87 m², 3 façades, état initial, acté, bien ensoleillé, 6^{ème} étage, avec ascenseur, situé à Seniramis, bd, rue de Mostaganem, Centre-ville d'Oran -Tel 0559.85.57.04. Prix 940 U

■ Promotion immobilière EMI TURKISH vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » ex Canastel ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ A louer F3, 6^{ème} étage avec 2 ascenseurs, bien aménagé, bien ensoleillé, situé à Akid Lotfi, Oran - Tél : 0771.05.99.16

■ A vendre 3 Appts F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3 123 m² + terrasse de 50 m². Au 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} dans un immeuble de 4 étages et F5. Au 4^{ème} - F3 cuisine équipée, à Hachimia Belgaïd - 0550.96.08.41

■ A louer pour couple appartement grand standing, 1^{er} étage dans une maison de maître, porte fermée, 2 grands salons, 1 pièce, SDB, cuisine, cour, Oran. Boulevard Chakib Arslane - Tél : 0661.21.12.31

■ Vds villa 200 m² DF R+1, cité ENSEP CNEP + villa 220 m² R+1, cité st-Hubert + villa 120 m², Bir el Djir, côté Canastel + 150 m² Cour double faç R+2 + villa 210 m² bd commercial trait d'union + villa 300 m² R+1, Seonia 200 logts - Cabinet immo 04 rue Med Khemisti -Tél : 041.36.16.43/0552.58.43.72

■ A.V ou échange très belle villa dans un endroit résidentiel à Misserghine, cité Zabana, actée + L.F, sup 225 m², R+1 : 5 pces, 2 gds salons, TB cuisine avec gd séjour, hamam avec serpentin, douche jacuzzi, 2 sanitaires, 1 ga 2 voit, jardin avec arbres fruitiers, climatisation, caméra, 1 gde buanderie avec terrasse, contre appart + suppl SVP. Prix après visite - Tél : 0698.64.57.49/ 0791.83.23.50

■ Canastel Loue 02 beaux studios ensoleillés + loue bel niv villa F3 + hall TB aménagé à usage bureaux ou habitation + Vds villa R+1 + gar 300 m² D.F convient promotion immobilière - Tél : 0555.81.74.54

■ Tlemcen : vend villa, façade sur route principale commerciale, actée, permis de construire, conformité, livret foncier située près des ruines Mansourah - Tlemcen Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : échange villa haut stand, centre tlemcen, const récente toutes commodes et habitation de suite, contre appart à Hydra ou carcasse. Etudiez toutes propositions - Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : vend villa haut stand, const- récente, 300 m², centre Tlemcen, toutes commodes, chauffe-central, bâche à eau, tél, Internet, garage, stationnement sécurisé, actée, permis const- conformité, livret foncier -Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : vend villa haut stand, const- récente, 300 m², centre Tlemcen, toutes commodes, chauffe-central, bâche à eau, tél, Internet, garage, stationnement sécurisé, actée, permis const- conformité, livret foncier -Tél : 0550.93.51.49

■ Entreprise sise à Es Senia recrute un contrôleur qualité laboratoire, expérimenté dans la production alimentaire (conserves), 05 opérateurs sur machines expérimentés, une hôtesse d'accueil maîtrisant l'anglais, un responsable approfondissant la stratégie achat, appros et stocks. Adressez vos CV à : recrutement.bcfconserverie@gmail.com

■ Une dame sérieuse, expérimentée cherche travail comme femme de ménage dans un immeuble, étudiez toutes proposition - tél : 0659.61.67.98

■ Hôtel & restaurant NOOR Hassi Mefsoukh cherche réceptionniste, cuisinier, serveur, femme de ménage, caissière, logement assuré. Pour le recrutement venez sur place et déposez vos CV, lieu de travail Hôtel El-Hadj HABBOUCHE, Hassi Mefsoukh, daïra de Gdyel - Oran

■ Entreprise intéressante vous propose un poste de travail d'agent commercial (anglophone). Veuillez poster votre CV sur ce mail : sebbanefethi@gmail.com

■ Société de taxis, sise à Akid Lotfi, recrute des chauffeurs diplômés - Tél : 0560.900.122

■ Ouverture prochaine d'un nouveau restaurant ; cherche à recruter un jeune homme, niveau Terminale Bac, spécialisé tous types de (gâteaux, flan, chocolat, sorbet, cocktail, jus). Pour tous contacter : 0553.86.83.36 jusqu'à 20h.

■ Ouverture prochaine d'un nouveau restaurant ; cherche à recruter une femme d'âge moyen, à partir de 40 ans, pour cuisiner tous types de plats maison spécialités (maghrébine, maghnia, Tlemcen), pour tous contact : 0553.86.83.36 jusqu'à 20h

■ Loue locaux de 25/61/65 m², revêtement dalles de sol, plafond BA 13, spots rideaux électriques, situé à Haï Ferhat, Boulanger/Oran - Tél : 0561.66.60.80 -0549.39.34.37

■ Local commercial acté, à vendre ou échange contre lots terrains, les environs d'Oran, sup 31 m² + sous-sol 32 m². Adresse : 'Arcoprim' Akid Lotfi, Oran - Tél : 0797.38.18.80 -0657.10.79.82

■ A vendre local commercial, bien situé, à la ville nouvelle. Prix après visite. SVP curieux s'abstenir - Tél : 0550.01.25.20 - 0770.62.67.84

■ A louer dépôt à cité Petit. Sup 25m² - Tél : 041.74.66.70-0542.26.01.14

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 24 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

■ Pensée
Moudjahid FSIAN BELKHEIR
Décédé le 21/02/2020
Papa, tu me manques tellement ; déjà une année que tu nous as quittés pour un monde meilleur, cher papi. En silence sans dire un mot, tu es parti trop vite, tu es étais un homme beau, tu es le meilleur des pères. Il ne me reste que des souvenirs ; j'ai du mal à vivre sans toi. Je pleure, tu ne me vois pas, je t'appelle tu ne m'entends pas, j'ai un espoir de te revoir un jour Inshallah.
Ta fille Fatima et ta petite-fille Inez qui ne t'oublieront jamais.

■ Agence Assurance Trust cherche un chef d'agence retraité ayant plus de 20 ans d'expérience - Maîtrisant l'outil informatique - Contacter : le 041.33.00.52

■ Société privée à Oran recrute : une Assistante commerciale diplômée ayant déjà travaillé dans ce domaine avec exp. 3 ans minimum. Envoyer Cv : recrutementdz@yahoo.com

■ On a besoin d'une fille qualifiée avec expérience pour faire tous les types de salés, dans un atelier à Choupot - 0798.63.98.47

■ UniBeauté Ecole de formation professionnelle, lance des formations modulaires en coiffure hommes ; techniques de coiffage, visagisme, coupe, coloration, traitement capillaire, taille et rasage - Tél : 041.83.41.41/42 / 0770.00.53.43. Adress 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta, Oran

■ A vendre matériel d'imprimerie : 1 offset Heidelberg (KORA) + 1 cylindre Heidelberg (grand format), TBE + 1 massicot HTP (95 cm) TBE +1 balancier en TBE +2 machines pour la fabrication de boîtes rondes de fromage Calvi (2 têtes + 4 têtes) + compresseur machine en état d'arrêt. Prix après visite - Contacter Nadir par Viber ou whatsapp 0034.663.393.560

■ Mettons en location licence café Tél : 0558.28.83.34 - 0794.23.43.49

■ A louer licence de cafétéria à Oran -Tél : 0554.33.78.58

■ Etablissement privé de formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétro-charleur, chariot élévateur (clark), grue mobile, stakar - Tél : 078385.07.81 / 0554.01.48.37 / 0558.36.06.14/0796.00.07.89

■ A louer numéro de taxi, W. d'Oran - Contacter 0797.97.55.27

■ A louer licence de cafétéria à Oran - Contacter : 0776.32.50.92 -0556.27.09.66

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE, lance formation qualifiante en mécanique auto, électricité/scanner auto, plomberie sanitaire, chauffage central, électricité bâtiment - Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 - 0558.36.06.14/0796.00.07.89

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43. Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ Vends terrain 600 m² à Oran Bel-Air - Tél : 0550.54.08.04

■ Vends terrain zone industrielle Hassi Ameur 15000 m² - tél : 0555.89.08.39

■ DIVERS

■ UniBeauté Ecole de formation professionnelle, lance des formations modulaires en coiffure hommes ; techniques de coiffage, visagisme, coupe, coloration, traitement capillaire, taille et rasage - Tél : 041.83.41.41/42 / 0770.00.53.43. Adress 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta, Oran

■ A vendre matériel d'imprimerie : 1 offset Heidelberg (KORA) + 1 cylindre Heidelberg (grand format), TBE + 1 massicot HTP (95 cm) TBE +1 balancier en TBE +2 machines pour la fabrication de boîtes rondes de fromage Calvi (2 têtes + 4 têtes) + compresseur machine en état d'arrêt. Prix après visite - Contacter Nadir par Viber ou whatsapp 0034.663.393.560

■ Mettons en location licence café Tél : 0558.28.83.34 - 0794.23.43.49

■ A louer licence de cafétéria à Oran -Tél : 0554.33.78.58

■ Etablissement privé de formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétro-charleur, chariot élévateur (clark), grue mobile, stakar - Tél : 078385.07.81 / 0554.01.48.37 / 0558.36.06.14/0796.00.07.89

■ A louer numéro de taxi, W. d'Oran - Contacter 0797.97.55.27

■ A louer licence de cafétéria à Oran - Contacter : 0776.32.50.92 -0556.27.09.66

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE, lance formation qualifiante en mécanique auto, électricité/scanner auto, plomberie sanitaire, chauffage central, électricité bâtiment - Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 - 0558.36.06.14/0796.00.07.89

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43. Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

SOCIÉTÉ PRIVEE SISE À SIDI BEL-ABBÈS

RECRUTE DANS L'IMMÉDIAT :

1) Ingénieur en Hydraulique

-Expérience dans le poste souhaitée
-Libre de tout engagement
Salaire à débattre

Adresses :

Lettre de motivation + CV
A zone industrielle, lot n° 100 B,
Sidi Bel-Abbès

Ou Mail :
tabet.plast@gmail.com

OPHTALMOLOGUE

Investisseur de formation médicale possédant finances et un très beau site de 4000M2 à Alger avec toutes commodités et parking

Recherche

Un ophtalmologue expérimenté en vu de création d'une clinique ophtalmologique ultra moderne.

Toute forme de collaboration est envisageable.

Tél. : 0661 50 53 86

réseau AudiFel
الأجهزة الطبية لتقوية السمع

Pour une baisse de l'audition chez l'enfant et l'adulte. AudiFel vous fait un test prothétique gratuit

قسنطينة - سعيدة - تمسان	عنابة - الجزائر	وهراون
06 61 10 35 03	06 61 10 35 02	06 61 10 35 01
سطيف - بجاية -	تيارت - مستغانم - غليزان	مع تحيات فتال</

«Islamogauchisme»: une ministre française dans la tourmente

La très discrète ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal s'est attirée les foudres du monde politique et universitaire cette semaine après ses déclarations sur l'«islamogauchisme», un terme qui évoque une convergence entre islamistes et extrême-gauche.



Jusqu'ici, la ministre jugée «hémétique aux médias» par son entourage était restée discrète malgré le malaise des étudiants emplâtrés dans la crise du Covid, dont beaucoup lui reprochent de ne pas avoir saisi leur détresse et d'avoir réagi trop tard.

Dans un pays encore sous le coup de la décapitation d'un professeur d'histoire par un islamiste russe tchétchène en octobre, sa déclaration dimanche dernier sur la chaîne CNews au sujet de l'«islamogauchisme» qui, selon elle, «gangrène la société dans son ensemble et l'université n'est pas imperméable», a suscité une fronde.

D'autant que Frédérique Vidal a enfoncé le clou mardi en annonçant avoir demandé à un organisme public de recherche scientifique français, le CNRS, «un bilan de l'ensemble des recherches» qui se déroulent en France, afin de distinguer ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme.

Une «étude scientifique» plutôt qu'une enquête, s'est-on empressé de préciser au ministère.

Le terme «islamogauchisme» avait été lancé au début des années 2000 par un sociologue français, Pierre-André Taguieff, qui était d'ailleurs directeur de recherche au CNRS, «pour signaler des formes de déris-

ives d'une gauche très pro-palestinienne vers l'antisémitisme», et a ensuite été élargi et repris par l'extrême droite. Les propos de la ministre ont suscité un tollé dans les rangs des universitaires et plusieurs voix, au sein de la majorité, l'ont appelée à revoir ses priorités. La ministre n'a pas repris la parole depuis.

Accablée sur les réseaux sociaux, Mme Vidal a ensuite été recadrée par le président français, via le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal : «La priorité pour le gouvernement, c'est évidemment la situation des étudiants dans la crise sanitaire, c'est évidemment la possibilité d'apporter un soutien financier aux étudiants en difficulté, c'est évidemment de permettre aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir revenir progressivement en présentiel à l'université», a-t-il rappelé.

Emmanuel Macron a aussi répété son «attachement absolu à l'indépendance des enseignants-chercheurs», selon Gabriel Attal.

Le Centre national de recherche scientifique (CNRS) a rappelé que le terme d'«islamogauchisme» ne correspond «à aucune réalité scientifique». Quant aux présidents d'université, ils ont exprimé leur «stupeur».

«Si le gouvernement a besoin d'analyses, de contradictions, de discours scientifiques étayés pour

l'aider à sortir des représentations caricaturales et des arguties de café du commerce, les universités se tiennent à sa disposition», a ironisé la Conférence des présidents d'université (CPU).

APPELS À LA DÉMISSION

Frédérique Vidal «a quand même réussi dans ce scandale complet à se mettre à dos la CPU, un de ses seuls soutiens ces derniers mois», note Samuel Hayat, chercheur en sciences politiques, appelant à sa démission. Dans une interview au quotidien Libération, l'économiste français Thomas Piketty a aussi demandé son départ. «Avec ses déclarations, Frédérique Vidal a démontré sa totale inculture et sa profonde ignorance de la recherche en sciences sociales. (...) Avec l'extrême droite aux portes du pouvoir dans plusieurs régions et au niveau national, c'est totalement irresponsable», a-t-il lancé. La ministre a quand même reçu quelques soutiens sur ce sillon ultra-sensible, déjà emprunté en octobre par le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer. La polémique relance en tout cas les critiques autour de Frédérique Vidal, universitaire reconnue, spécialiste de la génétique moléculaire, mais accusée de manquer de poids et de sens politiques.

«Elle s'est clairement pris les pieds dans le tapis mais personne dans le monde universitaire n'a intérêt à ce qu'elle parte maintenant. L'université et la recherche se sont battues pour avoir un ministère donc un départ pourrait nous faire reculer au secrétariat d'Etat et être encore moins visible», craint un universitaire souhaitant garder l'anonymat. A l'inverse, pour un chercheur souhaitant lui aussi rester anonyme, «un remplaçant à Frédérique Vidal ne pourrait être vu que comme un sauveur».

France

Un responsable d'un centre d'accueil de réfugiés tué au couteau

Un responsable d'un centre d'accueil de réfugiés et demandeurs d'asile du sud-ouest de la France a été tué vendredi à coups de couteau par un Soudanais dont la demande d'asile venait d'être refusée, une attaque qui n'est pas considérée comme terroriste par les enquêteurs.

La victime, un père de famille de 46 ans, qui était depuis 12 ans chef de service au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Isard COS, à Pau, est morte de ses blessures peu après les faits, et son agresseur, un Soudanais de 38 ans, a été interpellé sans incident, a indiqué la police.

L'agresseur présumé est connu de la police pour des faits de violence, et avait effectué un passage en prison. Mais il était inconnu des services de renseignement et l'attaque n'est pas considérée comme terroriste, selon une source proche du dossier.

L'homme est un demandeur d'asile qui ne vivait pas au centre, mais y avait été pris en charge par le passé.

Vers 11H00, il s'est présenté dans les locaux administratifs du centre pour y rencontrer le chef du pôle asile. Alors qu'il était dans son bureau, «des employés ont été alertés par des cris et ont immédiatement appelé les services de police», a précisé le parquet de Pau.



Les policiers et secours ont découvert la victime au sol, porteur de plusieurs plaies, principalement au thorax. L'agresseur présumé était alors gardé dans un bureau annexe par des employés du centre, a détaillé la procureure de la République de Pau Cécile Gensac dans un communiqué. L'homme a été placé en garde à vue pour assassinat, et une enquête de flagrance confiée à la sûreté départementale de la police de Pau, pour déterminer l'exact déroulement des faits et leurs motivations, a-t-elle ajouté.

Né en 1983, l'agresseur présumé «avait été suivi par le centre d'accueil pour demandeurs d'asile il y a quel-

ques années. Son casier judiciaire fait apparaître deux condamnations exécutées pour faits de violences commis en 2017», selon le parquet.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, venu à Pau porter «la solidarité» du gouvernement, a expliqué que l'homme était arrivé en France en 2015, et s'était vu alors refuser son statut de réfugié par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

Cependant, a ajouté le ministre, il avait été autorisé par la justice administrative à rester en France, une autorisation qui avait pris fin avec sa condamnation à de la prison «pour rixe à l'arme blanche».

Le vaccin BioNTech/Pfizer peut être stocké à des températures plus élevées



Le vaccin contre le Covid-19 de BioNTech et Pfizer peut être conservé pour deux semaines à des températures plus élevées que celles actuellement prescrites, selon des données publiées vendredi par les deux laboratoires, ce qui pourrait nettement faciliter sa distribution. Les deux entreprises ont soumis ce jour au régulateur américain FDA des données qui «démontrent la stabilité du vaccin» quand il est stocké entre -25 et -15 degrés, soit la température de congélateurs médicaux courants.

Pour ce vaccin, l'un des trois utilisés dans l'UE, le transport et stockage sont actuellement conditionnés au maintien de températures glaciales entre -80 et -60 degrés, nécessitant l'usage de contenants spécialisés, représentant le principal obstacle logistique dans la distribution du produit basé sur la technologie de l'ARN messager.

Les nouvelles règles de stockage «pourraient faciliter la gestion de notre vaccin dans les pharmacies et permettre une plus grande flexibilité dans les centres de vaccination», a commenté Ugur Sahin, patron et co-fondateur de BioNTech, basé à Mayence en Allemagne.

Si la conservation à long terme (jusqu'à six mois) devra toujours se faire aux mêmes températures glaciales, BioNTech et Pfizer demandent à la FDA d'autoriser un stockage pendant deux semaines entre -15 et -25 degrés. Cette durée s'ajoutera à la pos-

sibilité de conserver le produit dans un réfrigérateur normal (entre +2 et +8 degrés) pendant cinq jours.

Autre vaccin basé sur la technologie de l'ARNm, celui de Moderna peut déjà être conservé pendant six mois à -20 degrés et rester stable au réfrigérateur classique pendant 30 jours.

BioNTech et Pfizer travaillent également sur «de nouvelles formules qui pourraient rendre notre vaccin encore plus facile à transporter et utiliser», a ajouté M. Sahin.

Les deux laboratoires ont également annoncé jeudi le lancement d'une étude pour déterminer l'efficacité et la sécurité du vaccin sur des femmes enceintes en bonne santé, un groupe qui avait été exclu du premier grand essai clinique. L'essai portera sur 4.000 personnes aux Etats-Unis, au Canada, en Argentine, au Brésil, au Chili, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et en Espagne.

BioNTech et Pfizer prévoient aussi de lancer «dans les prochains mois» une étude sur des enfants de 5 à 11 ans.

Des données concernant des enfants entre 12 et 15 ans, issues de l'étude clinique précédente, seront soumises aux autorités au deuxième trimestre cette année.

Les annonces interviennent alors qu'une étude israélienne publiée vendredi conclut que la première dose du vaccin germano-américain démontre un taux d'efficacité de 85%, deux à quatre semaines après son injection.

Scandale des vaccins en Argentine: démission du ministre de la Santé

Le ministre de la Santé argentin, Ginés González García, a démissionné vendredi à la demande du président Alberto Fernandez, après des révélations selon lesquelles il proposait à ses amis de se faire vacciner au ministère sans prendre rendez-vous dans un hôpital. «Je démissionne de mon poste de ministre de la santé en réponse à votre demande expresse», a écrit González García vendredi dans une lettre au président.

Il a été remplacé par Carla Vizzotti, une spécialiste en médecine interne de 48 ans, connue pour avoir négocié le vaccin russe Sputnik V pour l'Argentine, selon l'agence de presse officielle Télam. González García, 75 ans, était à ce poste depuis 2019 et avait géré la pandémie depuis le début, mais son mandat a été terni par le scandale des «vaccins privilège».

C'est le journaliste Horacio Verbitsky, 71 ans - l'un des premiers à enquêter sur le mécanisme de «vols de la mort» pendant dans la dictature dans son livre «El Vuelo» publié en 1995 - qui a raconté lui-même à la radio s'être fait vacciner au ministère suivant les indications de son vieil ami le ministre. Il a fait cet aveu le jour même où, à Buenos Aires, un site internet municipal mis en place pour permettre aux personnes âgées de plus de 80 ans de prendre rendez-vous pour se faire vacciner à partir de lundi a été presque immédiatement saturé par une demande gigantesque.

Selon la presse locale, outre



M. Verbitsky, d'autres personnes proches du gouvernement ont été vaccinées au ministère de la Santé.

Le scandale a provoqué une déferlante de réactions sur les réseaux sociaux. González García a souligné dans sa lettre de démission que «les personnes vaccinées appartiennent aux groupes inclus dans la population cible de la campagne actuelle», c'est-à-dire les personnes de plus de 70 ans, qui peuvent se faire vacciner depuis mercredi. Le patron de la station de radio sur laquelle Horacio Verbitsky a révélé s'être fait vacciner, Roberto Navarro, a annoncé qu'il avait mis un terme aux contributions du journaliste, déclarant sur Twitter qu'il était «immoral qu'avec 50.000 morts, des VIP soient vaccinés. Il est immoral de savoir qui l'a autorisé et qui s'est fait vacciner».

A la frontière entre France et Italie, l'immigration clandestine change de visage



Dans la station de ski déserte de Montgenèvre, dans les Alpes françaises, policiers et militants associatifs patrouillent à la recherche de migrants épuisés qui tentent de déjouer les contrôles. Une immigration qui change de visage, l'Asie remplaçant l'Afrique, les familles les hommes seuls.

Dans cette ville devenue ces dernières années l'un des principaux points de passage entre l'Italie et la France, une vingtaine de bénévoles participent régulièrement à des maraudes médicalisées pour porter assistance à des migrants en proie à l'extrême fatigue, au froid et à la faim, indique le Dr Philippe de Botton, président de Médecins du Monde, présente depuis près de deux ans dans la commune.

«Plus les forces de l'ordre sont présentes, plus les obstacles sont dressés, plus les personnes exilées prennent des risques pour les contourner», regrette Michel Rousseau, coprésident de l'association Tous Migrants. Trois jeunes migrants sont morts dans le département des Hautes-Alpes en 2018 et 2019, peu après avoir franchi la frontière.

Franco Capra, maire du village italien frontalier de Clavière, note toutefois qu'il y avait beaucoup plus de personnes qui cherchaient à passer la frontière fin décembre que maintenant.

«La Croix-Rouge cherche à convaincre les familles de ne pas franchir la frontière et les accompagne à Oulx où elles peuvent être

accueillies dans un refuge mais certaines tentent leur chance», poursuit-il.

Parti pour échapper aux combats, Feeruz, un Afghan de 38 ans, est lui parvenu jusqu'à Briançon, à une dizaine de kilomètres de Montgenèvre, côté français. «Je pense aller vers Marseille ou en Angleterre», témoigne-t-il.

AFGHANS ET IRANIENS

Depuis l'ouverture du Refuge solidaire de Briançon en 2017, 11.500 personnes y ont été accueillies. On y propose notamment un hébergement d'urgence et de premiers soins.

Pour les migrants, c'est l'opportunité de faire une pause après un périple jonché de nombreuses épreuves. «Les gens nous témoignent des brutalités et des vols qu'ils ont subis (lors de leur transit via la Croatie), explique notamment Marie-Danielle, 71 ans, bénévole au Refuge.

Ces derniers mois, les patrouilles de Médecins du Monde ont constaté une baisse des arrivées, mais aussi une modification du profil des migrants: ce sont désormais des familles entières et non des hommes seuls qui tentent de traverser la frontière.

Et de plus en plus d'Asiatiques tentent l'aventure, alors qu'auparavant les arrivées concernaient principalement des Subsahariens. L'an dernier, 354 Afghans (+2.000% par rapport en 2019) et 150 Iraniens (+650%) ont fait l'objet d'une procédure de non-admission, selon les chiffres de la préfecture.

«Depuis janvier, nous voyons beaucoup d'Asiatiques et d'Iraniens, confirme Alain Mouchet, un des administrateurs du Refuge solidaire.

Mais même si le nombre de migrants semble en recul - les refus d'entrées sur le territoire national ont baissé de 60% depuis le pic de 2018 - les forces de l'ordre ne baissent pas la garde.

HUMANITAIRES ET POLICIERS SOUS PRESSION

M. Rousseau, de l'association Tous Migrants, dénonce «des techniques d'intimidation» des forces de l'ordre comme «la filature des véhicules, les contrôles multiples, les amendes abusives» à l'encontre des militants de son association. «Les policiers sont conscients que les migrants ne sont pas des délinquants», mais une soixantaine d'agents doivent faire face à la pression exercée par «la présence quotidienne de militants de tous bords», se défend Vincent Guillermin, secrétaire départemental du syndicat Alliance Police nationale. L'eurodéputé (EELV) Damien Carême dénonce lui la «pression exercée par les forces de l'ordre», qu'il attribue au «gouvernement qui veut glaner des voix à l'extrême droite».

«En 2020, mon parquet n'a été saisi d'aucune plainte à l'encontre de policiers ou de gendarmes pour des faits de violence policière ou pour toute autre infraction», répond le procureur de la République de Gap, Florent Crouhy, dont «la priorité absolue, c'est de lutter contre les personnes qui font rentrer illégalement les étrangers en France pas contre celles qui les accueillent en France».

Soupçonnés d'avoir aidé des migrants à passer la frontière, deux maraudeurs âgés de 28 et 31 ans, seront jugés le 22 avril à Gap, chef-lieu des Hautes-Alpes. Laide à l'entrée d'un étranger en situation irrégulière reste possible de cinq ans de prison et de 30.000 euros d'amende. L'an dernier, 78 passeurs ont été interpellés dans les Hautes-Alpes, contre 30 en 2019, 31 en 2018, 34 en 2017 et 6 en 2016.

Depuis la loi asile et immigration de 2018, l'aide à la circulation n'est plus un délit si cette aide est réalisée dans un but exclusivement humanitaire, comme c'était déjà le cas pour l'aide au séjour depuis 2012.

Grippe aviaire H5N8 La Russie détecte le premier cas de transmission à l'humain

La Russie a annoncé samedi avoir détecté le premier cas de transmission à l'être humain de la souche H5N8 de la grippe aviaire, ajoutant avoir informé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de cette «découverte importante».

«Le laboratoire a confirmé le premier cas d'infection d'une personne par le virus de groupe A, la grippe aviaire AH5N8», a déclaré à la télévision Anna Popova, à la tête de l'agence sanitaire russe Rospotrebnadzor.

Ce virus a été détecté chez sept personnes contaminées dans une usine de volaille du sud de la Russie, où une

épidémie de grippe aviaire a touché les animaux en décembre 2020, a précisé Mme Popova, précisant que les malades «se sentent bien» et n'ont pas de complications.

«Des mesures ont été rapidement prises pour contrôler la situation» dans ce foyer d'infection, a-t-elle indiqué.

Si la souche H5N8 a «franchi la barrière inter-espèce» en se transmettant de l'oiseau à l'homme, «ce variant du virus ne se transmet pas d'une personne à l'autre à l'heure actuelle», a-t-elle encore déclaré.

Elle a estimé que cette détection «donne au monde entier le temps de

se préparer» en créant des tests et un vaccin, «dans le cas où ce virus deviendrait plus pathogène et plus dangereux pour l'homme et acquièrer la capacité d'être transmis de personne à personne». «Nous serions alors pleinement armés et pleinement préparés», a-t-elle poursuivi. Le virus de la grippe aviaire sévit actuellement dans plusieurs pays européens, dont la France, où des millions d'animaux ont été abattus pour arrêter sa progression.

Mme Popova a indiqué que la Russie avait «d'ores et déjà envoyé ces informations à l'Organisation mondiale de la santé».

Covid-19 Les pays riches invités à donner des vaccins aux pauvres

Un projet de résolution du Royaume-Uni distribué au Conseil de sécurité de l'ONU invite les pays riches à donner des doses de vaccins contre le Covid-19 aux pays à faibles revenus, selon un exemplaire de ce texte obtenu vendredi par l'AFP.

La résolution, remise jeudi par Londres à ses 14 partenaires du Conseil, «souligne la nécessité de la solidarité, de l'équité et de l'efficacité, et invite les pays développés à donner des doses de vaccin aux pays à revenu faible ou intermédiaire et à d'autres Etats dans le besoin». Ce projet de résolution avait été annoncé mercredi lors d'une session du Conseil de sécurité par le chef de la diplomatie britannique Dominic Raab.

Il a estimé à 160 millions le nombre de gens dans le monde vivant dans une situation de conflit ou ayant fui l'instabilité, et qui risquent de ne pas avoir accès à une vaccination. Le texte «appelle au renforcement des approches nationales et multilatérales et de la coopération internationale (...) afin de faciliter un accès équitable aux vaccins contre le Covid-19, y compris dans les situations de conflit armé».

Le projet «exige que toutes les

parties aux conflits armés s'engagent immédiatement dans une pause humanitaire durable, étendue et soutenue, pour permettre, entre autres, la vaccination contre le Covid-19 dans les zones de conflit armé».

Il demande aussi au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui avait dénoncé mercredi des «progrès en matière de vaccination extrêmement inégaux et injustes» dans le monde, «une évaluation complète (et régulière) de tous les obstacles à la riposte au Covid-19, y compris les programmes de vaccination, dans les pays en situation de conflit armé et d'urgence humanitaire complexe».

«L'an dernier, il avait fallu plus de trois mois au Conseil de sécurité, bloqué par une rivalité sino-américaine, pour adopter sa première et seule résolution à ce jour sur la pandémie, qui appelait déjà à un cessez-le-feu pour mieux lutter contre la pandémie.

Londres espère une adoption de son projet dans les semaines à venir. La Russie pourrait être difficile à convaincre après avoir estimé mercredi que le sujet des vaccins n'était pas de la compétence du Conseil de sécurité.

Des inondations paralySENT la capitale indonésienne Jakarta



Des quartiers entiers de la capitale indonésienne Jakarta et des dizaines de routes principales ont été inondés samedi après des pluies torrentielles survenues pendant la nuit, entraînant également l'évacuation de plus de 1.300 habitants dans des abris temporaires.

Dans certaines parties de cette ville d'Asie du Sud-Est, le niveau de l'eau atteignait entre 1,2 et 2,7 mètres. Sur certaines images, on pouvait voir des sauveteurs venir en aide aux personnes âgées et aux enfants dans des maisons des quartiers sud et est de la ville, particulièrement touchés. Des voitures étaient également submergées dans des rues engorgées d'eau.

Le porte-parole de l'agence nationale des secours, Yusuf Latif, a déclaré que les inondations avaient été provoquées par des pluies torrentielles.

«Il pleut depuis hier soir et de façon particulièrement intense en raison des conditions climatiques extrêmes à Jakarta», a déclaré M. Latif à l'AFP. «Notre priorité, c'est de nous occuper des enfants, des bébés et des personnes âgées», a-t-il dit, précisant que pour l'instant aucune victime n'avait été signalée. Mégapole d'environ 30 millions d'habitants, Jakarta est régulièrement victime d'inondations pendant la saison des pluies.

L'année dernière, la ville avait connu l'une des inondations les plus meurtrières depuis des années, avec des averses ayant également entraîné des glissements de terrain. Au moins 67 personnes avaient alors trouvé la mort à Jakarta et dans les villes avoisinantes, les eaux des crues atteignant parfois le deuxième étage de certains bâtiments après le débordement des rivières.

La Casbah... d'Oran

La Casbah d'Oran existe-t-elle ? Elle n'est pas classée au patrimoine de l'Unesco comme celle d'Alger, elle n'a pas sa journée nationale, elle ne figure sur aucun circuit touristique, elle n'est pas à l'ordre du jour des autorités nationales, ni locales d'ailleurs. On dirait qu'elle n'existe pas ! Or elle est là, devant nous, depuis au moins 11 siècles, avec ses remparts, ses bastions, ses tunnels, ses inscriptions, ses trésors cachés, ses matériaux vandalisés et ses cris étouffés.

Par Metair Kouider*

Qui se souvient de cet enseignant en architecture, qui disait à ses étudiants que la Casbah d'Oran n'existe pas ? Il est vrai que la confusion vient du fait que les Algériens appellent Casbah toute la médina et la fortification qui la domine Bordj Moulay Hassen (Fort l'Empereur). A Constantine, la médina s'appelle Souika et la fortification qui la domine Casbah. Et comme Oran a perdu sa vieille médina andalouse, du temps de l'occupation espagnole qui a transformé la ville en prédictio, seuls demeurent les remparts constitutifs de notre vieille Casbah.

Etymologiquement Casbah veut dire fortification en arabe et, par extension, citadelle, englobant en son sein la vieille ville. Si au cours d'une bataille, la ville tombe entre les mains des assaillants, la Casbah, elle, est prévue pour résister le plus longtemps possible. C'est pour cela qu'elle abrite le siège du gouverneur, la caserne principale et la prison de haute sécurité.

COMMENT EST NÉE LA CASBAH ?

Nous tenons d'Ibn El Warak, cité par El Bekri, le récit fondateur de la ville d'Oran, fondée en 290 de l'Hégire (902-903) par des marins andalous menés par Mohamed Ibn Aoun, avec l'assentiment des tribus berbères Mosguen et Nefza qui occupaient la région. Et plus tard, les géographes et voyageurs nous ont décrit les lieux et, en particulier, la rade naturelle de Mers El Kébir. Au début du XVI^e siècle, Hassan El Wazan, dit Léon l'Africain, nous offre une dernière description de la ville avant son occupation par les Espagnols : «Oran est une grande cité bien fournie d'édifices et de toutes choses qui sont séantes à une bonne cité, comme collèges, hôpitaux, bains publics et hôtellerie, la ville étant ceinte par ailleurs de belles et hautes murailles».

Autre document : la fresque réalisée sur commande par le Cardinal Ximenes, qui montre la prise d'Oran par l'armée espagnole en 1509. Sur cette grande fresque, qu'on peut toujours voir à la chapelle mozarabe de la ville de Tolède, les «hautes et belles murailles» de la Casbah sont bien mises en évidence. La longue occupation espagnole va transformer notre ville andalouse en un «presidio mayor», en particulier la Casbah, qui perdra ses hautes murailles et donjons au bénéfice d'une double muraille bastionnée et tenaillée. Les remparts perdront de leurs hauteurs au profit de l'épaisseur. Des postes avancés, situés au-delà des fossés naturels, seront construits, à

l'instar de San Pedro et Santiago, le tout relié par des tunnels. Vu l'importance d'Oran comme place forte, les Espagnols créèrent une école de mathématiques pour former des ingénieurs-architectes spécialisés en fortification bastionnée. C'était le siège des gouverneurs, dont le dernier a trouvé la mort lors du tremblement de terre de 1790.

Après la première libération d'Oran en 1708, le Bey Mustapha El Mesrati, dit Bouchelaghem, a élu domicile au sein de la Casbah, y menant des aménagements pour un palais avec toutes les commodités. Le Bey Mohamed El Kébir, quant à lui, après la libération définitive de la ville en février 1792, va construire un palais sur l'éperon de la fortification du Rozalcasar, épargnée par le tremblement de terre. La Casbah, ruinée, restera

en état d'abandon durant une bonne période. L'armée française, qui prit possession de la ville en janvier 1831, va construire au sein même de la Casbah des casernes visibles de nos jours et introduire quelques aménagements à l'intérieur et surtout à l'extérieur de la Casbah par le dérasement de la muraille d'enceinte et l'ouverture du premier boulevard Oudinot, actuellement des frères Guerrab.

A l'indépendance, l'ANP va naturellement prendre possession de la Casbah, jusqu'à son redéploiement au début des années 90, où elle remettra les clés ainsi que ceux du fort Santa Cruz aux autorités civiles, qui ne savent pas quoi en faire. C'est à ce moment que débute le squat qui va s'accentuer avec la décennie noire. 200 familles y éliront domicile, y aménageant des gîtes sans toucher à l'édifice. Nous pouvons en témoigner, puisque nous leur avons rendu visite plusieurs fois. Nous avions sollicité l'ENTV en 2006 pour un reportage choc qui est passé au JT de 20h, montrant des familles oranaises «logent dans des cellules de condamnés à mort et des silos». Un relégement fut décidé en 2007 et de nouveau, la Casbah vide, on ne savait pas quoi en faire. Pour dissuader tout pillage, vandalisme ou autres squat, nous avions, en 2008, en tant qu'élus à l'APC, proposé de domicilier certains corps constitués, à l'instar des sapeurs-pompiers ou des gardes communaux en attendant des jours meilleurs. Ceci n'a pas été fait et le bâtiment servant d'infirmérie a vu sa toiture en briques de Marseille s'envoler. L'Ogebc venait d'être créé et mettra



en place un gardiennage qui assurera un minimum de sauvegarde. Depuis, aucun projet du ministère de tutelle ; et depuis au moins une dizaine d'années que nous relançons la tutelle pour au moins commencer par mettre en place un projet de fouilles archéologiques.

POURQUOI DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ?

C'est le site le plus ancien de la ville, jamais fouillé quoique indéniablement le plus riche, non pas par négligence mais parce que la Casbah a été de tout temps un site militaire. La raison pour entreprendre les fouilles, comme nous l'expliquait l'historien et chercheur Fouad Soufi, lors d'une interview réalisée en l'an 2000, que c'est là où se trouve les reliques et autres pièces archéologiques de la période bérbero-arabo-musulmane. D'ailleurs quand on visite le musée d'Oran ou de Tlemcen dont dépendait Oran lors du règne zianide, on y trouverait à peine quelques pièces de monnaie. C'est pratiquement une page blanche du X^e au XVI^e siècle, surtout qu'il y a peu d'écrits. Il s'agit quand même de six siècles d'une histoire aussi riche qu'agitée qui a vu passer les Omeyades, les Maghraouas, les Fatimides, les Almoravides, les Almohades, les Mérinides, les Zianides et on trouve quoi aux musées ? Une maigre collection de numismatique. Les fouilles archéologiques se feront en parallèle avec les fouilles et lecture de surface relatives aux techniques d'utilisation du pisé, briques pleines et

pierres de taille. Les Omeyades par exemple ont une façon particulière d'appareiller les pierres. Une visite à Cordoue et à Ceuta nous a permis de documenter cette façon de faire.

Les fouilles archéologiques auront des conséquences heureuses sur le site : gardiennage renforcé, découvertes scientifiques, visibilité et attractivité du site assurées, exposition et un musée d'interprétation de la Casbah enrichi au fur et à mesure de l'avancement du projet. Des travaux d'historiens, d'architectes innovants verront le jour et, avec, s'ouvriront des perspectives de restauration et d'aménagement du site avec la création de circuits historiques et d'activités culturelles. Avec son classement, on pourra aussi envisager une journée de la Casbah d'Oran, un moment de réflexion et contre l'oubli. On attend de l'étude actuelle du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur de Sidi El Houari des prescriptions pour préserver l'environnement du site. Lors de la dernière réunion de la Commission nationale de l'Unesco tenue à Alger en décembre 2018, nous avions demandé la prise en charge d'un tel chantier et c'est le représentant de la direction de la recherche scientifique du ministère de l'Enseignement supérieur qui s'engage à financer le projet car voyant en celui-ci une occasion de relancer la recherche académique sur un site original. Nous avions saisi, à plusieurs reprises, le Conseil National de la Recherche Archéologique, dépendant du ministère de la Culture, et tenu une séance de travail avec les nouveaux responsables ; en vain !

Si nos responsables ne sont pas encore sensibles à l'argumentaire pertinent, parions qu'ils le seront plus aux réactions sur les réseaux sociaux ! Comme ce fut le cas pour le site de Bethioua, et tout dernièrement sur la paternité de l'initiative de nettoyement de la Casbah avec son corolaire habituel fait de polémiques, d'interpellations outrancières, de préalables idéologiques et soubresauts émotionnels, ce qui traduit en fait une interprétation antagonique de notre patrimoine et ce, malgré la clarification apportée par la loi 98/04 de protection du patrimoine qui précise dans son article 2 que [...] sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels [...] légués par les différentes civilisations qui se sont succédé de la préhistoire à nos jours [...]. En d'autres termes tout ce qui est bâti, ancien ou nouveau, peut être considéré comme notre patrimoine ou une de nos richesses à patrimonialiser. On en doute encore ?

*Président de l'association culturelle Bel Horizon.



• 2

12.05 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
15.00 Météo 2
15.10 Vivement dimanche
16.00 Vivement dimanche prochain
16.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.40 Antidote
18.35 Les enfants de la télé
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00



21.05 Première année

Comédie dramatique - France - 2018
Avec Vincent Lacoste, William Lebghil, Michel Lerousseau, Darina al-Joudni
Benjamin est titulaire d'un bac scientifique. Son père est médecin et il décide de s'inscrire en première année de médecine, sans grande conviction. A une place près, Antoine a raté pour la deuxième fois la sélection pour intégrer la deuxième année. Loin d'être démotivé, il retente sa chance. Entre les deux jeunes, une amitié voit le jour malgré leurs différences.

• 3

09.45 Ski alpin : Championnats du monde
12.10 Dimanche en politique
12.55 Ski alpin : Championnats du monde
14.35 Nous nous sommes tant aimés
15.15 Thalassa
17.10 La p'tite librairie
17.15 8 chances de tout gagner
17.55 Le Grand Slam
19.30 19/20 : Journal national
20.05 Stade 2
21.00 Météo



21.05 Les carnets de Max Liebermann

Série policière - Autriche - Grande-Bretagne - 2019
Saison 1 - Episode 1/3
- La justice de l'inconscient
Avec Franz Josef Koepp, Matthew Beard, Jürgen Maier, Luise Von Finckh
A Vienne, en 1906. Une jeune femme, allongée sur un divan dans une longue robe blanche, est retrouvée morte chez elle. Est-ce un suicide ou un assassinat ? L'arme n'a en effet pas été retrouvée et la porte est fermée de l'intérieur.

• 4

09.35 Slugterra
11.00 Oscar & Malika toujours en retard
12.00 Riding Zone Junior
12.10 Il était une fois... la vie
13.30 Grizzy et les lemmings
14.35 Les lapins crétiens . invasion
15.49 Chouette, pas chouette
15.50 Toc Toc !
16.40 C'est toujours pas sorcier
17.10 Fort Boyard
19.25 Planète Terre



21.05 Apocalypse : La Guerre des Mondes 1945-1991

Saison 7 - Episode 1/6
- La grande rupture 1945-1946
A l'été 1945, à peine la Seconde Guerre mondiale terminée, la grande rupture entre l'Ouest capitaliste - dominé par les Etats-Unis - et l'Est communiste, avec l'URSS, se confirme. Le dirigeant soviétique Staline a fait main basse sur deux millions de km² en Europe et le Président Truman se réjouit d'avoir l'arme nucléaire. Staline la veut aussi et conseille à l'Américain d'en faire un bon usage contre le Japon.

• 5

11.55 Des trains pas comme les autres
12.29 C l'hebdo
13.30 Aujourd'hui la Chine
13.55 Voyages sur les flots célestes - Les cartographes de l'univers
15.30 Fromages de montagne, au sommet du goût ?
16.30 Les restos routiers sont toujours sympas
17.25 L'homme du Président
18.35 C politique
19.55 C politique, la suite
20.50 Sur le front
22.45 Femmes au bâne, les oubliées de l'histoire



arte

09.15 Henri VIII
11.30 Twist
12.20 Cuisine royale

12.45 GEO Reportage
13.30 Les grands mythes : L'Odyssée

14.00 Aida
17.05 Les grands mythes . L'Odyssée

18.00 Elisabeth

Ire : Les secrets de la reine vierge

18.50 Elisabeth

Ire : Au service secret de Sa Majesté

19.45 Arte journal

20.05 Vox pop

20.35 Karambolage

20.55 There Will Be Blood

23.25 Le Che en toute intimité

*de bois s'abstenir



09.25 The Middle

14.40 Superstore

C 8

10.15 Les animaux de la 8

13.40 Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie

21.05 Urgences

C 8

10.15 Les animaux de la 8

13.40 Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie

21.05 Beaumarchais, l'insolent

23.00 Langue *de bois s'abstenir



CINE + FRISSON 20.50

ALITA : BATTLE ANGEL

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2019

Avec Rosa Salazar, Christoph Waltz, Mahershala Ali, Jennifer Connelly

En 2563, 300 ans après une importante guerre baptisée «la chute», dans la ville d'Iron City, le docteur Ido Dyson, un scientifique spécialisé dans les greffes robotiques, découvre les restes très endommagés d'un cyborg dans une décharge. Aidé par son assistante, l'infirmière Gerhard, Dyson redonne vie au robot d'apparence féminine qu'il prénomme Alita. Totalemment amnésique, Alita accompagne bientôt Dyson en ville. Celui-ci lui explique le monde qui les entoure et évoque Zalem, une gigantesque cité volante stationnée au-dessus d'Iron City.

CANAL+ family 20.54

M. POPPER ET SES PINGOUINS



Comédie - Etats-Unis - 2011

Avec Jim Carrey, Carla Gugino, Angela Lansbury, Ophelia Lovibond

Fils d'explorateur, Tommy Popper est un brillant promoteur immobilier à New York. Sa vie familiale est moins rose : il est séparé de sa femme et ne voit ses enfants qu'un week-end sur deux. Un jour, il reçoit un mystérieux colis, contenant l'héritage que lui laisse son père. A son grand étonnement, il s'agit d'un pingouin ! Alors qu'il cherche par tous les moyens à s'en débarrasser, une autre caisse arrive avec cinq autres pingouins.

RTL 9 20.50

LOVELY BONES



Film fantastique - Etats-Unis - Nouvelle-Zélande - 2009

Avec Stanley Tucci, Saoirse Ronan, Susan Sarandon, Michael Imperioli

En Pennsylvanie, dans les années 1970, Susie, 14 ans, souhaite devenir photographe. Elle vit heureuse avec les siens, au rythme du collège et des premiers émois amoureux. Son destin bascule tragiquement le jour où elle croise un tueur en série. Susie se retrouve alors entre deux mondes, contemplant les avancées de l'enquête sur son propre meurtre et les répercussions de ce drame sur sa famille.

TF1

10.15 Automoto

11.05 Téléfoot

12.00 Les 12 coups de midi

12.50 Météo

12.55 Habitons demain

13.00 Le Journal

13.40 Reportages découverte

14.50 Grands reportages

16.10 Les docs du week-end

17.15 Sept à huit life

18.20 Sept à huit

19.50 Ma plus belle histoire, c'est vous !

19.55 Météo

20.00 Le journal

TÉLÉVISION

21.05 Charlie et la chocolaterie



Comédie - Etats-Unis - 2005

Avec Johnny Depp, Freddie Highmore, David Kelly, Deep Roy, Christopher Lee Charlie Bucket est le cadet d'une famille modeste. Comme tous les habitants de la ville, il est intrigué par l'entreprise de sucreries Wonka. En effet, depuis des années, nul n'a pu pénétrer dans l'usine. Or, voilà que le directeur de la chocolaterie, Willy Wonka, organise un concours. Les cinq enfants qui trouveront les billets spéciaux dissimulés dans des tablettes de chocolat auront le droit de visiter les lieux.

21.05 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier

Prix cassés pour les touristes, création de nouveaux visas pour favoriser l'installation rapide des étrangers, Dubaï profite de la pandémie pour enclencher une opération séduction de grande envergure. Et de nombreux Français semblent intéressés. Les équipes de l'émission ont suivi des vacanciers et des expatriés installés dans la première cité des Emirats Arabes Unis. Parmi eux, Roberto, restaurateur à Levallois-Perret, a été recruté comme chef dans un grand hôtel.

CANAL+

21.00 Ligue 1 Uber Eats



- Paris-SG / Monaco

Troisièmes du classement derrière Lille et Lyon au soir de la 24e journée, les Parisiens ne peuvent plus se permettre de perdre des points à domicile pour préserver leurs chances dans la course au titre. Et pourtant, ce soir, les joueurs de Mauricio Pochettino sont en danger face à une solide équipe monégasque qui pointe à la quatrième place. Kylian Mbappé et les siens vont devoir livrer un match de haut niveau pour espérer s'imposer face aux joueurs de la Principauté.

PLANÈTE +

09.36 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

13.25 Les présidents et Dieu

15.23 La grande histoire des armes

17.10 Patagonie, dernier paradis sauvage

18.08 Planète safari

20.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 Palais du monde

22.35 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

TFX

09.05 Friends



09.00 Le hit W9

09.50 Génération Top 50

11.50 Génération Hit machine

12.45 Météo

12.50 Scorpion

17.30 Kaamelott

21.00 Météo

21.05 Scorpion

W9



11.55 Total rénovation : ma maison sur-mesure

17.20 Cleaners les experts du ménage

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Le big bêtisier 100 % chats



Bélier 21-03 au 20-04

Tout ce qui est en contact avec l'étranger ou les personnes qui viennent de loin vous seront favorables et pourront vous apporter des avantages, à condition de ne rien précipiter et ne pas trop en attendre dans l'immédiat.

Taureau 21-04 au 21-05

Si vous êtes indulgent envers vous-même tout en demandant l'impossible aux personnes qui vous entourent, vous pouvez vous attendre à des complications dans un délai assez court.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous aurez intérêt à adopter un comportement prudent. Prenez pour votre devise ce proverbe portugais : "Ne dis pas tout ce que tu sais ; ne crois pas tout ce que tu entends ; ne fais pas tout ce que tu peux".

Cancer 22-06 au 22-07

L'amitié tiendra la première place dans votre vie. Vous serez entouré de copains, et vous vous confierez facilement à eux.

Lion 23-07 au 23-08

Vous vous extérioriserez beaucoup plus facilement, et vos rapports avec votre entourage amical en seront profondément modifiés.

Vierge 24-08 au 23-09

Les bons contacts seront en ce moment. Ce sera donc à vous de bouger, et aussi de donner une forme plus positive et plus durable à vos relations récemment nouées.

Balance 24-09 au 23-10

Une brouille amicale qui commençait à s'éterniser devrait enfin trouver le chemin de la réconciliation.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous sentirez que, pour vous épanouir, vous avez besoin d'une vie au foyer équilibrée. Ainsi, vous serez prêt à tout faire pour améliorer vos relations familiales.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Côté travail, vous réaliserez des prouesses. Tout cela parce que vous saurez exploiter à fond vos idées et développer votre imagination créatrice.

Capricorne 22-12 au 20-01

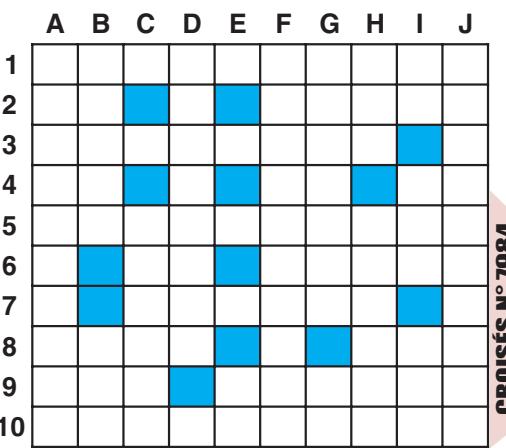
Vous aurez la chance de rencontrer aujourd'hui une personne intéressante. Mais n'abusez pas de sa gentillesse en l'assommant de vos multiples jérémiades. Gardez vos problèmes personnels pour vous-même, ou ne vous confiez qu'à un conseiller compétent.

Verseau 21-01 au 18-02

Très probablement vous ferez de nouvelles et valables relations. Ne cachez pas votre sensibilité sous une froideur apparente : vous risquez de passer pour ce que vous n'êtes pas.

Poissons 19-02 au 20-03

Chance et succès seront vos armes au cours de cette journée, ce qui risque de vous attirer des jalouses.

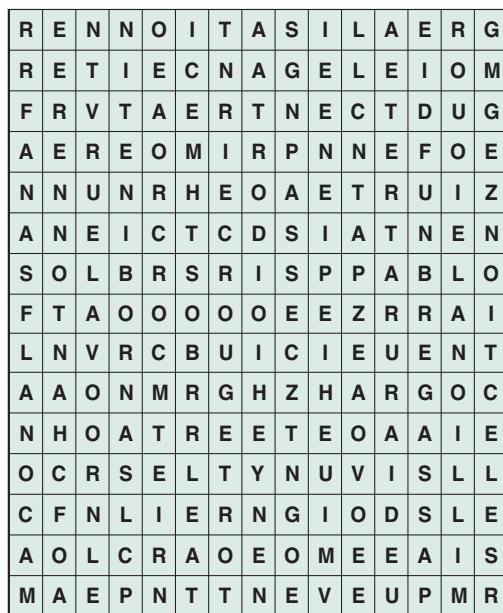


Horizontalement:

- Indulgence.
- S'est tordu dans un sens.
- Coup de larynx.
- Plant d'eau.
- Note de musique.
- Corne de l'Afrique.
- A fini de parler.
- Elles ont les mèches.
- Ca leur appartient à les entendre ! Faits et méfaits.
- Naturelle.
- Reprise à la ligne. Bien avant.
- Tel pas tel. Frais.
- Spécialiste de la construction dramatique.

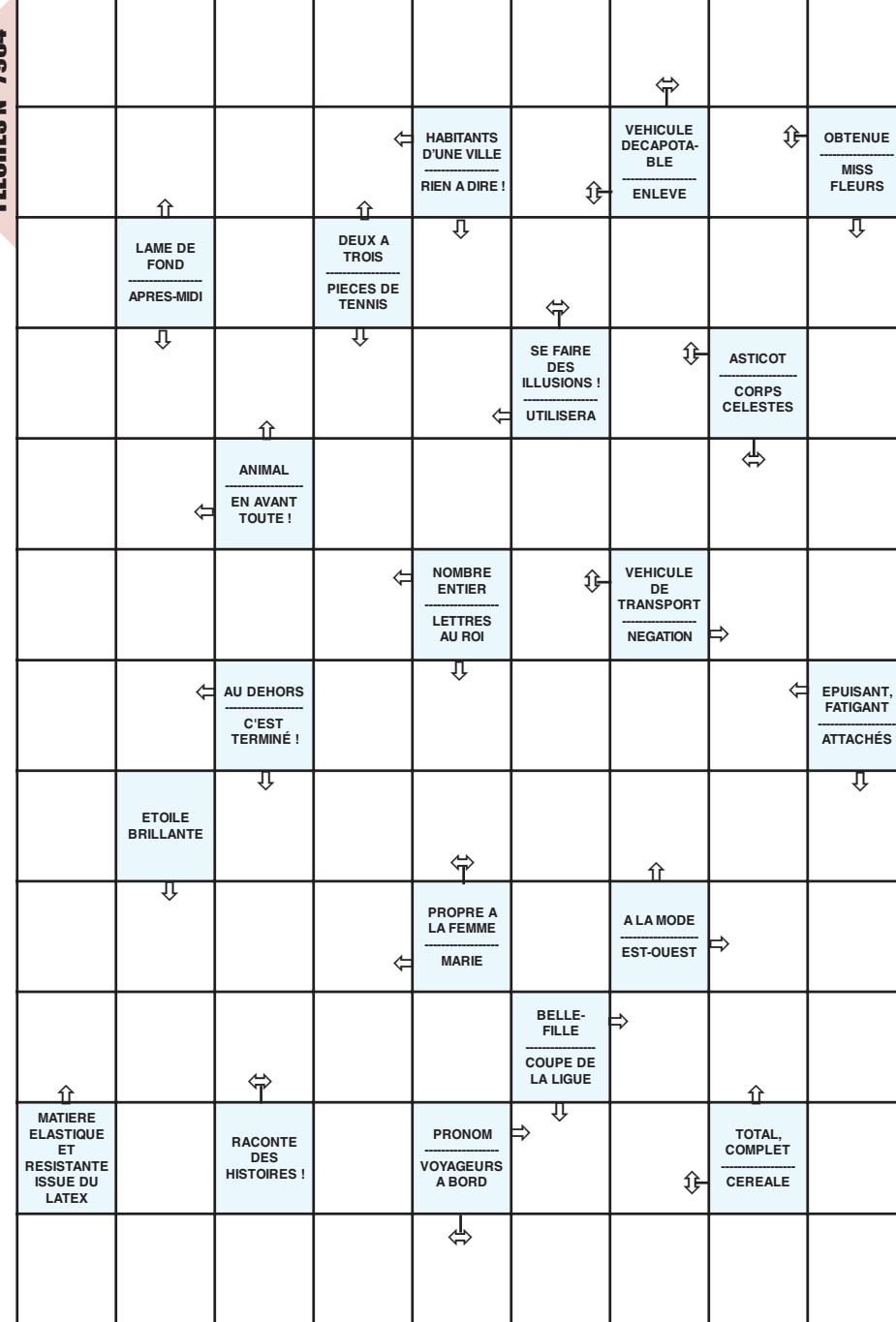
Verticalement:

- Ont un caractère d'un original.
- Pilier de bar.
- Reste comprimé.
- Moque.
- Bizarre.
- Production de la clique.
- Faire des combinaisons.
- Magouilles.
- Prend un joint.
- Pièces de support.
- De haute taille.
- Contracté.
- Base balle.
- Font de la détention.
- Fait sauter la poudre.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7984



AIDE - ALLERGIE - AVION - AVORTER - CENTRE - CHANTONNER - CHOISIR - CONCORDANCE - CROC - DEMAIN - ELAN - ELEGANCE - EMOI - FLAN - FRAMBOISE - GENIE - GODET - GOUT - HELICE - HOROSCOPE - HOTTE - MACON - MILLION - MONSTRUOSITE - NEVEU - PARFUM - PASSAGER - PECHE - PRET - REALISATION - REVER - ROBINET - ROUGET - SELECTION - SENTIR - SOIE - TONNEAU - TYRAN - VALEUR - ZEBRE - ZIANIE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un adjectif possessif.

- Mon 2e s'exprime en toute clarté.

Mon tout est un colorant naturel.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

13	8	15	13	12	2	3	1	13	
17	12	2	6	13	10	11	13	3	8
9		12		14	9	4	8		2
7		17	12	9	7			2	1
16	2		13	3	1	12	11	13	12
16		15	13	10	11	1	7	12	13
13	6	9		11	13			13	
5	13	10	13	12	8	2	8		2
13	4	11	12	2		16	9	12	17
3		7	12		17		8	9	17
17	9	5	13		2	11		5	13
8	8			11	3	10	11	13	3
	11	10	11	9	17	13	8		10
17	13	11	3	17	13	13		9	12
2	12	17		2	8	8	11	8	13

CODES N° 7984

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7983

A	C	O	T	E	M	E	N	T
M	O	U	R	O	N	S	U	R
P	U	R	C	A	S	S	A	I
U	S	E	M	U	E	B		
A	S	F	L	U	E	T	T	
T	L	I	E	R	I	R		
I	N	G	U	E	R	I		
O	B	I	E	R	E	L		
N	R	E	S	S	A	S		

SUDOKU N° 983

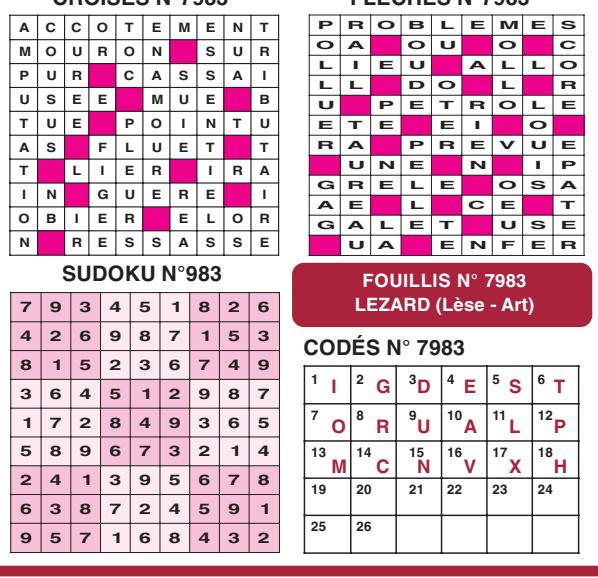
7	9	3	4	5	1	8	2	6
4	2	6	9	8	7	1	5	3
8	1	5	2	3	6	7	4	9
3	6	4	5	1	2	9	8	7
1	7	2	8	4	9	3	6	5
5	8	9	6	7	3	2	1	4
2	4	1	3	9	5	6	7	8
6	3	8	7	2	4	5	9	1
9	5	7	1	6	8	4	3	2

FLECHES N° 7983

P	R	O	B	L	E	M	E	S
O	A	U	O	O	Z	C		
L	I	E	U	A	L	L		
L	L	D	O	P	R	R		
U	P	E	T	R	O	O		
E	T	E	R	I	O	O		
R	A	P	R	E	V	U		
U	N	E	N	I	P			
G	R	E	L	O	S			

FOUILLES N° 7983 LEZARD (Lèse - Art)

1	I	2	G	3	4	E	5	S	6	T
7	O	8	R	9	10	A	11	L	12	P
13	M	14	C	15	16	V	17	X	18	H
19	20	21	22	23	24					
25	26									



1	9	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12

<tbl_r cells="12" ix

Nigeria : négociations pour libérer 42 personnes enlevées



Des négociations sont en cours au Nigeria pour obtenir la libération de 42 personnes - professeurs, élèves et proches - enlevées mercredi dans un pensionnat, notamment via un imam envoyé à la rencontre des ravisseurs, ont annoncé vendredi les autorités locales.

Des hommes armés avaient attaqué dans la nuit de mardi à mercredi un pensionnat public d'enseignement secondaire de Kagara, dans l'Etat nigérien du Niger, tuant un étudiant et emmenant avec eux 27 élèves, trois professeurs et 12 membres de familles du personnel, selon les autorités de l'Etat.

Ce nouvel enlèvement de masse intervient deux mois après le rapt de 344 adolescents dans un pensionnat de Kankara dans l'Etat de Katsina, libérés après une semaine de captivité, à l'issue de négociations. Le Nord-Ouest et le centre du Nigeria sont la proie de bandes criminelles - dénommées sous le terme générique de "bandits" - qui multiplient enlèvements contre rançon et vols de bétail.

Ces bandes criminelles sont motivées par l'appât du gain, mais certaines ont tissé des liens avec les groupes djihadistes présents dans le Nord-Est.

Cinq morts dans des explosions à Kaboul



Trois explosions de mines ont secoué Kaboul samedi matin tuant cinq personnes et en blessant deux autres, dont des membres des forces de sécurité afghanes et des civils, selon la police.

"Il a eu trois explosions de mines" à Kaboul et "cinq personnes ont été tuées et deux autres blessées", a indiqué à l'AFP Ferdaws Faramarz, porte-parole de la police de la capitale. Selon M. Faramarz, la première explosion a blessé deux civils, la deuxième a tué "deux militaires, et une femme", et la troisième deux officiers de police.

Les trois incidents ont eu lieu entre environ 8 et 10 heures du matin, dans trois quartiers distincts.

Tariq Aryan, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a confirmé ce bilan. Selon plusieurs sources sécuritaires, au moins deux des victimes de la seconde attaque travaillaient pour le ministère de la Défense, qui n'a pas souhaité confirmer cette information. Les explosions n'ont pas été revendiquées et une enquête est en cours selon la police.

Ce type d'incident est devenu quasi quotidien dans la capitale.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Syrie: 21 terroristes de «Daech» tués dans des raids russes



Au moins 21 terroristes du groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) ont péri dans plus de 100 frappes menées par l'aviation russe dans différentes régions de Syrie, a indiqué samedi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

L'ONG a fait état de 21 terroristes tués dans "au moins 130 frappes aériennes (...) menées au cours des dernières 24 heures par l'aviation russe et ciblant

l'organisation Etat islamique".

Les frappes ont été menées "dans une zone à cheval sur les provinces d'Alep, Hama et Raqa" dans le nord de la Syrie, ainsi que "dans le désert des régions de Homs (centre) et de Deir Ezzor (est)". Selon l'Observatoire, la moitié des terroristes ont péri dans les frappes sur Deir Ezzor.

Les raids, qui se sont poursuivis samedi matin, font suite à une série d'attaques menées vendre-

di dans ces mêmes régions par l'EI contre les forces gouvernementales et ses alliés, et qui ont tué au moins huit éléments pro-gouvernement, d'après l'OSDH.

Déclenchée en mars 2011, la guerre en Syrie a fait plus de 387.000 morts et déplacé des millions de personnes. Elle s'est complexifiée au fil des ans, avec l'intervention de plusieurs puissances étrangères et la montée en puissance de groupes terroristes.

Libye: le fondateur de Blackwater a violé l'embargo sur les armes

Erik Prince, fondateur de la société de sécurité privée Blackwater et farouche partisan de l'ancien président américain Donald Trump, a violé un embargo de l'ONU sur les armes en Libye, selon un rapport confidentiel révélé vendredi dans la presse. Les quotidiens New York Times et Washington Post ont eu accès à ce rapport de 121 pages compilé par des enquêteurs de l'ONU pour le Conseil de Sécurité. Selon lui, Erik Prince a envoyé des mercenaires étrangers et des armes à Khalifa Haftar alors qu'il tentait de faire chuter le gouvernement libyen soutenu par la communauté internationale en 2019.

Cette opération, d'un montant de

80 millions de dollars, prévoyait la formation d'un commando pour traquer et tuer de hauts responsables libyens, dont certains potentiellement détenteurs de passeports européens, rapporte le New York Times.

Erik Prince, qui est aussi le frère de l'ancienne ministre de l'Education Betsy DeVos, est le fondateur de la société de sécurité privée Blackwater, dont quatre ex-agents reconnus coupables du meurtre de 14 civils irakiens en 2007 à Bagdad, ont été graciés par Donald Trump en décembre 2020.

Les accusations du rapport pourraient conduire à des sanctions à l'encontre de M. Prince, dont une interdiction de voyager, selon le Times.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

UN SCRUTIN N'EST JAMAIS SIMPLE

I fallait le faire et ça sera fait avant la fin de l'année. La discordance flagrante entre une institution parlementaire née de l'ancien système et la volonté présidentielle de changer de cap politique pour, affirme-t-il, une Algérie nouvelle ne pouvait pas s'éterniser. La dissolution du Parlement est un premier bon augure pour se mettre au diapason d'une logique incontournable d'autant que le départ des députés et des sénateurs était réclamé de toutes parts à cors et à cris.

Mais malgré toutes les garanties annoncées par le chef de l'Etat pour la mise en place d'une institution solvable, il demeure nécessaire de s'attarder sur la signification et la teneur des mots. Nouveauté et renouvellement n'ont pas deux sens identiques. C'est dans leurs significations respectives que se

nichera une future contradiction entre le dit et le fait susceptible de dérouter le volontarisme courageux et sincère. Ce qui est valable pour le Parlement l'est aussi pour le gouvernement. En politique, le transfert des hommes ou leurs permutations ne mènent pas loin.

Le président de la République s'est engagé pour que l'Etat prenne sur son dos toutes les fraîcheurs juvéniles candidates qui s'avanceraient pour les élections futures. En parallèle de multiples grandes compétences aujourd'hui dans l'anonymat sont disposées à s'avancer armées d'un patriotisme à toute épreuve pour occuper la scène politique.

Cependant, de par sa complexité et sa nature, un scrutin n'est jamais simple. Les élections obéissent à des instruments qui dépassent le cadrage de la loi. Par le très court temps imparti pour les élections législatives anticipées, des partis politiques bien ancrés dans le terrain ont plusieurs longueurs d'avance. Ils ont eu le temps d'aiguiser leurs capacités de mobilisation et d'asseoir leurs relais dans le large circuit national économique et social. Leurs accointances avec des organisations satellites sont solides et il est fort douteux qu'ils consentent à dénier leurs avantages ou à libérer un couloir pour de nouveaux acteurs politiques.

Les données ne sont donc pas simples. Pour que les élections futures aient un sens prometteur pour le pays, il est à espérer que de la nouvelle loi électorale soit extirpé un génie bienfaiteur.

Biden ne compte pas inviter la Russie au G7



Le président américain Joe Biden ne compte pas adresser d'invitation à la Russie pour qu'elle participe au G7, a indiqué vendredi la Maison Blanche, contrairement à son prédécesseur Donald Trump qui s'était dit en faveur de l'idée.

"Je ne pense pas que nous adressesions de nouvelles invitations à la Russie, ou que nous réitérions de nouvelles invitations à la Russie", a dit la porte-parole de l'exécutif américain, Jen Psaki, à des journalistes voyageant avec le président dans Air Force One. "Bien sûr, une invitation serait faite en partenariat avec nos partenaires du G7", a-t-elle ajouté.

La Russie a été expulsée de ce qui était alors le G8 en 2014, après son annexion de la Crimée, qui n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. M. Trump, qui a exprimé à plusieurs reprises la volonté d'améliorer les relations avec Vladimir Poutine, avait proposé d'inviter au prochain sommet du G7 le président russe.

Plus tôt vendredi, lors de son premier grand discours de politique étrangère pour la Conférence sur la sécurité de Munich, Joe Biden avait accusé Moscou d'"attaquer nos démocraties" et Vladimir Poutine de chercher "à affaiblir le projet européen et notre alliance de l'Otan".